

Défense du compagnon Mou'awiya Qu'Allah l'agrée

2ème édition

MOU'AWIYA

Compagnon du
Prophète

Emir des Croyants

Oncle des Croyants



Par Abou Roumayssa An-Nawrouni

أَبُو الرُّمَيْصَاءِ النَّاؤْرُونِي

Défense du Compagnon Mou'awiya, qu'Allah l'agrée
Abou Roumayssa An-Nawrouni
2ème édition, 1431 H, 2010 G, No Copyright

1 Défense du compagnon Mou'awiya, qu'Allah l'agrée

Défense du Compagnon Mou'awiya et réfutation des ambiguïtés chiites

دفاع عن معاوية بن أبي سفيان رضي الله عنهما

رد على شبهات الشيعة

أنصار التوحيد

القرآن و السنة الصحيحة على فهم السلف الصالح

Anssar At-Tawhid

Le Coran et la Sounna authentique selon la compréhension
des Pieux prédécesseurs



كَتَبَهُ أَبُو الرُّمَيْصَاءِ النَّاؤِرُونِي

الطبعة الثانية

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

عن عبد الرحمن بن أبي عميرة رضي الله عنه أن النبي صلى الله عليه وسلم قال لمعاوية :
« اللهم اجعله هاديا مهديا واهد به »

D'après Abdourrahmane Ibn Abi 'Oumayra, qu'Allah l'agrée, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) dit à Mou'awiya, qu'Allah l'agrée :

« Oh Seigneur ,fais de lui un guide, qui soit lui-même guidé;
et, par lui, guide (les gens).»

(Hadith authentique, rapporté par At-Tirmidhi dans ses *Souan*, n° 3842)



معاوية في قلب كل مسلم

Mou'awiya dans le cœur de chaque musulman

Table des matières

Introduction de la 1ère édition.....	9
Introduction de la 2ème édition	10
Notes préliminaires.....	11
<u>Chapitre 1 :</u>	
Le Califat d'Outhmane.....	14
<u>Chapitre 2 :</u>	
Ali, Talha, Az-Zoubayr, Aïcha et la bataille du Chameau.....	34
<u>Chapitre 3 :</u>	
Ali, Mou'awiya et la bataille de Siffine.....	46
<u>Chapitre 4 :</u>	
L'ijtihad d'Ali et de Mou'awiya.....	59
<u>Chapitre 5 :</u>	
Le califat de Mou'awiya	67
Chapitre 6 :	
Mou'awiya Ibn Abi Soufyane.....	72

Conclusion.....	79
<u>Annexe 1 :</u>	
Présentation de Mou'awiya (pour les arabophones).....	88
<u>Annexe 2 :</u>	
Aperçu sommaire de la croyance chiïte sur les Compagnons	99
<u>Annexe 3 :</u>	
Mérites du pays de Cham (gouverné par Mou'awiya).....	101
<u>Annexe 4 :</u>	
Biographie sommaire de 'Amr Ibn Al-'Ass	104
<u>Annexe 5 :</u>	
Ibn Taymiyya en quelques mots.....	108
Le mot de la fin.....	110

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

إِنَّ الْحَمْدَ لِلَّهِ، نَحْمَدُهُ، وَنَسْتَعِينُهُ، وَنَسْتَغْفِرُهُ، وَنَعُوذُ بِاللَّهِ مِنْ شُرُورِ أَنْفُسِنَا، وَمِنْ سَيِّئَاتِ أَعْمَالِنَا، مَنْ يَهْدِهِ اللَّهُ فَلَا مُضِلَّ لَهُ، وَمَنْ يَضِلَّ فَلَا هَادِيَ لَهُ، وَأَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

أَمَّا بَعْدُ

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ حَقَّ تَقَاتِهِ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ ﴾

(آل عمران: 102)

﴿ يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُوا رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُمْ مِنْ نَفْسٍ وَاحِدَةٍ

وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا

رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَاءً وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ وَالْأَرْحَامَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا ﴾

(النساء: 1)

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا

يُصْلِحْ لَكُمْ أَعْمَالَكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا ﴾

(الأحزاب: 70_71)

فإن خير الحديث كتاب الله، و أحسن الهدي هدي محمد ، و شر الأمور محدثاتها، و كل محدثة بدعة،
و كل بدعة ضلالة، و كل ضلالة في النار

Assurément, la louange est à Allah, nous Le louons et Lui demandons aide et pardon; c'est en Allah que nous cherchons protection contre les vices de nos âmes, ainsi que les méfaits de nos actes.

Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Quant à celui qu' Il égare, nul ne peut le guider. Et je témoigne qu'il n'y a de divinité autre qu'Allah, Seul et sans associé, et je témoigne que Mouhammad est Son serviteur et Messager.

❁ **Oh vous qui croyez ! Craignez Allah comme Il se doit et ne mourrez qu'en pleine soumission.** ❁ [1]

❁ **Oh gens ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns des autres et craignez de rompre les liens de sang. Certes Allah vous observe parfaitement.** ❁ [2]

❁ **Oh vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite.** ❁ [3]

La meilleure des paroles et la parole d'Allah, la meilleure des Guidées [4] est la Guidée de Mouhammad, et la pire des choses est celle qui est inventée, et toute chose nouvellement inventé (dans la Religion) est une innovation et toute innovation est un égarement et tout égarement mène au Feu. [5]

[1] Sourate 3 (*Ali-Imrane*, la famille de Imrane), verset 102

[2] Sourate 4 (*An-Nissa'*, les femmes), verset 1

[3] Sourate 33 (*Al-Ahzab*, les Coalisés), verset 71

[4] Le mot « Guidée » est ici un néologisme . Le mot arabe « Houda » n'a pas d'équivalent en français. Ce mot signifie « la voie qu'il faut suivre pour être bien guider ».

[5] Ceci est l'introduction qu'utilisait le Messager d'Allah (salla llahou alayhi wa sallam) pour débiter un prône et qu'il enseignait à ses Compagnons. Cette invocation d'introduction est appelé en arabe « Khouatbatou al-hajja ». Elle est rapporté dans les *Sounan* d'Ibn Majah selon la version d'Ibn Mass'oud (tome1, pages 609-610), dans le *Mousnad* de l'Imam Ahmad (tome 5, page 272, n°3721) et une partie de cette invocation d'introduction a été rapporté dans le Sahih de l'Imam Mouslim avec l'explication d'An-Nawawi (tome 6, page 157).

7 *Défense du compagnon Mou'awiya, qu'Allah l'agrée*

Introduction de la 1ère édition

مقدمة الطبعة الأولى
بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah et paix et bénédiction d'Allah sur le Prophète, sa famille, ses épouses et ses Compagnons.

Que la satisfaction d'Allah soit sur Oum Habiba, la Mère des Croyants, et sur son frère Mou'awiya, l'Oncle des Croyants

Notre plus grand malheur est l'ignorance. Peu d'entre nous connaisse Mou'awiya, le fils d'Abou Soufyane, qu'Allah les agrée. Et quant à ceux qui le connaissent de nom, ils ont malheureusement une connaissance assez superficielle, floue et abstraite de ce compagnon. Dans notre communauté, il existe une ignorance de fond assez troublante des personnalités historiques de l'Islam. Mais qui est donc Mou'awiya ?

Pour bien comprendre et cerner le personnage de Mou'awiya, il est important de mettre les événements historiques dans leurs contextes, et c'est pour cela d'ailleurs que j'ai fait un aperçu sommaire des événements les plus intéressants pour notre sujet.

Ainsi, cet épître relate les événements qui se sont déroulés lors du califat de 'Outhmane jusqu'au califat de Mou'awiya, **basé exclusivement sur des sources authentiques.** Ainsi, seront traités dans cet épître les événements intéressants à la compréhension de notre sujet en l'occurrence la bataille du Chameau et de Siffine.

Cet épître prend la défense de Mou'awiya, qu'Allah l'agrée, contre la secte chiite et leurs semblables parmi la secte des Ahbach. En effet, les chiïtes l'accusent d'avoir assassiné Al-Hassan et d'avoir été hypocrite, injuste et oppresseur vis-à-vis d'Ali, qu'Allah l'agrée. Puisse Allah nous préserver de telles accusations qui, comme nous allons le voir, sont sans fondement.

Non ! Je ne tomberai pas et nous ne tomberons pas dans le piège des chiïtes ! Prendre la défense de Mou'awiya ne signifie en aucun cas prendre partie pour Mou'awiya dans la bataille de Siffine ! Prendre la défense de Mou'awiya ne signifie pas qu'on a de l'aversion pour Ali ! Puisse Allah nous en préserver ! Prendre la défense de Mou'awiya c'est tout simplement défendre l'honneur d'un compagnon qui a été depuis fort longtemps injustement calomnié par les chiïtes et accusé de tous les vices et crimes et qu'ils ne cessent de maudire. Le but ultime de cet épître est de rétablir la vérité sur ce noble compagnon.

8 *Défense du compagnon Mou'awiya, qu'Allah l'agrée*

Introduction de la 2ème édition

Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Compatissant par essence et par excellence.

Que actions de grâces soient faites à Allah, le Seigneur des mondes.
Que Son nom soit magnifié, loué, exalté sanctifié et glorifié autant qu'il y a d'écume dans les océans et de grain de sable dans les déserts.

Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur le Prophète Mouhammad, sa famille, ses épouses, ses compagnons et sur tous ceux qui les suivent dans leur chemin jusqu'au Jour dernier.

Que la satisfaction d'Allah soit sur notre Calife, L'Émir des Croyants, l'Oncle des Croyants, le noble Compagnon du Prophète, Mou'awiya Ibn Abi Soufyane.

Le venin du chiisme ne cesse de se propager à petit pas dans le terrain de l'ignorance et beaucoup de gens tombent dans les ambiguïtés chiites par manque de science et d'éclaircissement de la part des gens de la Sounna. Des ambiguïtés que propagent les chiites de la ville de Bruxelles en Belgique ou encore le « Centre Zahra » dans le Nord de la France. Vous remarquerez que la plupart des membres de la secte chiite sont des « convertis » qui, rappelons-le, sont des « proies » faciles et vulnérables pour les chasseurs immondes que sont ces chiites. Ces derniers commencent par attaquer Mou'awiya et finissent en jetant l'anathème sur Abou Bakr et en calomniant notre mère Aïcha, qu'Allah l'agrée, d'avoir commis l'adultère ! C'est auprès d'Allah que nous recherchons refuge contre de telles convictions !

Si les mises en garde et les réfutations contre les thèses hérétiques chiites abondent dans la littérature islamique arabe, il y a cependant que très peu de livres en langue française traitant des ambiguïtés chiites au sujet des compagnons du Prophète, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, et leurs réfutations. Ainsi cet ouvrage se propose de donner quelques éléments de réponse et de dissiper sommairement les obscurités de la secte hérétique chiite et d'apporter des éclaircissements sur les batailles du Chameau et de Siffine, ainsi que de prendre la défense de Mou'awiya et de démontrer qu'il est innocent des accusations infondées des chiites.

9 *Défense du compagnon Mou'awiya, qu'Allah l'agrée*

Cette nouvelle et deuxième édition est revue et légèrement augmentée par rapport à la première édition, et nouvellement présentée. J'espère ainsi contribuer à combler un vide dans un domaine aussi important et délicat, et répondre au besoin des lecteurs francophones assoiffés de connaissances en la matière.

Je demande à Allah qu'il accepte ce modeste effort et je ne recherche que Sa satisfaction. En effet, la réussite n'est auprès que de Lui.

Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur notre Prophète Mouhammad, sa famille, ses compagnons et tous ceux qui les suivent en toute vertue.

Abou Roumayssa An-Nawrouni

Contact : abou_roumayssa@hotmail.fr

Notes préliminaires

Allah dit :

﴿ إِنَّ اللَّهَ وَمَلَائِكَتَهُ يُصَلُّونَ عَلَى النَّبِيِّ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا صَلُّوا عَلَيْهِ وَسَلِّمُوا تَسْلِيمًا ﴾

﴿ Certes, Allah et Ses Anges bénissent le Prophète. Ô vous qui croyez, bénissez-le et adressez-lui vos salutations. ﴾
(Sourate 33 – Verset 56)

D'après Al-Houssayn, qu'Allah l'agrée, le Prophète (paix et bénédiction d'Allah sur lui) dit :

« L'égoïste, c'est celui qui ne prie pas sur moi quand mon nom est prononcé en sa présence. » [1]

Ce verset (*aya*) et cette parole prophétique (*hadith*) sont sans doute à l'origine de la formule consacré : « *salla llahou 'alayhi wa sallam* » [2] et qui signifie « qu'Allah le bénisse et lui accorde le salut ». Elle est à la fois un vœu et un témoignage de respect formulés par le croyant, chaque fois que le nom du Prophète Mouhammad (*salla llahou 'alayhi wa sallam*) est mentionné, que ce soit verbalement ou par écrit.

Par suite, à chaque fois que le nom du Prophète (*salla llahou 'alayhi wa sallam*) apparaît, l'expression arabe (en translittération latine) « *salla llahou 'alayhi wa sallam* » sera mentionné en toute lettre sans aucune abréviation. En effet les abréviations du style « SWS » ou encore « PBSL » [3] sont prohibées, et nous allons en expliquer la raison.

[1] Rapporté par l'Imam Ahmad dans son *Mousnad* (مسند أحمد), At-Tirmidhi et An-Nisâ'i dans leur *Sounan* (سنن) respectif. L'Imam Ahmad, une des personnalités les plus fortes de l'Islam, fut l'un des Imams de la guidée des tous premiers siècles de l'hégire. Une référence pour ses contemporains et un modèle vivant d'attachement à la Sounna et de pratique droite et sincère. Son cercle de savoir était une source de guidée et de lumière et l'ultime abri des raisons saines pendant les épreuves. Il était assurément un grand juriste et un *mouhaddith* (spécialiste de la science du hadith).

[2] En arabe : صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ En translittération latine : *salla llahou 'alayhi wa sallam*

Dans le vocabulaire général de la langue arabe, le verbe « *salla* » (صَلَّى) signifie prier. Cependant dans la terminologie religieuse, celui-ci possède une signification spécifique, en effet, d'après Abou Al-'Aliya , « *salla llahou 'ala rassoulihi* » (صَلَّى اللَّهُ عَلَى رَسُولِهِ) signifie : « Puisse Allah faire les éloges de Son Messager, devant la plus haute assemblée » (rapporté par Al-Boukhari). Quant au verbe « *sallama* » (سَلَّمَ), il signifie : apporter le salut, la sécurité. Pour plus de détail, voir « *Jalal Al-Afham* » (p.253) d'Ibn Al-Qayyim, « *Fath Al-Bari* » (v.11, p.179-197) d'Ibn Hajar et également l'exégèse (*tafsir*) d'Ibn Kathir au verset 56 de la sourate 33.

[3] Certains abrègent « *salla llahou 'alayhi wa sallam* » par « SWS », et « paix et bénédiction sur lui » par « PBSL ».

11 Défense du compagnon Mou'awiya, qu'Allah l'agrée

Tout d'abord, rappelons un hadith; le Prophète (sallallahu 'alayhi wa sallam) a décrit celui qui ne prie pas sur lui quand il est mentionné comme « le plus radin des gens. » [1] Et il a dit « Amin! » À l'invocation de Jibril, que sur lui soit la paix : « Qu' Allah repousse celui qui entend qu'on te mentionne et ne prie pas sur toi ! » [2]

Ainsi, voici la question qui doit être clarifiée : De nombreuses personnes emploient l'abréviation « SAW » ou « PBSL » pour accomplir cette obligation dans leurs écrits. Est-ce quelque chose qui remplit l'obligation d'envoi de la prière et du salut sur le messager ? Voyons certaines paroles de savants quant à cette pratique.

'Abdoul-Qadir Al-Maghribi dit :

« Quant à SAD-LAM-'AYN-MIM [3] , il semble que cela a été inventé au 9ème siècle de l'hégire. Dans l'explication de « *Alfiyyah* » d'Al-'Iraqi, un livre des sciences de Hadith, l'auteur dit : « Les abréviations doivent être évitées, aussi bien que la négligence de cela. » Cela signifie qu'il faut rester loin de symboles et ne pas l'abrèger en enlevant certaines de ses lettres, plutôt il doit employer sallallahu 'alayhi wa sallam entièrement dans son discours et ses écrits. L'auteur, shaykh Zakariya Al-Ansari, ensuite mentionna ensuite que l'imam An-Nawawi avait rapporté qu'il y a un consensus sur l'obligation d'envoyer les prières sur le prophète (sallallahu 'alayhi wa sallam) dans le discours aussi bien qu'à l'écrit. Donc, il ne fait pas partie de la Sounna d'employer des symboles ou abréviations à la place. Puis, shaykh Al-Ansari a mentionné que le premier à avoir employé un symbole pour cela, sa main a été coupée et le Refuge est cherché auprès d'Allah ... » [4]

Ibn Hajar Al-Haythami dit :

« Le mot « SAD-LAM-'AYN-MIM » n'est pas permis. Plutôt il nous est demandé d'envoyer la prière et le salut. » [5]

[1] Hadith bon (*hassan*) rapporté par Ibn Abi Ad-Dounya dans « *As-Salah 'ala-Nabi* », p.30-31, sur l'autorité d'Aboû Dharr, qu'Allah l'agrée.

[2] Hadith authentique rapporté par At-Tabarani dans « *Al-Mou'jam Al-Kabir* » (المعجم الكبير) sur l'autorité de Jabir Ibn Samoura, qu'Allah l'agrée.

[3] SAD (ص), LAM (ل), 'AYN (ع), MIM (م) sont quatre lettres de l'alphabet arabe. Ainsi ceux qui abrègent “salla llahou 'alayhi wa sallam” en arabe attachent l'une après l'autre ces quatre lettres de l'alphabet, ce qui donne : صلعم

[4] Voir “ *Mou'jam Al-Manahi Al-Lafdhiya* ”, p.188-189. Si l'abréviation de “salla llahou 'alayhi wa sallam” est une chose proscrite, alors que de dire de ceux qui abrègent “ *hamdoulillah* ” par “ hmd” ou encore de ceux qui abrègent le *salam* par “ as ws wb” ? Notez que “As-Salam” (La Paix) est un des noms d'Allah, par suite, contracter le *salam* par « as wr wb » est une chose extrêmement grave car cela revient à abrèger le nom d'Allah ! Ceci est récurrent dans les textos (SMS), forums sur internet, les tchates, etc. Qu'Allah nous guide !

[5] Voir « *Al-Fatawa Al-Hadithiya* » ,p.168.

Al-Fayrouza-Abadi dit :

« Il n'est pas approprié d'employer des symboles ou des abréviations pour désigner la prière et le salut, comme certains paresseux le font, de même que certains ignorants et certains étudiants en science - ils écrivent 'SAD-LAM-'AYN-MIM' au lieu de *sallallahu 'alayhi wa sallam* » [1]

Ahmad Shakir dit :

« C'est la tradition absurde de certaines des générations postérieures d'abrégé l'écriture de *sallallahu 'alayhi wa sallam*. » [2]

Le mot « Ibn » signifie « fils » en arabe.

Exemples : Omar Ibn Al-Khattab = Omar, le fils de Al-Khattab

'Outhmane Ibn 'Affane = 'Outhmane, le fils de 'Affane

À chaque fois qu'une date apparaît, la lettre « H » ou « G » est mentionné devant.
Le « H » renvoie au calendrier hégirien et le « G » au calendrier grégorien.

Seul le calendrier hégirien est légal, et si des dates en calendrier grégorien sont mentionnés, c'est seulement pour aider le lecteur à se repérer dans le temps du fait que beaucoup de gens, malheureusement, s'y sont habitué au détriment du calendrier hégirien.

Translittération de l'Arabe

Notre choix de système de translittération simplifié, fondé sur une utilisation optimale des représentations graphiques françaises, vise à faciliter la lecture pour ceux qui ne sont pas initiés à la langue arabe. À titre d'exemple, nous avons redoublé la consonne géminée, différencié la vélaire sourde « k » de la glottalisée « q », etc

[1] De son livre « *As-Salat wa Al-Boushr* », comme il est cité dans « *Mou'jam Al-Manahi Al-Lafdhiya* », p.351.

[2] Voir le *Mousnad* de l'Imam Ahmad , n°5088, v.9, p.105.

Chapitre 1

Le Califat d'Outhmane



Ce chapitre ne relate que les événements indispensables à la compréhension de l'ouvrage.
Une rapide rétrospection des événements antérieures au califat de Mou'awiya est nécessaire pour mieux appréhender le sujet.

Omar Ibn Al-Khattab (عمر بن الخطاب), le second calife, avait désigné six illustres Compagnons pour qu'ils choisissent parmi eux celui qui deviendrait le troisième calife. Pourquoi Omar n'a-t-il pas choisi une personne mais plutôt un groupe ? Parce que, certes, parmi ces six personnes il y avait une qui était plus apte que les autres concernant la fonction califale ; cependant, les six étaient, par rapport à cette aptitude, d'un niveau très proche ; Omar a donc préféré que le choix soit fait par concertation[1].

Les six compagnons en question sont :

- 'Outhmane Ibn 'Affane (عثمان بن عفان)
- 'Ali Ibn Abi Talib (علي بن أبي طالب)
- Az-Zoubayr Ibn Al-'Awwam (الزبير بن العوام)
- Talha Ibn 'Oubaydillah (طلحة بن عبيد الله)
- Sa'd Ibn Abi Waqqas (سعد بن أبي وقاص)
- Abdourrahmane Ibn 'Awf (عبد الرحمن بن عوف)

Notons que ces six Compagnons font partie des dix Compagnons promis au Paradis [2]. A noter aussi qu'à ce moment là, Abou Oubayda Ibn Al-Jarrah était mort. Sa'id Ibn Ziyad ne figure pas dans la liste, nous verrons plus bas pourquoi.

Les compagnons dirent à Omar : « Prince des Croyants, ce sera une affaire impossible. Désigne toi-même une personne, pour calife, comme tu as été désigné par Abou Bakr. »

[1] Voir « *Minhajou As-Sounnati An-Nabawiyya* » (منهاج السنة النبوية) du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya, volume 3, pages 257-261. Voir également « *Fath Al--bari* » d'Ibn Hajar Al-'Asqalani.

[2] Les dix compagnons promis au Paradis cités dans plusieurs ahâdith sont : Abou Bakr As-Siddiq, 'Omar Ibn Al-Khattab, 'Outhmane Ibn 'Affane,

Ali Ibn Abi Talib, Abou Oubayda Ibn Al-Jarrah, Az-Zoubayr Ibn Al-'Awwam,

Talha Ibn 'Oubaydillah, Sa'd Ibn Abi Waqqas, Sa'id Ibn Ziyad et Abdourrahmane Ibn 'Awf, qu'Allah les agrée tous. Au sein de ces dix, un rang supérieur appartient aux quatre qui ont occupé la dignité de calife, leur ordre d'excellence correspondant à celui de leur avènement au pouvoir.

Omar répliqua : « Qui nommerai-je ? Si Abou Oubayda Ibn Al-Jarrah vivait encore, je le nommerais, car j'ai entendu le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) dire : « Abou Oubayda est un homme loyal ». Et si Salim était encore en vie, je le nommerais, car, j'ai entendu le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) dire : « Salim est un homme qui aime Allah et qui en est aimé » ». L'un des compagnons dirent : « Prince des croyants, nommes ton fils Abdoullah. » Omar l'apostropha, en ces termes : « qu'Allah te fasse périr ! [1] Par Allah, ce que tu viens de dire, tu ne l'as dit ni en vue d'Allah, ni dans l'intérêt des Musulmans ! Comment puis-je donner le califat à un homme qui n'ose même pas répudier sa femme ! C'est vous, les six personnes que j'ai désigné comme membres du conseil, qui devez nommer l'un d'entre vous. » Ils répliquèrent : « Prince des croyants, il faut que Sa'd Ibn Ziyad [2] y sois compris. » Omar répondit : « Non, il suffit qu'un seul des Bani 'Adiyy aille devant Allah rendre compte de l'exercice du pouvoir. » [3]

[1] « Qu'Allah te fasse périr » est ici, bien évidemment, à prendre au sens figuré du terme; cette expression idiomatique traduit un étonnement, et il ne faut surtout pas s'imaginer qu'Omar aurait invoquer Allah pour la destruction des compagnons.

[2] Sa'id Ibn Ziyad est l'époux de la soeur de Omar (Fatima bint Al-Khattab), autrement dit, il est son beau-frère. Sa'id Ibn Ziyad, tout comme Omar , appartient à la tribu des 'Adiyy (Bani 'Adiyy)

[3] Voir « *Tarikh At-Tabari* » de Ibn Jarir At-Tabari. Pour les francophones, ce livre est disponible en français chez différentes éditions. Cependant, *lisez cet ouvrage historique avec la plus grande précaution*, en effet, l'auteur, le grand savant Ibn Jarir At-Tabari, n'a fait aucun travail d'authentification des récits rapportés. D'ailleurs, dans l'introduction de son livre, At-Tabari nous dit : « ***Ce qui se trouve dans mon livre sur des faits cités du passé et qui peut être rejeter par le lecteur, de même que choquer plus d'une personne du fait de ne pas trouver la véracité sur ces faits ni un sens dans la réalité. Qu'il sache que nous ne l'avons pas fait de notre propre personne mais nous avons fait que retranscrire ce qui nous a été rapporté par des narrateurs.*** » On peut prendre comme exemple un passage qui se trouve dans ce livre lorsque 'Othmane fut tué, Aïcha dit : « Tuez-le parce que c'est un mécréant. » Dans cette histoire on trouve dans sa chaîne de transmission Nasr Ibn Mouzahim. Imam Ouquaili dit à son sujet : Il avait une tendance chiite et faisait beaucoup d'erreurs. L'Imam Adh-Dhahabi dit à son sujet : « C'est un chiite (*rafidhi*) de peau qu'il faut éviter . » Abou Khaythama dit à son sujet : « C'est un menteur. »

Ce collège s'étant réuni, trois d'entre ses six membres expriment leur accord pour que quelqu'un parmi les autres soit calife : en fait ces trois membres remettent leur possibilité d'être nommé calife aux trois autres ; restent donc Abdourrahmane Ibn 'Awf, Outhmân et Ali.

Abdourrahmane Ibn 'Awf se désiste lui aussi par rapport à la fonction de calife et propose à Outhmân et à Ali de choisir le calife parmi eux. Ils acceptent.

Abdourrahmane Ibn 'Awf se met à consulter trois jours durant les Compagnons présents à Médine.

La troisième nuit, il réveille Al-Miswar ibn Makhrama, l'envoie appeler Az-Zubayr et Sa'd Ibn Abi Waqqas, avec qui il s'entretient.

Puis il envoie al-Miswar quérir Alî, avec qui il s'entretient longuement, puis Outhmân avec qui il s'entretient longuement aussi [1]

Il dit notamment à chacun de ces deux personnages : *“Fais serment par Allah que si tu es nommé dirigeant tu seras juste et si l'autre est nommé tu obéiras.”* [2]

Arrive l'heure de la prière de l'aube (*soubh*). Après l'avoir accomplie, Abdourrahmane Ibn 'Awf envoie quérir tous les Emigrants (Al-Mouhajiroune) et les Auxiliaires(Al-Anssar) présents à Médine, tous les chefs des armées – ils étaient venus accomplir le pèlerinage à la Mecque avec le défunt calife Omar – et tout ce monde se réunit dans la mosquée du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam).

Abdourrahmane Ibn 'Awf déclare alors qu'après avoir consulté les gens, il a constaté *“qu'ils ne considèrent personne comme étant du même niveau que Uthmân.”* Il fait alors allégeance à ce dernier, et les responsables présents la lui font eux aussi. [3]

[1] Rapporté par Al-Boukhari dans son *Sahih*, hadith n° 7207

[2] idem, n°3700

[3] idem, n° 7207

Ali aussi lui fait allégeance [1].

Ahmad Ibn Hanbal dira : “Aucune allégeance n’aura autant fait l’unanimité que celle faite à Outhmane” [2]. Les musulmans l’ont désigné comme leur dirigeant après trois jours de consultation, en étant unis, avec affection [3].

Il est vrai qu’il fut très difficile aux compagnons parmi les Mouhajiroune et les Ansar de choisir entre Outhmane ou Ali et de les départager, car tous deux étaient dignes de mériter le titre de calife des musulmans. Finalement, c’est en faveur de 'Outhmane que les musulmans tranchèrent. Sa pondération et son esprit de conciliation furent vraisemblablement des atouts décisifs dans le choix qui se porta sur lui. [4]

Certes les gens de la Sounna se sont accordés de manière unanime concernant le dire de 'Ali Ibn Abi Talib : « Les meilleurs de cette communauté après son Prophète sont Abou Bakr et Omar.» [5]

Les gens de la Sounna admettent qu'Outhmane a plus de mérite qu'Ali, les compagnons l'ayant élu (calife) en présence de celui-ci. [6]

Certes, les gens de la Sounna parmi les savants, les serviteurs, les gouverneurs se sont accordés à dire : « Abou Bakr puis Omar puis Outhmane puis Ali. »

Je pourrais parler du califat de Outhmane, de ses réalisations en tant que calife, de sa piété et de ses vertus, mais là n'est pas le sujet, par suite, je vais donc passer directement à l'essentiel et ne relater que les événements utiles à la compréhension du sujet, en l'occurrence comprendre en quoi Mou'awiya (معاوية) est innocent des accusations de la secte chiite.

[1] Rapporté par l'Imam Al-Boukhari dans son *Sahih*, n° 3700.

[2] Voir « *Minhaj As-Sounna An-Nabawiyya* » du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya, volume 3, page 261.

[3] Idem

[4] Voir « *L'Histoire des quatre califes bien-guidés* » de l'Imam As-Souyouti, p. 203, éditions universel, 2007 G.

[5] Rapporté dans « *La plus grande recommandation sur le dogme et la prédication* » du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya, page 101, éditions Sabil, 2004 G.

Voir également l'explication de cela dans « *Kitab Fadha'il As-Sahaba* », vol. 1, p.76 à 92 avec la correction de Shaykh Wasi-llah Ibn Mouhammad 'Abbas

[6] Voir « *Al-Wasitiyya* » du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya, p.46, éditions Maison d'Ennour, 2001 G.

Au début, tout va bien. Les premières années du califat de Outhmane furent marquées donc par un considérable élargissement des territoires de l'Etat islamique et partant par une prodigieuse prospérité et un grand essor sur tous les plans, ce qui donna lieu à la naissance de puissants groupes de pression possédant l'argent et le pouvoir et qui agissaient tout autour du calife. L'action de ces groupes suscita une sourde révolte au sein de la communauté, ce que manquèrent pas d'exploiter les ennemis de l'Islam pour saper les bases de l'Etat et semer la sédition (fitna) parmi les musulmans. L'un des hommes qui jouèrent un grand rôle dans cette politique de sape contre les assises du califat fut Abdoullah Ibn Saba' [1], un juif du Yémen. Abdoullah Ibn Saba' se prétendait musulman [2].

Tous les historiens musulmans ont écrit sur le rôle néfaste capital joué par cet homme dans l'exacerbation de la révolte contre Outhmane et dans l'encouragement de la zizanie et de la division entre les musulmans. La secte extrémiste Saba'iyya [3] qui se revendique de ses idées hérétiques fera, elle aussi, de nombreux dégâts dans l'Histoire de l'Islam, avant de disparaître.

Abdoullah Ibn Saba' joua donc un rôle considérable dans la division de la communauté au temps de Outhmane. Il sera à l'origine de la sédition (fitna), tout du moins de ses prémices. Abdoullah Ibn Saba' est considéré comme le père du chiisme et sera à l'origine des idées et doctrines de cette secte. Même si les chiites ont tendance à nier la réalité de Abdoullah Ibn Saba', il ne fait aucun doute de l'existence historique de ce personnage.

Ce qui est surprenant, c'est que même son existence est relaté dans des livres chiites de référence !!

D'après un grand théologien chiite appelé Al-Noubakhti, la première personne impliqué dans le dénigrement des compagnons du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) et à avoir mis en vigueur cette pratique était le juif Abdoullah Ibn Saba', qui s'était prétendu appartenir à l'Islam.

[1] En arabe : عبد الله بن سبأ

[2] Voir *L'Histoire des quatre califes bien-guidés* de l'Imam As-Souyouti, p.215, éditions universel, 2007

[3] Les Saba'iyya est une des quatorze branches de la secte chiite duodécimain, connu sous le nom de « *Rawafidh* »

Al-Noubakhti a monté clairement que ce juif était celui qui avait commencé à insulter les compagnons et tout particulièrement Abou Bakr, Omar et Outhmane.

Al-Noubakhti a dit :

« Abdoullah Ibn Saba' est parmi ceux qui ont ouvertement dénigré Abou Bakr, Omar, Outhmane et les compagnons et les renier en disant que 'Ali lui avait ordonné de le faire. Ali convoqua alors l'homme qui avoua son acte. Par conséquent, Alors donna l'ordre de l'exécuter. Mais les gens crièrent : Ô Commandeur des Croyants ! Exécuterais-tu un homme qui invite les gens à vous aimer... » [1]

Al-Noubakhti ajouta :

« Abdoullah Ibn Saba' disait quand il était juif que Yousha' Ibn Noun était désigné par Moïse comme successeur. Lorsqu'il se convertit, il commença à parler de la désignation de 'Ali comme successeur du Prophète...Et il était le premier à avoir déclaré la succession de 'Ali comme obligation...C'est la raison pour laquelle, tous ceux qui divergent avec les chiites attribuent le « Rafdh » [2] au Judaïsme. » [3]

En effet, une des causes d'appellation des chiites par « Ar-Rafidha », selon Al-Mirza Taqi, remonte à l'époque de Zayd Ibn 'Ali, un membre d'*Ahl Al-bayt* [4], qui avait reproché aux chiites le fait d'insulter Abou Bakr et Omar, qu'Allah les agrée. Ils lui demandèrent : « Que penses-tu d'eux ? » Il répondit « Je ne dis d'eux que du bien. » Ils lui dirent : « Alors, tu ne fais plus partie des nôtres. » Et ils l'abandonnèrent et le renièrent.

Zayd Ibn Ali dit : « Ils nous ont reniés, aujourd'hui. »

Depuis ce jour, ils furent appelés « Ar-Rafidha ». Et l'imam Zayd Ibn Ali utilisait cette appellation pour désigner ceux qui exagéraient dans cette doctrine chiite et se permettaient d'insulter les compagnons [5].

[1] « *Firaq Al-Chi'a* » d'Al-Noubakhti (savant chiite), pages 44-45

[2] Du verbe arabe « *rafadha* », c'est-à-dire refuser, renier, désavouer.

[3] « *Firaq Al-Chi'a* » d'Al-Noubakhti, pages 44-45

[4] « *Ahl al-bayt* » (أهل البيت) signifie littéralement « les gens de la maison », il s'agit de la famille du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam).

[5] Voir « *Nâsikh Al-Tawârikh* » d'Al-Mirza Taqi, tome 3, page 590

Une fois, Abdoullah Ibn Saba' vint à Ali pour le monter contre Abou Bakr et Omar. Mais Ali le repoussa en disant : « N'avez-vous que cela à faire ? » [1]

Les chiites n'en tireraient-ils pas une leçon de par la position de 'Ali vis-à-vis de 'Abdoullah Ibn Saba', surtout lorsqu'il voulut le faire exécuter comme il n'arrêtait pas d'insulter les compagnons du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam)

De quel côté peut-on mettre les chiites d'aujourd'hui ?

Est-ce du côté de 'Ali qui voulait exécuter quiconque détestait Abou Bakr, 'Omar et Outhmane ou du côté de 'Abdoullah Ibn Saba' qui introduisit la pratique du dénigrement contre tous les compagnons et les épouses du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) ? [2]

Il va de soi que Abdoullah Ibn Saba' avait pour dessein secret de semer la zizanie entre le calife et ses proches parmi les Banou Oumayya [3], d'une part, et entre les partisans d'Ali, parmi les Banou Hachim [4], qui se croyaient en droit de revendiquer le califat, d'autre part.

Abdoullah Ibn Saba' incarnait l'exemple parfait de l'hypocrite, en apparence musulman, mais œuvrant à la destruction de l'Islam de l'intérieur. Il se mit à sillonner de long en large les provinces de l'Etat islamique, en propageant ses idées séditeuses contre le calife sous prétexte fallacieux d'ordonner le convenable et de combattre le blâmable [5].

[1] Voir « *Al-Ghârât* » d'Al-Thaqafi, tome 1, page 203

[2] Voir « *Dialogue constructif entre sunnites et chiites* » de 'Abdoullah Ibn Sa'id Al-Jounayd, pages 55-56, éditions Dar al-Qur'ân wa as-sunna, 1998. Je vous conseille fortement ce livre très riche en enseignement. Vous trouverez toutes les aberrations et contradictions de la croyance de la secte chiite ainsi que leurs égarements manifestes.

[3] Les Banou Oumayya (oumeyyades) est une tribu arabe. Outhmane appartenait à cette tribu, de même que Mou'awiya.

[4] Les Banou Hachim (hachémistes) est une tribu arabe. Ali était de cette tribu, de même que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam).

[5] Voir « *l'Histoire des quatre califes bien-guidés* » de l'Imam As-Souyouti, p.215-216.

Abdoullah Ibn Saba' sillonna le Hijaz, puis Basra, puis Al-Koufa, puis la Syrie, où il en fut expulsé, avant d'atterrir en Égypte. Là où il allait, il prêchait des idées étrangères à l'esprit et à la lettre de l'Islam. Il comptait sur les gens fraîchement convertis et qui ne connaissaient pas bien l'Islam pour distiller sa propagande. Il prêchait qu'Ali était plus digne de gouverner et que le califat lui revenait de droit. Par conséquent, en déduisait-il, Outhmane doit être destituer de son poste, car il a usurpé ce titre. Bien plus, les historiens rapportent que ce Abdoullah Ibn Saba' et ses partisans développèrent des idées franchement hérétiques et extrémistes en soutenant qu'Ali était le prophète, puis son incarnation de la divinité. Après la mort de leur maître à penser, les Saba'iyya (les adeptes et partisans de 'Abdoullah Ibn Saba') prétendirent que celui-ci était le Mahdi [1] attendu qui reviendra après une période d'occultation pour restaurer l'ordre et la justice sur terre. On rapporte que 'Ali, outré par l'hérésie et l'extrémisme de ces gens-là fit exécuter plusieurs d'entre eux. Certes, si Outhmane avait fait preuve de fermeté avec ce genre de personnes, nul doute que leurs idées auraient été étouffées dans l'œuf et n'auraient pas pénétré si insidieusement la communauté. Mais son esprit conciliant et sa douceur de caractère ainsi que sa crainte de semer la division au sein de sa communauté l'ont empêché se sévir contre eux, ce qui les poussa à redoubler de zèle dans leur opposition au calife.

Lorsque 'Ali fut informé de l'agitation qu'entretenait Abdoullah Ibn Saba' et des idées hérétiques qu'il propageait, il le désavoua et condamna ses opinions. Ce dernier quitta alors Médine et s'installa à Basra, en Irak, où il sut comment détourner à son profit le mécontentement contre la politique du calife.

La crise qui couvait au sein de la communauté finit donc par éclater au grand jour, exacerbée par les agissements des éléments subversifs qui œuvraient à la destruction du califat. La crise se transforma en opposition ouvert contre le calife Outhmane et son entourage.

Les différentes tribus arabes qui avaient embrassé l'Islam se déclarèrent en révolte contre les Banou Oumayya, la tribu à laquelle appartenait Outhmane et la plupart de ses gouverneurs.[2]

[1] Les gens de la Sounna croient qu'Allah soutiendra Sa Religion et Ses serviteurs à la fin des temps par un homme de la famille du Prophète (salla llahou alayhi wa sallam) qui fera régner la justice sur terre après que l'injustice et l'oppression aient régné. Cet homme est surnommé « Al-Mahdi » .

[2] Voir « *l'histoire des quatre califes bien-guidés* » de l'Imam As-Souyouti, p.216-217

On reproche à Outhmane d'avoir nommé à des postes administratifs des gens de sa parenté tels que Mou'awiya, Abdoullah ibn Kourayz, Al-Walîd ibn 'Ouhba, Marwane, qui appartiennent tous aux Banou Oumayya. En fait Outhmane n'a fait que garder Mou'awiya [1] au poste auquel Omar l'avait nommé [2], et s'il a effectivement nommé certains membres de sa famille à des postes administratifs, c'est parce qu'il pense sincèrement qu'ils sont capables d'assumer les charges qui leur sont confiées : chez les Qouraysh, c'est dans la famille Banou Oumayya que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a le plus nommé de responsables ; après lui Abou Bakr et Omar ont eux aussi donné des responsabilités à de nombreux membres de cette famille ; Outhmane ne voit sincèrement aucun problème à faire de même [3].

D'autres personnes disent que Outhmane accorde, dans l'argent du trésor public, des grands dons à certains de ses parents. Ibn Taymiyya répond : *“Où sont les chaînes authentiques prouvant cela ? Outhmane faisait des dons à ses proches mais il en faisait aussi à des gens qui n'avaient pas de lien de parenté avec lui.”* [4]

Outhmane accordait effectivement des dons à ses parents à partir du trésor public, mais c'est parce qu'il était d'avis que la part qui revenait au Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) revenait, après lui, au calife ; si la majorité des autres *moujtahidoune* [5] n'ont pas eu cet avis, il en est qui, plus tard, ont eu le même avis que Outhmane [6] ; il y a même un Hadîth du Prophète à ce sujet, mais son authenticité fait l'objet d'avis divergents [7].

[1] Il s'agit bien sûr de Mou'awiya Ibn Abi Soufyane (Mou'awiya, le fils d'Abou Soufyane). Il est le cousin de Outhmane. Ils appartiennent à la tribu des Banou Oumayya. En arabe « Mou'awiya Ibn Abi Soufyane » s'écrit : معاوية بن أبي سفيان

[2] Voir « *Al-'Awâssim min Al-Qawâssim* » de Ibn 'Arabi, page 95.

[3] Voir « *Minhaj As-Sounnou An-Nabawiyya* » du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya volume 3, p. 276-277.

[4] Et quant à celui qui prétend le contraire, je lui dis : « apportez vos preuves si vous êtes véridiques ». Il ne suffit pas que d'apporter des récits, mais faudrait-il encore en vérifier l'authenticité. Et c'est cela donc la science des *Mouhaddithoune* (les savants spécialisés dans les science du hadith et des *athar*). Beaucoup de gens se sont égarés à cause de leur ignorance de cette science.

[5] « *moujtahidoune* » est le pluriel du mot « *moujtahid* » (مجتهد), c'est-à-dire la personne qui fait un effort d'interprétation pour s'approcher de la vérité.

[6] Voir « *Bidâyatou al-mujtahid* », volume 2 / p. 725-726

[7] Voir « *Minhaj As-Sounna* » d'Ibn Taymiyya, volume 3, page 298.

D'autre part, Outhmane était d'avis que la part que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait le droit de donner à ses proches ("dhawi-l-qurbâ"), le calife du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a aussi le droit de la donner à ses proches ; ce fut, après lui, également l'avis d'autres *moujtahidoune* [1].

Telle était la cause ayant conduit Outhmane à agir ainsi ; il était sincère dans son interprétation, même si l'avis des autres savants sur le sujet paraît plus prudent [2].

Les cerveaux de la sédition n'ont aucun scrupule pour parvenir à leurs objectifs : ils n'hésitent pas à écrire des faux qu'ils signent du nom d'illustres Compagnons et qu'ils envoient à des gens pour les soulever. Ils prétendront ainsi que 'Alî leur a écrit une lettre critiquant Outhmane. Alî s'exclamera : "*Par Allah je ne vous ai jamais envoyé de lettre !*" [3].

Pareillement, alors que Masrouq reproche à Aïcha d'avoir écrit aux gens pour les soulever contre Outhmane, elle proteste et dit : « Par Celui en qui les croyants ont foi et que les mécréants renient, je ne leur ai pas écrits une seule lettre ! » [4].

Signer des faux sera ainsi une des armes que ceux qui fomentent la rébellion utiliseront de toutes les façons possible [5]. Bientôt les provinces bourdonnent de rumeurs dénigrant le calife Outhmane.

Or Outhmane est la douceur même ("*ghallaba ar-raghba*") [6]. Il met en place dans chaque grande ville un registre public destiné à recevoir les doléances des administrés, il invite ceux qui ont des plaintes à venir les faire entendre lors du pèlerinage [7].

[1] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, volume 3, page 292.

[2] Voir *Majmou' Fatawa* d' Ibn Taymiyya, 35/24.

[3] Voir *Al-'Awâssim min Al-Qawâssim* d'Ibn 'Arabi, page 135.

[4] Idem, page 142.

[5] Idem, page 120 (note de bas de page).

[6] Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 35/24.

[7] Note de bas de page dans *Al-'Awâssim min Al-Qawâssim* d'Ibn 'Arabi, page 128.

Outhamne , qu'Allah l'agrée, refuse que pour le défendre on entreprenne quelque chose susceptible de faire couler le sang. Mou'âwiya, gouverneur de Cham [1], lui proposera d'envoyer une petite armée assurer l'ordre à Médine car celle-ci pourrait être la proie de ceux dont on sent bien qu'ils sont en train de faire naître une lame de fond. Outhmane refuse [2].

Plus tard d'autres Compagnons lui proposeront de le défendre contre les insurgés. Outhmane refusera encore de faire le premier des pas qui feront couler le sang [3].

Son caractère indulgent et sa nature douce lui interdisait tout recours à la violence. Il ne s'empêcha pas, au demeurant, de le signifier à ses gouverneurs avec sa sincérité habituelle : « J'ai écouté votre point de vue, leur répondit-il, et je crains que ce ne soit là l'épreuve que m'avait annoncée le Messenger d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam). Auquel cas, j'y ferais face avec ma douceur et mon indulgence. Je ne veux pas qu'on me dise que j'ai fait preuve de faiblesse parce que j'ai préféré donner la priorité à l'intérêt et au bien des musulmans ! Je ne veux pas aussi avoir à rendre des comptes le Jour où je serai debout face au Seigneur ! Au demeurant, je suis conscient que ce jour n'est pas loin ! »

Outhmane, qu'Allah l'agrée, savait donc que le moment de son départ (de sa mort) n'était pas loin. En effet, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) lui avait prédit à plusieurs reprises qu'il mourra en martyr. Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) lui a dit aussi qu'Allah le vêtira d'un vêtement (le pouvoir) et qu'il ne doit pas l'ôter en aucun cas ni faire couler le sang quitte à mourir pour cela ! La preuve, lorsque son gouverneur de Syrie, Mou'awiya, lui proposa de venir s'établir en Syrie (pays de Cham), où la population lui était acquise, il refusa catégoriquement en lui disant : « Même si on me tranche la tête, je n'abandonnerai pas Médine pout tout l'or du monde ! Jamais je ne quitterai le voisinage du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) ! » Mou'awiya lui proposa alors de lui envoyer un détachement de soldats pour le protéger, mais il déclina aussi cette offre.[4]

[1] Le Cham (شام) est une région qui comprend une partie de la Syrie, Liban, Palestine et Jordanie. Une partie de cette région se trouve en Syrie. Mou'awiya était gouverneur de cette contrée. C'est Omar qui l'avait désigné à ce poste . Outhmane, lors de son califat, l'a renouvelé à ce même poste.

[2] Voir *Al-'Awâssim min Al-Qawâssim* d'Ibn 'Arabi, page 138 (note de bas de page).

[3] Idem, p. 129, p. 139-141 (note de bas de page)

[4] Voir *l'histoire des quatre califes bien-guidés* de l'Imam As-Souyouti, p. 218-219

En l'an 35 H, les insurgés entrent à Médine [1]. Ils se rendent auprès de Outhmane et lui reprochent de vive voix ce qu'ils disaient jusqu'à présent dans les provinces. Outhmane leur demande : *“Que voulez-vous ?”* Ils font part de leurs exigences, et Outhmane finit par s'engager à les respecter : il y a notamment le fait de ne plus nommer que les gens que ces insurgés estiment dignes des postes administratifs ; il y a aussi le fait de répartir les recettes fiscales de façon égale. Pour leur part les insurgés prennent l'engagement de reconnaître son autorité en tant que calife [2].

Ils repartent alors de Médine satisfaits, mais bientôt ils interceptent un cavalier porteur d'une lettre signée de Outhmane qui demande au gouverneur d'Egypte de mettre à mort les insurgés. Ils reviennent alors à Médine [3].

Des insurgés viennent rencontrer Alî et lui disent qu'ils vont se soulever contre Outhmane et qu'il doit les aider dans cette entreprise. Devant son refus, ils lui disent : *“Eh bien pourquoi nous as-tu donc envoyé la lettre ? – Par Allah, je ne vous ai jamais envoyé de lettre !”* proteste Alî [4]. Les insurgés vont demander des explications au calife Outhmane. Celui-ci jure ne pas être à l'origine de la missive qu'ils ont interceptée. Les insurgés finirent par découvrir finalement que l'auteur de cette fameuse lettre n'était autre que Marwane Ibn Al-Hakam [5], le conseiller du calife. Ils lui demandent alors de leur remettre Marwane ibn All-Hakam, chose que 'Outhmane refusa. Par suite, les insurgés assiègent Outhmane dans sa maison.

Outhmane, se souvenant de la recommandation du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) qui lui avait dit de ne pas ôter le vêtement (le pouvoir) dont Allah le vêtira, refusa d'accéder à leur chantage.

Quand le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) vivait encore, un jour qu'il se trouvait dans un verger de Médine, et que Abou Bakr, puis Omar, enfin Outhmane étaient venus s'asseoir en sa compagnie, il avait dit à Abou Moussa – qui ce jour-là était à l'entrée du verger – à propos de Outhmane : *“Donne-lui la permission d'entrer et donne-lui la bonne nouvelle du paradis avec une épreuve qui l'atteindra”*. Outhmane avait dit alors : *“C'est à Allah dont on demande l'aide !”* [6]

[1] Voir *Al-'Awâssim min Al-Qawâssim* d'Ibn 'Arabi, page 132.

[2] Idem, p. 132-133

[3] Idem, p. 134

[4] Idem, p. 135

[5] Marwane Ibn Al-Hakam (مروان بن الحكم) s'était marié avec la fille d'Outhmane Ibn 'Affane : Aïcha bint 'Outhane Ibn 'Affane. La mère de Aïcha Bint Outhmane Ibn 'Affane est Rouqayya, la fille du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam).

[6] Rapporté par Al-Boukhari, voir « *Fath Al-Bari* » d'Ibn Hajar , 7/ 47-48

Un autre jour, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) lui avait également dit que s'il devenait calife et que des hypocrites lui ordonnaient de se défaire de cette fonction il ne devait pas leur obéir [1]. De même, Ibn Omar, qu'Allah l'agrée, raconte : *“Le Prophète parla d’une fitna [épreuve, discorde] qui surviendrait. Un homme passa, et il dit alors : “Ce jour-là celui-là sera tué injustement”. Je regardai alors l’homme : c’était Outhmane.”* [2].

Encerclé dans sa demeure, Outhmane, qu'Allah l'agrée, veut raisonner une dernière fois ses ennemis : il ne fuit pas le martyr – que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) lui avait annoncé, comme nous venons de le voir – mais il ne cherche pas non plus la mort ; et surtout, il veut préserver l’unité des musulmans.

Quant à ces insurgés, Outhmane, qu'Allah l'agrée, leur dit : *“Si vous me tuez, alors vous ne pourrez plus vous aimer les uns les autres, vous ne prierez plus sous la direction des uns et des autres et vous ne serez plus unis face à vos ennemis.”* [3]

Outhmane, qu'Allah l'agrée, rappelle aux insurgés que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a interdit de verser le sang de l’homme, sacré par nature, sauf dans des cas précis ; or aucun de ces motifs n’est présent en lui ; *“Pour quelle raison allez-vous donc me tuer ?”* questionne-t-il [4].

Outhmane leur rappelle aussi que, du temps du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), alors que les musulmans devaient auparavant acheter leur eau, il a, sur la demande du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), acheté et offert aux musulmans le puits de Rouma à Médine et qu’aujourd’hui les insurgés lui interdisent de bénéficier de l’eau de la ville ; qu’il a acheté une parcelle de terrain pour la joindre à celle de la mosquée du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) et qu’aujourd’hui ils lui interdisent d’accomplir ne serait-ce qu’une prière dans cette même mosquée.

[1] Rapporté par Ibn Majah dans ses « *Sounan* », n°112.

[2] Hadith rapporté par l'Imam Ahmad et authentifié dans *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar, vol.7, p.48.

[3] Voir *Tarikh At-Tabari*, ainsi que *Wâqi 'a-é Karbalâ'* de Cheikh 'Atîqou-Ar-Rahmân A-Sanbhalî, page 44.

[4] Rapporté par At-Tirmidhi (2158), Abou Dawoud (4502), An-Nasa'i (4019) et Ibn Maja (2533).

Outhmane leur rappela aussi qu'un jour, alors que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), Abou Bakr, Omar et lui-même se trouvaient sur une colline de la Mecque, que celle-ci avait eu une secousse et que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait alors dit à la colline de se tenir tranquille car elle portait un prophète, un juste et deux martyrs. Ses ennemis ayant reconnu tout ce qu'il leur dit, Outhmane s'exclame : *“Allahou Akbar ! (Allah est le plus Grand) Ils sont témoins, en ma faveur, par le Seigneur de la Ka'aba, que je suis martyr !”* [1]

Ali, qu'Allah l'agrée, essaya de jouer les bons offices en calmant les esprits, mais les passions s'étaient déjà déchaînées et l'avaient emporté sur la raison. Il demanda alors à Outhmane de leur donner ordre de les combattre les insurgés; ce qu'il refusa. Il insista, en vain. Il sortit en disant : « Oh Seigneur ! Tu sais bien que nous avons prodigué tous nos efforts ! ». Abdoullah Ibn Omar lui proposa la même chose, mais il refusa encore en disant, en lui disant : « Je n'ai nul besoin de verser de sang ! ». Ce fut au tour d'Abou Hourayra de l'adjurer de résister avec leur soutien, mais il lui répondit : « Je te conjure, oh Abou Hourayra de jeter ton épée, car c'est moi qu'ils veulent ! J'épargnerai les musulmans de la sédition avec ma personne ». Abou Hourayra dira plus tard : « J'ai jeté mon épée, et je ne sais plus où elle se trouve jusqu'à aujourd'hui. »

Al-Moughira Ibn Chou'ba arriva et proposa au calife d'ouvrir une brèche dans la maison et de partir à la Mecque ou en Syrie, mais il rejeta aussi cette éventualité en lui disant : « Je ne laisserai jamais la demeure de mon émigration et le voisinage du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam). »

« Sors avec ces gens-là, lui dit Al-Moughira Ibn Chou'ba, et combats-les, car tu as avec toi le nombre et la force, et tu es dans la voie de la justesse alors qu'ils sont dans l'erreur ! » Outhmane répondit : « Je ne serai pas le premier à contrevenir aux ordres du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) en versant le sang dans sa communauté.»

On rapporte qu'Outhmane s'adressa à ses domestiques en leur disant : « Celui qui jette son arme sera libre ! » Ils jetèrent leurs armes et ils furent affranchis. [2]

[1] Rapporté par At-Tirmidhî (3703) et par An-Nassâ'î (3608).

[2] Voir *Tarikh Al-Khoulafa (Histoire des quatres califes bien-guidés)* de l'Imam As-Souyouti, p.223-224

Les insurgés assassinent bientôt Outhmâne alors qu'il récite le Coran dans sa demeure. Ce tragique événement se produit le 18 *dhou-al-hijja* de l'an 35 H.

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait dit :

« *Il y a trois événements qui sont tels que celui qui échappe [aux troubles] qui apparaîtront alors, celui-là sera vraiment sauvé [= sera chanceux] : ma mort, le meurtre d'un calife ferme sur la vérité et offrant cette vérité, et la venue de l'Antéchrist.* » [1]

Par une succession de malentendus entre les Compagnons et surtout par le fait que des insurgés en tireront tout le profit possible, le meurtre de Outhmane va donner toute sa force à ce que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait décrit comme « *l'épreuve (fitna) qui frapperà de ses vagues comme le fait la mer.* » [2]

Houdhayfa Ibn Al-Yaman, qui avait expliqué à Omar que cette grande épreuve n'arriverait pas de son vivant, avait un jour dit à d'autres Compagnons : “*Comment serez-vous lorsque les gens de votre religion se livreront bataille ?*” [3] ; ayant maintenant appris la nouvelle du meurtre de Outhmane, il comprend immédiatement que l'heure de la grande “*fitna*” est arrivée ; il meurt quarante jours après [4].

Et de fait, comme l'a écrit Ibn Taymiyya, à la mort de Outhmane, la fitna (l'épreuve) l'épreuve va toucher de très nombreuses personnes [5].

Voyons maintenant les circonstances de l'assassinat d'Outhmane, qu'Allah l'agrée.

Depuis qu'il s'est retrouvé assiégé dans sa demeure, forcé à ne plus pouvoir sortir y compris pour diriger la prière des musulmans, le calife s'est mis en état de purification continue; jeûnant et récitant le Coran, dans l'attente de ce qu'Allah aura décidé pour lui.

[1] Rapporté par Ahmad (21450) , cité dans *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya , volume 3, page 342.

[2] Rapporté par Al-Boukhari (502) et Mouslim (144).

[3] Rapporté dans *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar Al-'Asqalani, 13/107.

[4] Voir *Minhaj As-Sounna* du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya (1/214)

[5] Idem, 3 / 297

La veille du jour où il fut assassiné, on rapporte qu'il vit en rêve le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) qui lui dit : « Nous t'attendons pour venir rompre le jeûne avec nous. »

De son côté, Abou Al-Khayr Al-Hakami Al-Qazwini rapporte 'Abdoullah Ibn Salam a dit : « Je suis entré chez 'Outhmane alors qu'il était assiégé, pour demander de ses nouvelles, et il m'a dit : « Bienvenue ô mon frère; veux-tu que je te raconte ce que j'ai vu cette nuit dans un rêve ? J'ai vu le Messager d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam) qui me disait : « Ils t'ont assiégé ? ». J'ai répondu « Oui . » Il m'a présenté un seau d'eau dans lequel j'ai bu jusqu'à satiété; j'en éprouve jusqu'à maintenant une fraîcheur entre mes épaules et ma poitrine. Ensuite, il m'a dit : « Si tu veux, tu peux avoir le dessus sur eux, et si tu veux, tu viendras rompre ton jeûne avec nous ». J'ai choisi d'aller rompre mon jeûne avec lui, et je me suis levé avec l'intention de jeûner. Il fut assassiné ce jour là.

L'Imam As-Souyouti rapporte que les insurgés empêchèrent l'eau de parvenir jusqu'au calife. Celui-ci sortit sur sa terrasse et dit aux gens : « Y a-il Ali parmi-vous ? », « Non » répondirent-ils. Il se tut un instant puis reprit : « Y t-il quelqu'un qui veut transmettre à Ali notre désir d'avoir un peu d'eau ? » Informé de cela, Ali lui envoya trois outres d'eau, mais elles faillirent ne pas lui parvenir, et certains domestiques des Banou Hachim et des Banou Oumayya furent blessés avant que cette eau n'arrive jusqu'à lui. « Honte à vous, leur dit Ali, car ce que vous faites n'a rien du comportement des musulmans ! Même les romains et les perses assiégés avaient le droit à la nourriture et à de l'eau ».

Lorsqu'Ali fut informés que les insurgés en voulaient à la vie de Outhmane, il s'exclama : « Nous avons exigé de lui qu'il livre Marwane ! Nous n'accepterons pas qu'il soit attenté à sa vie ! ». Il dit ensuite à ses fils Al-Hassan et Al-Houssayn : « Partez avec vos épées et restez devant la porte de Outhmane en empêchant quiconque de parvenir jusqu'à chez-lui ! » Az-Zoubayr et Talha ainsi que d'autres compagnons envoyèrent eux aussi leurs fils pour empêcher les insurgés d'entrer chez le calife et de lui réclamer la livraison de Marwane.

En voyant cela, les insurgés se mirent à arroser la porte de Outhmane de flèches qui blessèrent Al-Hassan Ibn Ali. Mouhammad Ibn Talha, un esclave de Ali ainsi que Marwane qui se trouvait à l'intérieur de la maison. Mouhammad Ibn Abi Bakr qui se trouvait avec les insurgés, eut peur alors que les Banou Hachim ne viennent prêter main forte à Al-Hassan et Al-Houssayn ce qui causerait une grande sédition.

Il dit à certains insurgés : « Si les Banou Hachim viennent et voient les blessures d'Al-Hassan, ils se porteront au secours d'Outhmane et fausseront vos plans ! »

On rapporte que les insurgés qui avaient appris qu'un détachement de l'armée de Syrie (gouverné par Mou'awiya) se dirigeait vers Médine, qu'Al-Qa'qa' Ibn 'Amrou arrivait de Koufa et 'Abdoullah Ibn Abi As-Sarh d'Egypte, paniquèrent et décidèrent de mettre à exécution leur plan machiavélique.

Mouhammad Ibn Abi Bakr entra alors avec un groupe d'insurgés dans la maison de Outhmane en se faufilant par la demeure de l'un des se voisins parmi les Anssar, à l'insu des gardes du calife qui se trouvaient sur la terrasse et devant sa porte. Outhmane se trouvait seul avec son épouse Nayla dans la maison.

Mouhammad, le fils du premier calife et demi-frère de Aïcha, le saisit par la barbe, mais Outhmane l'interpella en ses termes : « Oh mon neveu, si ton père était encore de ce monde, il n'approuverait pas ton geste à mon égard ! ». Confus, Mouhammad Ibn Abi Bakr lâcha la barbe du calife et tourna les talons. Mais les hommes qui l'accompagnaient se jetèrent sur Outhmane et lui portèrent plusieurs coups d'épée alors qu'il était en train de réciter le Coran. Au premier coup, dit-on, qui le frappa sur la main, Outhmane s'écria « Allah est Le Plus Grand ! Cette main fut la première à transcrire la Révélation du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) ! ». Des gouttes de son sang giclèrent sur le verset suivant :

﴿ فَسَيَكْفِيكَهُمُ اللَّهُ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴾

﴿ Allah te protégera de leur mal, et Il est celui qui entend tout et sait tout. ﴾

(Sourate 2 – Verset 137)

Son épouse se jeta sur lui pour le protéger, en repoussant ses agresseurs, mais un coup d'épée la blessa et lui sectionna certains des doigts de sa main.

Ibn 'Asakir rapporte que l'assassin du calife est un égyptien du nom de Hammad. D'autres versions donnent le nom de Al-Aswad At-Tadjini ou de Siyyar Ibn 'Ayyadh. Il est possible que les trois hommes aient participé à son assassinat, et Allah demeure le plus savant. [1]

De son côté, 'Abdoullah Ibn Salmane, qu'Allah l'agrée, a dit : « Après qu'Outhmane eut été frappé par ses assassins, et tandis qu'il baignait dans son sang, il eut ces derniers mots : « Seigneur, rassemble la communauté de Mouhammad ! »

[1] Voir « *Tarikh Al-Khoulaifa* » (*Histoire des Califes*) de l'Imam As-Souyouti.

Leur forfait accompli, ses assassins s'enfuirent, sous les cris et les pleurs de son épouse. En entendant ses cris, Al-Hassan et Al-Houssayn ainsi ceux qui se trouvaient avec eux, entrèrent dans la chambre du calife et le trouvèrent mort assassiné. La nouvelle de l'assassinat d'Outhmane parvient à Ali, Talha et Az-Zoubayr, Sa'd [1] et ceux qui se trouvaient à Médine; ils accoururent, hébétés et n'en croyant par leurs oreilles. Ce n'est qu'après avoir vu le calife mort, baignant dans son sang, qu'ils se rendirent à l'évidence. Ali se tourna vers ses fils et les interpella avec colère: « Comment l'émir des Croyants a-t-il pu être tué alors que vous vous trouviez devant sa porte ? »

Il gifla Al-Hassan et frappa Al-Houssayn sur sa poitrine, puis il l'insulta Mouhammad Ibn Talha [2] et 'Abdoullah Ibn Az-Zoubayr [3]. Il l'interrogea ensuite l'épouse d'Outhmane, Nayla, sur l'identité de ses assassins, et elle lui répondit : « Je ne sais pas ! Deux hommes que je ne connais pas, sont entrés chez lui; ce sont eux qui l'ont tué ! »

Comme certaines personnes accusaient Mouhammad Ibn Abi Bakr de l'avoir tué, Ali interrogea Nayla si cela était vrai, mais cette dernière innocenta le fils d'Abou Bakr en lui répétant les propos adressés par Outhmane à Mouhammad Ibn Abi Bakr lorsque celui-ci le prit par sa barbe, et qui amena ce dernier à se retirer confus.

Ibn 'Asakir rapporte d'après Al-Hassan que lorsqu'Outhmane fut tué, Ali se trouvait hors de Médine dans une ferme à lui. En apprenant la nouvelle de son assassinat, il s'écria : « Seigneur, je n'accepte pas cet assassinat et je ne l'ai pas souhaité ! »

L'assassinat du calife Outhmane, qu'Allah l'agrée, eut lieu le vendredi du mois de *Dhou Al-Hijja* de l'an 35 de l'Hégire. Il avait 82 ans le jour où il fut tué. Son règne aura duré en tout et pour tout 11 ans, 11 mois et 14 jours.[4]

Outhmane fut sauvagement et injustement assassiné.

Aucune raison quelle qu'elle soit, ne justifiait d'une façon ou d'une autre cet acte extrême commis contre un des plus anciens et des plus proches compagnon du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) qui s'est engagé avec désintéressement au service de l'Islam avec sa personne et ses biens, un homme dont les qualités et les vertus de piété, de pudeur, de générosité et de dévotion, étaient connus de tous. [5]

[1] Il s'agit bien sûr de Sa'd Ibn Abi Waqqas

[2] Mouhammad, le fils de Talha Ibn 'Oubaydillah

[3] Abdoullah, le fils de Az-Zoubayr Ibn Al-'Awwam

[4] Voir *Tarikh Al-Koulafa* de l'Imam As-Souyouti

[5] Idem

Outhmane, qu'Allah l'agrée, fut laissé sans sépulture pendant trois jours. L'Imam As-Souyouti, qu'Allah lui fasse miséricorde et que c'est Az-Zoubayr qui dirigea la prière mortuaire (salat al-janaza). D'autres historiens rapportent que c'est Jobayr Ibn Mot'im.

à pleurer, puis dit : « Je prie Allah, ô Outhmane, pour que nous soyons, toi et moi, de ceux au sujet desquels Allah a dit :

﴿ وَنَزَعْنَا مَا فِي صُدُورِهِمْ مِّنْ غِلٍّ إِخْوَانًا عَلَىٰ سُرُرٍ مُّتَقَابِلِينَ ﴾

﴿ Leurs coeurs seront purgés de toute haine. Ils y vivront en frères, se tenant face à face sur leurs trônes. ﴾

(Sourate 15 - Verset 47)



**Tombe d'Outhmane Ibn 'Affane, qu'Allah l'agrée
Cimetièrre de Baqi' à Médine**

Chapitre 2

Ali, Talha, Az-Zoubayr, Aïcha et la bataille du Chameau



Ce chapitre relate les événements de la Bataille du Chameau et les relations entre les principaux protagonistes lors de ce conflit confus, en l'occurrence Ali, Talha, Az-Zoubayr et Aïcha, la mère des Croyants.

Après l'assassinat de Outhmane en *dhou-al-hijja* de l'an 35 H, la situation est très délicate à Médine. De nombreux insurgés sont dans la ville et y exercent une forte présence [1]. Il ne faudrait qu'une étincelle pour déclencher un embrasement général.

On vient proposer à Alî de devenir calife, mais il refuse, chagriné par le fait que Outhmane ait été tué. [2]

Sur l'insistance de certaines personnes, qui lui disent que la situation nécessite que quelqu'un prenne les choses en main, il finit par accepter [3].

Il racontera à des hommes venus le questionner sur ce qui s'était passé :

“Des gens ont attaqué cet homme [Outhmane] et l'ont tué ; j'étais à l'écart d'eux ; puis ils m'ont nommé dirigeant ; n'était la crainte pour [l'avenir de] l'Islam, je n'aurais pas accédé à leur demande” [4]

Les insurgés présents à Médine font massivement allégeance à Alî et évoluent dans son entourage.

[1] Voir *Minhaj As-Sounna* de l'Imam Ibn Taymiyya (1 / 206).

[2] Voir *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar (13 / 69).

[3] Idem

[4] Idem, 13/72

Un nombre conséquent de Compagnons ne font pas allégeance à Ali [1] , préférant attendre : ils ne comprennent pas si c'est Ali qui dirige réellement les affaires ou s'il n'est qu'un outil entre les mains des insurgés qui évoluent dans son entourage.

Les historiens rapportent que tous les Anssar [2] prêtèrent serment d'allégeance à Ali, à l'exception d'un petit groupe de compagnon composé de Ka'b Ibn Malik, Hassan Ibn Thabit, Maslama Ibn Moukhallad, Abou Sa'id Al-Khoudri, Mouhammad Ibn Maslama, An-No'mane Ibn Bachir, Zayd Ibn Thabit, Oussama Ibn Zayd, Rafi' Ibn Khadij, Foudhala Ibn 'Oubayd et Ka'b Ibn 'Oudjra. Ces compagnons étaient des partisans d'Outhmane.

En outre, un autre groupe prit le chemin de Damas (Syrie, pays de Cham) sans prêter serment d'allégeance à Ali. Il s'agit de Qoudama Ibn Madh'oune, 'Abdoullah Ibn Salam, Al-Moughira Ibn Chou'ba, Sa'd Ibn Abi Waqqas, 'Abdoullah Ibn 'Omar et Souhayb Ar-Roumi.

Pour ce qui est de Al-Walid, de Sa'id Ibn Ziyad et de Marwane ,ils s'enfuirent à la Mecque. Quant à An-No'mane Ibn Bachir, il prit les doigts coupés de Nayla la femme d'Outhmane ainsi que la chemise, tachée de sang, dans laquelle il fut tué. [3]

La discorde (*fitna*) va naître de la divergence quant à l'attitude à adopter face aux meurtriers de Outhmane, qu'Allah l'agrée. C'est un droit des parents de la victime que de réclamer aux autorités que les meurtriers de leurs parent soient jugés et exécutés. Malheureusement Ali n'a pour le moment pas les moyens de juger les insurgés et de leur appliquer le talion.

En effet, il sent bien qu'appliquer le talion en pareilles circonstances risque de provoquer un embrasement généralisé ; il pense donc laisser les choses se calmer et juger plus tard les meurtriers [4]; quelques mois passent ainsi.

[1] Voir *Minhaj As-Sounna* du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya, volume 1, page 206 et aussi au volume 2, page 292. voir également *Mouqaddimatou Târikh-ibn Khaldoun*, Ibn Khaldoun

[2] Le mot d'origine arabe « Anssar » (أنصار) désigne les compagnons du Prophète, originaires de Yathrib(Médine), pour les distinguer des *Mouhajiroune* mecquois s'étant expatriés de La Mecque pour rejoindre le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam).

[3] Voir *Tarikh Al-Khoulafa* de Jalalou-Dine As-Souyouti

[4] Voir *Fath Al-Bari* (13/107), et *Minhaj As-Sounna* (2/300).

C'est cette absence d'application du talion qui va être mal interprétée par d'illustres personnages : Aïcha, Talha, Az-Zoubayr, Mou'awiya, 'Amr ibn Al-'As, lesquels vont d'autant plus se méprendre sur les intentions de Alî que, comme nous l'avons vu, les insurgés lui ont massivement fait allégeance, le soutiennent et évoluent dans son entourage.

Ali qui n'ignorait pas ce qui se passait au sein de son califat n'allait pas tarder à réagir. Déjà, certains illustres compagnons parmi lesquels se trouvaient Talha et Az-Zoubayr sont venus le voir pour lui demander de châtier les coupables du meurtre d'Outhmane. Mais Ali leur avoua l'impossibilité d'une telle démarche, car ces gens-là étaient nombreux et puissants, et il craignait de provoquer une discorde entre les musulmans et une faille qu'il serait difficile de combler.

Ali, Talha et Az-Zoubayr étaient d'accord sur la nécessité de punir les assassins d'Outhmane, cependant ils divergeaient sur le moment propice à sa réalisation. Talha et Az-Zoubayr, très affectés par le meurtre d'Outhmane voulaient s'acquitter rapidement de ce devoir de mémoire envers ce grand compagnon. Par contre Ali voulait éviter le désordre social (*fitna*) que pouvait engendrer une telle vengeance à l'heure où régnait la dissension. Par ailleurs le groupe des assassins d'Outhmane jouissait encore d'une forte coalition tribale et toute atteinte à l'un de leurs membres pouvait entraîner une vendetta difficile à juguler dans le contexte conflictuel de l'époque.

Ali, qu'Allah l'agrée, décida dans l'intérêt général (*maslaha*) de reporter le jugement des responsables de l'assassinat d'Outhmane, afin de permettre le retour au calme d'une communauté profondément troublée par le meurtre de son dernier calife.

Ali qui avait conscience que l'une des causes à l'origine de la sédition qui avait entraîné l'assassinat de son prédécesseur était le maintien de gouverneurs impopulaires, décida de remplacer certains d'entre eux qui étaient contestés et avec lesquels il ne pouvait travailler.

Mou'awiya Ibn Abi Soufyane était de ceux-là. Mou'awiya, qu'Allah l'agrée, était gouverneur de Cham et c'est Omar Ibn Al-Khattab qui l'avait nommé à ce poste.

Sous le califat d'Outhmane, Ali reprochait à ce dernier de maintenir Mou'awiya dans son poste de gouverneur de Cham (Syrie), alors que ce dernier faisait tout ce qu'il voulait en l'attribuant au calife. Le nouveau calife était décidé donc à agir pour changer cet état de choses, malgré que certains compagnons notamment Al-Moughira Ibn Chou'ba et Ibn 'Abass qui le mirent en garde contre une telle éventualité décidée hâtivement et dans la précipitation, alors que son pouvoir n'était pas encore consolidé.

C'est ainsi qu'Ibn 'Abass, nommé comme gouverneur de Syrie (Cham), à la place de Mou'awiya, refusa ce poste en disant : « Ce n'est pas là un avis judicieux, ô émir des Croyants, car Mou'awiya fait partie des Banou Oumayya, il est le cousin de Outhmane et son gouverneur en Syrie. Je crains qu'il me tue pour prétendre venger Outhmane ou qu'il m'emprisonne pour t' exiger de lui livrer les assassins d'Outhmane ! » Et pourquoi ferait-il cela ? » lui dit Ali. « A cause de sa parenté qu'il y a entre nous ! Tout ce qu'on te reproche, on me le reproche à moi aussi, lui répondit Ibn 'Abbas. Cependant, je te conseille d'écrire à Mou'awiya en lui annonçant son maintien et en le menaçant en même temps s'il fait preuve d'insoumission. »

« Par Allah, s'exclama Ali, cela ne saurait se faire ! »

Ali refusa donc d'écouter le conseil d'Ibn 'Abass et persista dans sa décision de destituer les gouverneurs des provinces. [1]

A la place d'Ibn 'Abass qui avait refusé de prendre le poste de gouverneur de Syrie, il nomma Sahl Ibn Hounayf. Il nomma aussi aux autres provinces les hommes suivants : Outhmane Ibn Hounayf [2] à Basra; 'Oumara Ibn Chihab, puis Abou Moussa Al-Ach'ari à Koufa, 'Oubaydollah Ibn 'Abbas [3] au Yemen; Qays Ibn Sa'd en Egypte.

Si certains de ces compagnons envoyés par 'Ali comme gouverneurs, rejoignirent leurs postes le plus normalement du monde, d'autres, à l'instar de 'Oumara Ibn Chihab, envoyé à Koufa, puis remplacé par Abou Moussa Al-Ach'ari, ou Sahl Ibn Hounayf, envoyé en Syrien furent empêchés de prendre leurs fonctions et revirent à Médine pour en informer le calife. Ali prit conscience alors de la gravité de la situation.

[1] Voir *Tarikh Al-Khoulaifa* de l'Imam As-Souyouti

[2] Outhmane Ibn Hounayf est le frère de Sahl Ibn Hounayf. Outhmane Ibn Hounayf était un pieux compagnon. Il faisait partie des Anssar.

[3] 'Oubaydollah Ibn 'Abass est le frère de Abdoullah Ibn 'Abbas. Généralement lorsqu'on dit tout court « Ibn 'Abbas » cela renvoie bien sûr à Abdoullah Ibn 'Abass., qu'Allah l'agrée.

Ali appella Talha et Az-Zoubayr et leur dit :

« Ce dont je vous mettais en garde, vient de se produire; cette désobéissance ne peut être matée que par la force; c'est une sédition pareille à un feu, à chaque fois qu'on souffle dessus, s'attise et prend de l'ampleur ! » [1]

Talha et Az-Zoubayr sont déçus de ce qu'ils considéraient comme une passivité de part d'Ali Ibn Abi Talib.

Les deux compagnons Talha et Az-Zoubayr, qu'Allah les agrée, demandèrent au calife Ali de leur permettre de sortir de Médine, pour aller à la Mecque afin d'accomplir le petit pèlerinage, ce qu'il fit. Mais on rapporte qu'Ali savait que les deux compagnons avaient un autre dessein en tête, un dessein qui n'allait pas tarder à apparaître.

Talha et Az-Zoubayr se rendent à la Mecque pour faire le petit pèlerinage (*'oumra*). Ils vont rencontrer Aïcha, la Mère des Croyants, qu'Allah l'agrée.

Nous sommes au mois de *joumâdâ al-âkhira* de l'an 36 [2]. Dans la ville de La Mecque, où ils se sont rendus, Talha et Az-Zoubayr vont rencontrer Aïcha, qui y était allée pour le pèlerinage. Ils parleront de l'assassinat d'Outhmane. Ils ne comprennent pas les intentions de Alî et – en toute bonne foi – croient que c'est parce que les insurgés le soutiennent qu'il refuse de leur appliquer le talion.

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait informé Ali qu'il y aurait entre lui et Aïcha une affaire. Abou Rafi rapporte que le Messenger d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit à Ali : « Il y aura entre toi et Aïcha une affaire ». Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit également à Ali concernant cette affaire entre lui et Aïcha : « Quand cela aura lieu, renvoie-là à son refuge ». [3]

Le calife Ali était préoccupé par la situation en Syrie où règne le puissant gouverneur Mou'awiya Ibn Abi Soufyane.

Quelques temps après, un émissaire envoyé par Mou'awiya arriva à Médine. Il dit à Ali : « Tous les habitants de Syrie(Cham) sont résolus à venger sur toi la mort d'Outhmane. Plus de 100 000 hommes se réunissent chaque jour dans la mosquée principale, pleurent devant la chemise ensanglantée d' Outhmane et maudissent ses meurtriers. Ils déclarent qu'ils ne boiront point d'eau fraîche avant d'avoir venger sa mort » [4]

[1] Voir *Tarikh Al-Khoulafâ* de l'Imam As-Souyouti

[2] Voir *Fath Al-Bari* (13/72).

[3] Ce hadith est fiable et il est rapporté par l'Imam Ahmad dans son *Mousnad* au tome 6, page 393. Voir également *Fath Al-Bari*, tome 13, page 55.

[4] Voir *Tarikh Al-Koulafâ* d'As-Souyouti. Voir également *l'Imam Ali Ibn Abi Talib, le quatrième calife bien-guidé* de Mouhammad Ridha, éditions *Dar El-Kitab El-'Arabi*, 2004 G, Beyrouth (Liban).

On rapporte que Mou'awiya, qu'Allah l'agrée, suspendait la chemise tachée de sang d'Outhmane sur laquelle il y avait les doigts coupés de son épouse (Nayla) sur la chaire de la mosquée. A chaque fois que les syriens les voyaient, leur ressentiment augmentait. La sédition qui avait causé la mort d'Outhmane se manifestait de nouveau. L'Imam Ad-Dhahabi, qu'Allah lui fasse miséricorde, parle d'un pacte auquel 70 000 personnes adhèrent pour venger la mort d'Outhmane, qu'Allah l'agrée. Les compagnons qui avaient quitté Médine pour la Syrie, restèrent neutres sans soutenir la cause des syriens.

Pendant ce temps là, a la tête de tout un groupe, Talha, Az-Zoubayr et Aïcha partent donc de La Mecque pour l'Irak – pour la ville de Bassora précisément –, pensant y appeler les gens à soutenir leur demande de l'application du talion [1].

Quand il apprend la nouvelle du départ de ces trois personnages pour l'Irak, Alî craint que cela soit le point de départ d'une division de la communauté [2] ; il décide alors, avec l'objectif de clarifier les choses, d'aller, à la tête lui aussi d'un groupe, trouver les trois Compagnons partis pour Bassora. Son fils Al-Hassan l'implore de ne pas quitter Médine et d'attendre que les choses se calment d'elles-mêmes [3], mais Ali part quand même ; Al-Hassan n'aura d'autre choix que celui de se joindre à son père à cœur défendant.

Si les deux groupes sont sortis avec des effectifs, nul n'a l'intention d'en découdre avec l'autre : Koulayb Al-Jarmî raconte que les gens d' Ali disaient : *“Nous ne sommes pas sortis pour les combattre – car nous ne combattons que si eux nous attaquent en premier – mais pour apaiser”*. Alî lui-même lui a dit des propos allant dans le même sens [4].

Abou Bakr Ibn 'Arabi précise que la sortie de Talha et de Az-Zoubayr vers Bassora était de réconcilier les musulmans. Abou Bakr Ibn 'Arabi dit également : « Voilà ce qui est vrai et rien d'autre, c'est ce que relate les informations authentiques ». [5]

Ceux qui prétendent le contraire, nous leur disons : « Apportez vos preuves si vous êtes véridiques »

Les chiites accusent gravement et injustement Aïcha, Talha et Az-Zoubayr d'avoir voulu comploter contre Ali et d'avoir été mal attentionné vis-à-vis de lui. Ce ne sont que des mensonges et calomnies infondés. Il n'y a aucun récit authentique à ce sujet.

[1] Voir *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar Al-'Asqalani, 12/354 et 13/71.

[2] Idem, 13 / 72.

[3] rapporté par Ibn Al-Athir et cité dans *Wâqi'a-al Karbalâ'* du Chaykh 'Atîqou-Rahmân As-Sanbhalî. Page 51.

[4] Voir *Fath Al-Bari*, 13/ 72.

[5] Voir *Al-'Awasim min Al-Qawasim* d'Ibn 'Arabi, page 151.

Abou Moussa Al-Ach'arî – qui était gouverneur de la ville de Koufa avant l'accession de Alî au poste de calife, et que Alî a gardé à ce poste – pense pour sa part que la situation est délicate et, bien que Ali lui demande de mobiliser des gens de Koufa pour venir grossir ses effectifs, il n'est pas décidé à le faire. Ali respecte son choix et envoie alors à Koufa son fils Al-Hassan ainsi que 'Ammâr ibn Yâssir pour mobiliser des gens [1].

La principale revendication, en tous les cas, qui ressortait du discours d'Aïcha à la Mecque en apportant son soutien à Talha et Az-Zoubayr, était le châtimeut des responsables du meurtre d'Outhmane. Une nouvelle épreuve s'annonçait donc pour le calife Ali.

Abdoullah Ibn 'Omar, le pieux et docte compagnon, voyant la terrible épreuve qui s'annonçait pour la communauté, préféra la neutralité et la solitude dans la dévotion, au soutien de l'un des protagonistes. On rapporte d'ailleurs que lorsqu' Abdoullah ibn 'Omar, sollicité par Talha, Az-Zoubayr et Aïcha, pour se joindre à leur révolte, refusa, Marwane (l'ancien conseiller d'Outhmane) leur conseilla d'aller voir la sœur de 'Abdoullah Ibn 'Omar, Hafsa, la Mère des Croyants, afin qu'elle puisse influencer son choix. Sollicité, celle-ci leur répondit : « S'il voulait m'obéir, il aurait déjà obéi à Aïcha ».

D'autres compagnons sont aussi restés neutres comme Sa'd Ibn Abi Waqqas [2] et 'Imrane Ibn Houssayn.

Ali fit tout ce qui était possible pour éviter d'entrer dans une bataille fratricide dont il appréhendait les conséquences désastreuses pour la communauté. Il envoya ainsi des hommes de bonne volonté pour une mission de bons offices entre les deux parties (celui d'Ali, d'un côté, et d'Aïcha, Talha et Az-Zoubayr, de l'autre côté). Il confia ces missions à d'illustres compagnons comme Abou Moussa Al-Ach'ari et Al-Qa'qa' Ibn 'Amr. Les historiens rapportent que les deux parties étaient sur le point de parvenir à un compromis pour mettre fin à l'état de belligérance, lorsque des éléments douteux et comploteurs lancèrent leurs agents qui exacerbèrent de nouveau la tension entre les deux camps. En effet, les efforts de conciliation entrepris par Al-Qa'qa' Ibn 'Amr aboutirent à une paix entre les deux parties, après qu'Ali eut promis de satisfaire la revendication des partisans de Talha, Az-Zoubayr et Aïcha, quant au châtimeut des assassins d'Outhmane.

[1] Voir *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar Al- 'Asqalani , 13 / 73 .

[2] Sa'd Ibn Abi Waqqas est un des principaux compagnons du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), promis au Paradis, vainqueur des Perses lors de la bataille d'Al-Qadasiyya et fondateur de la ville de Koufa. Il est le premier à avoir lancé une flèche dans le chemin d'Allah. Il s'est converti tôt à l'âge de 17 ans, et des dix compagnons promis au Paradis, il est le dernier décédé (55 de l'hégire)

Mais ceux qui avaient assassiné 'Outhmane et qui oeuvraient à la sédition au sein de la communauté, ne pouvaient accepter une telle chose au risque de courir à leur propre perte et de creuser leur propre tombe. Ils agirent donc pour saper tout accord susceptible de mettre fin à la sédition et de rendre à la communauté sa stabilité et sa cohésion. Les historiens parlent 'Abdoullah Ibn Saba' et de Khalid Ibn Mouldjam ainsi que de leurs partisans qui jouèrent un rôle capital dans l'exacerbation de cette sédition. Les ennemis du compromis convinrent de déclencher des attaques surprises qui susciteront de part et d'autre l'impression que l'adversaire avait rompu la trêve.

L'Imam Adh-Dhahabi (الذهابي) , qu'Allah lui fasse miséricorde, qui a longuement étudié les tenants et les aboutissements de cette affaire, a fini par écrire :

« Talha , Az-Zoubayr et Aïcha, convaincus qu'ils n'avaient pas aidé suffisamment le calife 'Outhmane, et mesurant les conséquences que cet assassinat suscita au sein de la communauté, décidèrent de quitter Médine et de se rendre à Bassora pour réclamer le châtime des responsables du meurtre du calife 'Outhmane. Ils agissaient de la sorte sans qu'Ali n'en soit informé. Quant aux meurtriers d'Outhmane, ils s'étaient groupés autour d'Ali et devenaient, à son insu, de plus en plus influents. Ils faisaient partie de son armée qu'il avait mobilisée pour partir en Irak mettre fin à cette révolte. Ainsi s'engagea entre Ali d'un côté, et Talha, Az-Zoubayr, Aïcha , de l'autre, sans que lui-même ne le sut ni ne le voulût, cette bataille du chameau [1], dans laquelle les éléments les plus obscurs et les plus douteux des deux armées combattirent avec acharnement. » [2]

L'historien Al-Baghdadi abonde dans le même sens en estimant que, si les trois adversaires d'Ali à la bataille du chameau étaient dans l'erreur en agissant comme ils l'ont fait, ils ne sauraient être tenus pour coupable d'une faute grave. Aïcha entendait réconcilier les musulmans.

[1] Cette bataille fut appelé « bataille du chameau » parce qu' Aïcha, qu'Allah l'agrée, était monté sur un chameau dans un palanquin (lors de la bataille).

[2] Voir *Tarikh Al-Khoulaifa* de l'Imam As-Souyouti, qu'Allah lui fasse miséricorde.

Arrivés face à face, Ali parle en aparté avec Az-Zoubayr et lui demande : “N’avais-tu pas entendu le Prophète dire, alors que tu pliais ma main : “Tu le combattras alors qu’il sera dans son droit, puis il aura le dessus ?” – J’avais effectivement entendu cela ; je ne te combattrai donc pas” répond Az-Zoubayr [1], qui quitte alors les lieux et prend le chemin de Médine [2]. La situation est en bonne voie d’être résolue pacifiquement, comme nous l’avons vu plus haut.

Malheureusement, pendant la nuit, des insurgés parmi les fauteurs de trouble contre Outhmane, présents dans le camp de Ali, attaquent le camp de Aïcha [3].

Pensant être attaqué par Ali, le groupe de Aïcha prend les armes pour se défendre. Voyant le groupe de Aïcha l’attaquer sans raison apparente, Ali appelle son groupe à prendre à son tour les armes pour se défendre. Et c’est le début de la bataille dite du Chameau (parce que Aïcha sera, au cours du combat, dans un palanquin sur un chameau comme nous l’avons dit précédemment). La bataille ne dure qu’une journée et se termine en faveur du groupe de Ali.

Pour la première fois depuis la mort du Messager d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam), des musulmans s'opposèrent avec les armes à d'autres musulmans. Des milliers de morts, rapportent les historiens, tombèrent des deux côtés, victimes d'une conspiration tramée dans l'ombre.

Le combat fini, Ali proclame : “N’achevez aucun blessé, ne tuez aucun fuyard et n’entrez dans aucune demeure” [4].

Pendant le combat, hélas, Talha a été tué par une flèche [5].

Az-Zoubayr, dont nous avons vu qu’il avait pris le chemin de Médine avant que les combats débutent, a été tué pendant son sommeil par ‘Amr ibn Jourmouz, un homme qui était dans le groupe de Ali, qui avait retrouvé Az-Zoubayr et qui croyait bien faire en l’assassinant ; quand 'Amr ibn Jourmouz apporte la nouvelle à Ali, celui-ci lui annonce que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) lui avait dit un jour :

“Celui qui tuera le fils de Safiyya [= Az-Zoubayr], fais-lui l’annonce de la géhenne (enfer)” [6] .

[1] Voir « *Fath Al-Bari* » de l'Imam Ibn Hajar Al-'Asqalani, 13/70.

[2] Idem, 6/276.

[3] Voir *Minhaj As-Souna* de Shaykh Al-Islam Ibn Taymiyya, 3/332, et *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar Al-'Asqalani, 13/72.

[4] Voir, *Fath Al-Bari*, 13/72.

[5] Idem, 12/354, 7/105.

[6] Idem, 6/276, 7/104.

Aïcha, qu'Allah l'agrée, est traitée par Alî avec tous les égards qui lui sont dus ; il demande à Mouhammad ibn Abi Bakr, frère de Aïcha, de la conduire à Médine. Comme nous l'avons cité précédemment, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam)lui avait dit un jour : “*Quelque chose surviendra entre toi et Aïcha. – Je serai alors le plus malchanceux des humains !* s’était exclamé Alî. – *Non, mais quand cela arrivera, fais-la retourner à son lieu de sécurité*” [1].

Seul Allah sait qui a vraiment tué Talha, qu'Allah l'agrée. Cependant, l'historien Az-Zarqani rapporte dans son livre « *Charh Al-Mawahib* » [2] que c'est Marwane Ibn Al-Hakam (!!) qui l'a tué d'une flèche, en criant : « Talha fait partie de ceux qui ont tué Outhmane ! » . Je ne connais pas l'authenticité de ce récit, ceci dit, si je vous en fais part, c'est surtout pour montrer combien les choses étaient confuses et les enjeux obscurs. Il est étonnant d'affirmer que c'est Marwane qui a tué Talha puisque Talha et Marwane étaient dans le même camp et en plus de cela, Talha voulait absolument venger la mort d'Outhmane !!! Allah demeure le plus savant.

[1] Voir *Fath Al-bari* d'Ibn Hajar, vol.13, p.70.

[2] Voir *Al-Fath Al-Mobine Fi Fadha'il Al-Khoulafa Ar-Rachidine wa Ahl-Bayt At-Tahirine*, du Shaykh As-Sayyid Ahmad Ibn Zayn Dahlane, Editions Dar El-Fikr, Liban, 2002 G.



Aïcha, la mère des Croyants, et 'Ali Ibn Abi Talib, qu'Allah les agrée



Taha Ibn 'Oubaydillah et Az-Zoubayr Ibn Al-'Awwam, qu'Allah les agrée

Chapitre 3

Ali, Mou'awiya et la bataille de Siffine



Ce chapitre relate les relations entre 'Ali et Mou'awiya ainsi que les événements qui ont conduit à la Bataille de Siffine.

En Syrie, Mou'âwiya, qu'Allah l'agrée, à la tête d'une province, refuse toujours de reconnaître le califat de Alî et donc de se soumettre à son autorité califale. Il ne conteste ni la valeur de Alî, ni la supériorité de celui-ci sur lui-même, ni ne réclame le califat pour lui. [1]

Mou'awiya affirme seulement qu' Alî doit d'abord appliquer le talion aux meurtriers d'Outhmane – dont lui-même est un parent et à propos de qui il peut donc réclamer aux autorités que le talion soit appliqué à ses meurtriers –, et qu'il lui fera allégeance ensuite [2].

Des gens peu scrupuleux avaient témoigné devant Mou'awiya, en Syrie, qu'Ali avait approuvé le meurtre de Outhmane et que c'était pour cette raison qu'ils ne leur appliquait pas le talion ; ce témoignage était bien sûr faux, mais il contribua hélas à créer davantage de malentendus quant à la non application du talion, par Alî, aux meurtriers de Outhmane [3]. Telle est la cause ayant conduit Mou'âwiya à avoir cet avis ; il est sincère dans son interprétation, mais il fait une erreur d'interprétation (*akhta'a fi-jtihâdih*), et c'est Alî qui est plus proche de la vérité; la preuve en est que, des années plus tard, lorsque Mou'âwiya sera devenu calife et qu'il se rendra à Médine, il entendra la fille de Outhmane demander qu'on applique enfin le talion aux meurtriers de son père ; Mou'awiya dira qu'il ne peut pas le faire[4].

Nous verrons plus tard que c'est une erreur que de dire « Ali avait raison », car dire cela sous entend que « Mou'awiya avait tort ». Or les deux avaient raison sauf qu'Ali était le plus proche de la vérité.

[1] Voir *Minaj As-Sounnati An-Nabawiyya* du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya au tome 2, page 290, ainsi que *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar ,13/107.

[2] Voir *Fath Al-bari* d'Ibn Hajar,12/355

[3] Voir *Minhaj As-Sounna* de Shaykh Al-Islam Ibn Taymiyya, 2/300.

[4] Idem, 2/300.

Pour le moment, cependant, Mou'awiya, en toute bonne foi, ne comprend pas les raisons de Ali et se méprend sur ses intentions. D'autres personnages, dans le groupe de Mou'awiya, constatant que le groupe de Ali comporte entre autres les insurgés contre Outhmane et qu'Ali ne peut pas exercer un plein contrôle sur eux, disent ne pas pouvoir faire allégeance à Ali car ce serait donner aux insurgés la possibilité de faire d'autres ravages [1].

Ali chargea Jarir Ibn Abdillah Al-Bajili [2] de porter un message aux habitants de Syrie (Cham) pour les inviter à prêter le serment d'allégeance. En outre, il envoya un autre message à Mou'awiya pour l'informer du consensus des Mouhajiroune et des Anssar à reconnaître son autorité et à faire allégeance comme eux. Mais lorsque l'émissaire d'Ali arriva en Syrie, il se rendit compte que Mou'awiya et les habitants de Syrie refusaient de faire allégeance avant qu'il n'ait châtié les responsables de la mort d'Outhmane.

Toutes les provinces ont reconnu la légitimité du nouveau calife excepté la Syrie.

La dernière province à le faire fut celle de l'Irak où Ali s'installa après sa victoire dans la bataille du Chameau.

Dans son « *Tarikh* », l'historien Ibn Al-Athir écrit ceci : « Après son retour à Koufa, Ali convoqua deux de ses gouverneurs, en l'occurrence Jarir Ibn Abdillah Al-Bajili, gouverneur de Hamadan et Al-Ach'ath Ibn Qays, gouverneur de l'Azerbaïdjan. Tous deux avaient été désignés à leurs postes par Outhmane. Il leur demanda de lui renouveler leur allégeance et, une fois, cela fait, il décida de déléguer l'un d'entre eux auprès de Mou'awiya afin de le convaincre de reconnaître la légitimité de son califat et de lui faire acte d'allégeance. Jarir lui dit : « Laisse-moi accomplir cette mission, ô émir des Croyants, moi qui suis lié par une grande amitié à Mou'awiya ! » Mais Malik Al-Achtar, l'un des conseillers du calife le mit en garde contre Jarir en lui disant : « Ne prends pas de décision à l'envoyer, car c'est un partisan de Mou'awiya ! » « Laissons-le aller et attendons la suite des événements » lui répondit Ali.

[1] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, 2/290. Voir également *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 35/ 72-73

[2] Jarir Ibn Abdillah Al-Bajili. Il a professé l'Islam 40 jours avant la mort du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam). Il était si beau que 'Omar Ibn Al-Khattab en a dit : « Jarir est Joseph (Youssif) de cette communauté. » Il était le chef de sa tribu. Une fois, reçu et honoré par le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), celui-ci dit : « Si un chef honnête d'une tribu entre chez-vous, vous devez l'honorer. » La tribu de Jarir Ibn Abdillah Al-Bajili était dispersée avant d'être réunie par 'Omar Ibn Al-Khattab. Jarir a été nommé gouverneur de Hamadan par Outhmane.

Il envoya donc Jarir Ibn Abdillah Al-Bajili avec un message à l'adresse de Mou'awiya, le mettant au courant de l'allégeance des Mouhajiroune et des Anssar, après la bataille du Chameau, et lui demandant de suivre leur exemple. L'envoyé du calife partit donc en Syrie et demanda audience à son gouverneur. Ce dernier le fit attendre longtemps avant de lui accorder une audience. Entre temps, il demanda conseil à 'Amr Ibn Al-'Ass qui lui préconisa de réclamer au calife le châtime des assassins d'Outhmane avant toute reconnaissance de son califat. A son retour, Jarir informa le calife de la décision de Mou'awiya de ne pas reconnaître son califat avant que les auteurs du meurtre de 'Outhmane n'aient été châtiés [1]. Malik Al-Achtar s'écria : « Je vous ai bien dit de ne pas envoyer Jarir ! Si tu m'avais envoyé, j'aurais amené Mou'awiya à la soumission. » Jarir répliqua :

« Si tu y étais allé, tu aurais été tranché en mille morceaux, car c'est toi qu'ils accusent d'avoir assassiné Outhmane. » [2]

Jarir fut mécontent d'Ali et de Malik Al-Achtar. Quelques temps après, Jarir se rallia à la cause de Mou'awiya.

'Amr Ibn Al-'Ass [3] défendra la cause de Mou'awiya, le soutiendra et sera son conseiller.

Ali exige la reconnaissance immédiate de son autorité califale.

Mou'awiya refuse de se soumettre tant que les meurtriers de son cousin Outhmane, qu'Allah l'agrée, ne sont pas châtiés.

Ali pense que le calife a le droit de combattre ceux qui, sous forme de groupe constitué, ne reconnaissent pas son autorité, même s'ils ne le combattent pas. On verra plus bas qu'Ali s'est trompé dans cet ijthad (effort d'interprétation).

[1] Voir *Tarikh Al-Khoulafa* d'As-Souyouti.

[2] Voir *Tarikh At-Tabari* de l'Imam Ibn jarir At-Tabari.

[3] 'Amr Ibn Al-'Ass (عمرو بن العاص) , qu'Allah l'agrée, est un illustre compagnon du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam). Il est très savant en jurisprudence, éloquent et l'un des plus anciens compagnon du Prophète (salla llahou alayhi wa sallam), qu'il avait suivi dès le commencement de sa mission prophétique, et même avant son père. Son fils Abdoullah est un homme très pieux. Si 'Amr était rusé, ambitieux et porté sur les choses de la politique et des intrigues, son fils Abdoullah était détaché des choses des choses de ce monde et porté sur l'adoration et la quête de la vie future.

Al-Hassan, fils de Ali, implore de nouveau son père en lui disant : “*Ne marche pas contre Mou’awiya*” [1].

Mais Ali décide de le faire pour établir l’autorité califale sur l’ensemble des terres musulmanes [2].

Questionné au sujet de la marche qu’il a ainsi entreprise, avait-elle comme source un dire du Prophète ou un avis personnel, Alî répondra : “*Le Prophète ne m’a rien recommandé à ce sujet, ce n’est qu’un avis personnel*” [3]. C’est après avoir appris que Alî marche vers lui pour l’attaquer que Mou’awiya se met à son tour en marche[4]. Mou'awiya n'avait nullement l'intention de combattre Ali.

Certains Compagnons tels que ‘Ammar ibn Yassir, Sahl ibn Hounayf, Abou Ayyoub al-Ansârî et Al-Hassan Ibn ‘Alî sont dans le groupe de Alî.

D’autres comme ‘Amr ibn Al-’Ass sont dans celui de Mou’awiya.

D’autres encore, tels que Sa’d ibn Abi Waqqas, Abdoullah Ibn Omar, Mouhammad Ibn Maslama, Oussama Ibn Zayd, Abou Bak’ra, ‘Imrân Ibn Housayn, pensent que Mou’awiya se trompe en refusant, même pacifiquement, de reconnaître le califat de Alî, mais aussi que ‘Alî se trompe en marchant contre Mou’awiya car celui-ci ne le combat pas ; ils pensent donc qu’il faut s’abstenir de prêter main-forte à Alî autant qu’à Mo’awiya [5].

Comme nous le fait remarquer Ibn Taymiyya, les compagnons qui n’avaient pas pris part au conflit en voulant rester neutre étaient plus éminents que ceux qui avaient pris partie pour Ali et Mou'awiya, qu'Allah les agrée.

[1] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, 3/384, *Al-Bidaya wa An-Nihaya* d'Ibn Kathir cité dans *Wâqi’a-al- Karbalâ’* du Cheikh ‘Atîqour-Rahmân As-Sanbhalî, page 50.

[2] Voir *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar, 6/753.

[3] Rapporté par Abou Dawoud, n°4666.

[4] Voir *Minhaj As-Sounna* de Shayk Al-Islam Ibn Taymiyya, 2/290.

[5] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, 2/335, 3/329-330 et *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 4/441-443, 35/77-78.

On a appelé Sa'd Ibn Abi Waqqas à sortir (pour combattre) durant les jours de Mou'awiya. Il a dit :

« Non, à moins que vous me donniez un sabre avec des yeux clairvoyants et une langue nommant le mécréant et je le tue, et nommant le musulman et je me retiens. Puis il a dit : Nous et vous sommes comme l'exemple de gens qui étaient sur une voie claire, et pendant qu'ils marchaient sur ce chemin, un vent tourbillonnant de poussière se déchaîna, alors ils perdirent le chemin et l'affaire devint confuse.

Certains dirent : *Le chemin est à droite* , et ils le prirent la direction et s'égarèrent.

D'autres ont dit : *Le chemin est à gauche*, ils le prirent, errèrent et s'égarèrent. Quant à d'autres, ils firent halte, agenouillèrent leurs chameaux, attendirent que le vent cesse puis le chemin se clarifia et ils continuèrent le voyage. » [1]

Tous les efforts d'Ali pour régler cette crise par le dialogue et la conciliation ne purent, hélas, aboutir. Il ne restait donc que la confrontation pour trancher entre les deux camps. Le calife Ali lança donc un appel à la mobilisation générale, un appel auquel répondit la majorité des habitants de Koufa, à l'exception de quelques pieux compagnons comme 'Abdoullah Ibn Mass'oud , Ar-Rabi' Ibn Khouthaym, 'Oubayda As-Salmاني et autres dévots qui choisirent la voie de la neutralité, malgré leur allégeance au calife Ali, en lui disant qu'ils préféreraient aller combattre les polythéistes et les romains, ce qu'il fit.

Les deux groupes se font face à Siffine , sur la rive droite du fleuve de l'Euphrate (Irak), en dhou-al-hijja de l'an 36 de l'Hégire. Ils parlementent, essaient de trouver une issue pacifique à la crise. Ils n'y parviennent cependant pas, et au mois de *safar* de l'an 37 H, c'est le début des combats.

L'armée de 'Ali et de Mou'awiya se rencontrèrent dans une terrible bataille qui laissera des traces indélébiles dans la mémoire collective musulmane. Cette bataille sera appelée « Al-Fitna Al-Koubra » (la grande épreuve) parce qu'elle annonça les profondes fractures qui allaient apparaître au sein de la communauté et la diviser tout au long de son histoire.

Les deux troupes comptaient plus de 71 garnisons et près de 70 000 hommes des deux camps trouvèrent la mort.

[1] Voir *Ihya' 'Ouloum Ad-Dine*, volume 2, pages 334 et 335.

La bataille de Siffine [1] a été prédite par le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) qui avait dit : « *“La fin du monde ne viendra pas tant que deux grands groupes ne se combattent, alors que leur prêche est le même”* » [2].

L'armée d'Ali était commandé par Malik Al-Achtar et celle de Mou'awiya était commandé par Habib Ibn Maslana.

Abdourrahmane Ibn Khalid Ibn Al-Walid [3] portait l'étendard de Mou'awiya, qu'Allah l'agrée.

Le premier jour de combat, personne n'arriva à prendre le dessus sur l'autre.

Le deuxième jour de combat, 'Ali s'avança vers l'armée syrienne, entouré de 'Abdoullah Ibn 'Abass, 'Ammar Ibn Yassir, 'Abdoullah Ibn Badil Ibn Warqa, Qays Ibn Sa'd et d'autres compagnons parmi ses partisans. Les deux armées s'entrochoquèrent dans une terrible mêlée; la bataille fait rage mais personne n'eut l'avantage sur l'autre.

'Ammar Ibn Yassir (عمار بن ياسر) fut grièvement blessé et mourra par la suite [4].

[1] En arabe, « bataille de Siffine » se dit « *mawqi'atou siffine* » (موقعة صفين)

[2] Ce hadith prouve que les deux camps étaient des croyants puisque le Prophète (salla lahou 'alayhi wa sallam) a dit que les deux parties proclament la même chose (l'Islam). Ce hadith réfute catégoriquement les thèses Kharijites (Khawarij) : qu'Ali aurait pu être hypocrite et c'est auprès d'Allah que je demande assistance contre de telles paroles. Il réfute également les chiites qui affirment que Mou'awiya était hypocrite, et c'est auprès d'Allah que je demande assistance contre de telles paroles. Qu'Allah agrée Mou'awiya et 'Ali. Rapporté par l'Imam Al-Boukhari et voir *Fath Al-bari*, 6/753.

[3] Abdourrahmane Ibn Khalid Ibn Al-Walid. Il est le fils du célèbre et illustre compagnon Khalid Ibn Al-Walid. Ce dernier était surnommée « l'épée d'Allah » par le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam).

[4] 'Ammar Ibn Yassir. Il était compagnon du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) et partisan d'Ali dans ce conflit. On rapporte que c'est Abou Al-Ghadiyya qui l'a blessé.

Un homme du groupe de Mou'awiya vient rencontrer 'Amr Ibn 'Ass, un compagnon qui est lui aussi dans le même groupe, et l'informe qu'il a tué Ammâr Ibn Yâssir pendant le combat. 'Amr lui répond : *“J'avais entendu le Prophète dire : “Le meurtrier de 'Ammâr et celui qui le dépouillera seront dans la géhenne” ; on dit alors à 'Amr : “Toi aussi tu l'as combattu” [puisqu'ayant combattu le groupe dans lequel 'Ammâr se trouvait]. 'Amr répond : “Le Prophète n'a parlé que de celui qui le tuerait et le dépouillerait” [1]*

La bataille tourne à la faveur de Alî. La débandade s'installe dans le camp des troupes de Mou'awiya qui commence à battre en retraite. Les syriens, écrit l'historien At-Tabari, se mirent à abandonner le champ de bataille en criant : « Nous allons tous être tué ! »

Mou'awiya était en plein désarroi et ne savait que faire pour arrêter la débandade de ses partisans. 'Amr Ibn Al-'Ass suggéra une idée astucieuse que le tira d'affaire. Il lui proposa d'ordonner à ses soldats de fixer sur les bouts de leurs lances des copies du Coran pour signifier à leur adversaire qu'ils désiraient l'arbitrage du Livre sacré. Mou'awiya suivit ce conseil et adressa aux partisans du calife Ali un appel où il est dit en substance : « Oh Gens de l'Irak ! Si vos frères de Syrie sont exterminés, qui restera donc pour professer l'Islam ? Je vous exhorte à obéir au Livre d'Allah auquel nous croyons, aussi bien vous que nous, et à vous conformer à cet ! » [2]

Alî, confiant dans le fait qu'il est dans son droit, accepte en disant : *“J'ai priorité pour cela ; que le livre d'Allah soit donc entre nous !” [3]*

Mais certains hommes dans le groupe de Alî – il s'agit de ceux qui seront appelés : “les Kharidjites” – s'y opposent.

Sahl Ibn Hounayf appuie la décision de surseoir aux hostilités en acceptant cet arbitrage, rappelant que, des années plus tôt, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait accepté la paix de Houdaybiyya et, bien qu'ils s'y étaient alors opposés, ils avaient convenu plus tard que cela avait été le juste choix [4].

Il est prévu que, dans le but de cesser de faire couler le sang, deux hommes soient désignés comme arbitres, l'un du groupe de 'Ali et l'autre de celui de Mou'awiya, et que leur décision fasse autorité.

[1] Hadith rapporté par l'Imam Ahmad dans son *Mousnad* et authentifié dans *Silsilatou Al-Ahadithi Sahiha*.

[2] Voir *Tarikh Al-Khoulafa* d'As-Souyouti.

[3] Voir *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar Al-'Asqalani, 8/742.

[4] Idem, 8/748

'Ali désigna pour le représenter 'Abdoullah Ibn 'Abbas qui était l'un de ses partisans. Mais les partisans de Mou'awiya me récuserent en arguant le fait qu'il était le cousin d'Ali. Finalement, c'est Abou Moussa Al-Ach'ari qui sera l'arbitre d'Ali.

L'arbitrage doit se dérouler au mois de Ramadhane e, l'an 37 à oûmat al-jandal, à Adhruh.

Ceux qui – dans le groupe de Ali – refusent l'arrêt des combats et cet arbitrage quittent, mécontents, ses rangs ; cela leur vaudra le nom de “Khawarij” (les Kharijites) [1]. Ils étaient déjà opposés à Mou'awiya et à 'Amr Ibn Al-'As ; ils sont maintenant opposés à Ali aussi.

Certes, certains Compagnons tels que Sa'd ibn Abi Waqqas, Ibn Omar, Mouhammad Ibn Maslama, etc. pensaient eux aussi – comme nous l'avons déjà dit – qu'il ne fallait se joindre ni aux côtés de Ali ni aux côtés de Mou'awiya ; mais eux se gardaient bien de faire une insurrection armée contre l'un ou l'autre ; de plus, si ces Compagnons ne partageaient ni l'avis de Ali ni celui de Mou'awiya à propos de la conduite à tenir dans la situation présente, ils voyaient bien que chaque partie s'attachait à une interprétation (*ijtihad*). Les Kharidjites, eux, considèrent tout le monde égaré et à combattre ; ils vont bientôt créer de graves problèmes. Ces Kharijites s'installèrent dans un endroit appelée Harouriyya, ce qui explique le surnom des « Harouriyya » qui leur était donné, avant de partir s'établir à Nahrawan. Ces Kharijites accusèrent le calife Ali d'avoir accepté un arbitrage humain alors que le jugement est d'ordre divin.

Au mois de Ramadhane de l'an 37 H, les deux arbitres, Abou Moussa Al-Ach'arî et 'Amr Ibn Al-'Ass , se rencontrent à l'endroit prévu.

Al-Moughira Ibn Shou'ba s'y rend lui aussi. Les deux arbitres envoient appeler Abdoullah Ibn Omar et Abdoullah Ibn Az--Zoubayr. D'autres personnalités parmi les Qouraysh s'y rendent elles aussi [2]. Hafsa, veuve du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), vu l'importance de l'événement et la nécessité de rétablir la paix dans la Oumma du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), a insisté auprès de son frère Abdoullah Ibn Omar pour qu'il assiste à l'arbitrage [3].

Les deux arbitres pensent nommer un nouveau calife afin que la Communauté musulmane puisse aborder un nouveau tournant.

[1] « Khawarij » (خوارج) signifie littéralement « les sortants ». On les a appelé de cette manière car ils sont sortis des rangs d'Ali et de son autorité.

[2] Rapporté par Abdourrazzaq dans son *Mousannaf*, cité dans *Wâqi'a-al- Karbalâ'* du Cheikh 'Atîqour-Rahmân As-Sanbhalî, page 134.

[3] *Fath Al-Bari*, 7/504.

Abdourrazzaq rapporte dans son *Moussanaf* que ‘Amr Ibn Al-’Ass dit à Abou Moussa Al-Ach’ari : “*Abou Moussa, es-tu d’accord pour que nous nommions un homme qui s’occupera des affaires de cette Oumma ? Nomme-le. Si je peux te suivre dans ta proposition, tu as la garantie que je le ferai. Sinon, tu auras le devoir de suivre ma proposition*”. Abû Moûssa lui dit alors : “*Je nomme Abdoullah ibn Omar*”.

‘Amr Ibn Al-’Ass n’accepte pas sa proposition et dit : “*Je nomme Mou’awiya fils de Abou Soufyane.*” Abû Moûssa lui reproche alors d’avoir proposé une des deux personnes qui font justement l’objet de la discussion, et tous deux ont des mots [1].

L’autre récit, celui qui est le plus souvent relaté à ce sujet et qui montre une tromperie de la part de ‘Amr Ibn Al-’Ass lors du déroulement de l’arbitrage, est complètement erroné [2].

L’arbitrage ne donne pas de résultats concrets [3]. Mou’awiya annonce maintenant qu’il est calife, se fondant sur l’échange qui a été fait au cours de l’arbitrage à Doumat al-jandal.

Pour l’instant, retourné à Koufa, Alî doit faire face à l’insubordination des kharidjites. Ce sont des hommes puritains et violents. ‘Ali dit à ces gens lorsqu’ils vinrent polémiquer avec lui : « Je n’ai pas choisi moi-même cet arbitrage et je ne vous l’ai pas imposé; c’est vous qui l’avez voulu et j’ai cédé à votre choix. Maintenant que j’ai donné ma parole, je ne peux plus reculer et rompre mon engagement, a lors qu’Allah a dit :

﴿ وَأَوْفُوا بِعَهْدِ اللَّهِ إِذَا عَاهَدْتُمْ ﴾

﴿ **Soyez fidèles à vos engagements envers Allah après les avoir contractés.** ﴾ [5]

En outre, selon l’historien As-Souyouti, Ali leur envoya ‘Abdoullah Ibn ‘Abass, l’érudit des compagnons, qui discuta avec eux et arriva à convaincre un grand nombre qui revint sur le droit chemin.

Mais le groupe qui refusa de revenir de son égarement, s’enferma dans une logique d’extrémisme, allant jusqu’à déclarer le calife Ali comme hérétique et apostat pour avoir accepté l’arbitrage des hommes au détriment du jugement d’Allah.

[1] Voir *Wâqi’a-al- Karbalâ’* du Cheikh ‘Atîqour-Rahmân As-Sanbhalî, p. 134-135, pp. 147-150.

[2] Idem, p. 147-150.

[3] Voir *Fath Al-Bari* d’Ibn Hajar, 12/356.

[4] Voir *Minhaj As-Sounna An-Nabawiyya* d’Ibn Taymiyya, 2/290 3/328.

[5] Sourate 16 (Les abeilles, *An-Nahl*), verset 91.

Les kharijites ont également déclaré Mou'awiya apostat, de même que 'Amr Ibn Al-'Ass et Abou Moussa Al-Ach'ari.

An-Nassa'i rapporte que les kharijites reprochent trois choses à Alî :

- 1) D'avoir accepté l'arbitrage de deux humains alors que seul Allah est arbitre et peut trancher ;
- 2) De n'avoir pas autorisé les combattants à prendre du butin après le combat contre les musulmans entrés en rébellion [après la bataille du Chameau et lors des combats de Siffine] ;
- 3) D'avoir accepté, lors de la rédaction du traité acceptant l'arbitrage, d'effacer – comme le lui demandaient les gens de Syrie – le titre de “Commandeur des croyants” de devant son prénom, ce qui voudrait dire qu'il reconnaît ne pas être le calife des musulmans [1].

Ibn Hajar Al-'Asqalani relate comment Alî fait tous les efforts possibles pour montrer aux kharijites qu'ils se trompent, qu'ils reprennent une parole de vérité (“Allah *seul est l'Arbitre*”) mais la comprennent et l'appliquent de façon entièrement erronée [2].

Au début, la dissidence des kharijites se limita aux critiques contre le calife et sa politique, mais peu à peu, elle commença à devenir une vraie révolte armée qui risquait de diviser encore plus la communauté. En effet, raconte Ibn Jarir At-Tabari, ils envoyèrent dans toutes les provinces des émissaires pour faire connaître et propager leur doctrine et distiller une propagande contre 'Ali. La ville de Nahrawan devient leur point de ralliement.

Alî leur dit alors : “*Nous vous garantissons malgré tout trois droits : nous ne vous empêcherons pas de venir dans les mosquées, nous ne vous priverons pas de votre part dans la redistribution du fay', et nous ne vous combattons pas tant que vous-mêmes ne créez pas l'oppression (fassâd)*”.

Les kharijites se réunissent ensuite à Ctésiphon. Alî ne cesse de correspondre avec eux pour leur demander de revenir. Ils refusent et lui demandent de reconnaître d'abord qu'il a, lui, apostasié, et donc de se repentir. Alî continue sa correspondance, mais cette fois ils sont à deux doigts d'assassiner son émissaire. Puis ils prennent comme résolution que tout musulman n'appartenant pas à leur groupe pourra être tué et volé.

[1] Cité en note de bas de page sur *Al-Hidâya*, 1/588. Voir également *Fath Al-Bari*, 12/370

[2] *Sahih* de l'Imam Mouslim, n° 1066.

Et ils se mettent effectivement à tuer ceux qui passent près du lieu où ils se sont établis. Ils ont même tué Abdoullah, le fils d'Al-Khabbab Ibn Al-Art, le célèbre compagnon du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) ainsi que sa femme qui était enceinte, après que celui-ci leur ait reproché leur comportement. En outre, des nouvelles parviennent à Ali sur les intentions des kharijites d'attaquer la ville de Koufa, siège du califat.

Ali part les combattre et les écrase à Nahrawane en l'an 38 H [1].

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait annoncé leur venue ; les paroles dans lesquelles il avait dit qu'ils seraient tués sont à comprendre, écrit Ibn Hajar, dans le sens où ils seraient tués parce qu'ayant d'abord tué des musulmans [2]

Les meneurs et théoriciens des kharijites furent soit tués soit mis en déroute. Ce sont quelques rescapés parmi eux qui complotèrent et tramèrent un plan diabolique pour tuer traîtreusement Ali, Mou'awiya et 'Amr Ibn Al-'Ass. Seuls Mou'awiya et 'Amr Ibn Al-'Ass échapperont à ces assassinats.

Alî fera également, après les temps de l'arbitrage, des préparatifs pour aller de nouveau combattre Mou'awiya, mais il ne pourra plus y aller [3]. Ses gens ne le suivront pas.

Alî exprimera des regrets quant au fait qu'il ait pris l'initiative de combattre Mou'awiya ; il regrettera n'avoir pas écouté son fils Al-Hassan et fera les éloges de Abdoullâh Ibn Omar et de Sa'd Ibn Abî Waqqas, qui n'avaient participé à aucune bataille. Il dira même : *“Ne détestez pas l'existence de l'émirat de Mou'âwiya ; car s'il venait à disparaître, des têtes pourraient voler de sur leurs épaules”* [4].

L'assassinat d'Ali fut tissé par trois des plus extrémistes partisans des kharijites. Il s'agit d'Abdourrahmane Ibn Mouljim, de Bakr Ibn Abdillah et de 'Amrou Ibn Bakr At-Tamimi. Ils avaient convenu d'assassiner les trois hommes responsables à leurs yeux de la crise dans laquelle se débattait la communauté, à savoir Ali Ibn Abi Talib, Mou'awiya Ibn Abi Soufiâne et 'Amr Ibn Al-'Ass.

[1] Voir *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar, 12/355-356, 12/369-372 et *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, 3/329

[2] Voir *Fath Al-Bari*, 8/87.

[3] Idem, 13/79

[4] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, 3/283.

On rapporte aussi qu'Abdourrahmane Ibn Mouljim ayant connu une très belle femme dont le père et le frère furent tués à Nahrawan, dans la bataille contre 'Ali, et ayant voulu l'épouser, celle-ci lui exigea comme condition, pour pouvoir l'épouser, la tête de 'Ali afin d'assouvir sa vengeance.

Les trois complices convinrent d'exécuter le plan macabre le 17^{ème} jour du mois de Ramadhane. Mais seul 'Ali tomba dans leur piège, car c'était le seul qui marchait sans gardes, et qui ne prenait aucune condition particulière.

Chapitre 4

L' ijtihad d'Ali et de Mou'awiya, qu'Allah les agrée



Ce chapitre est fondamental car il répond aux allégations chiites au sujet de la bataille du Chameau et de Siffine. En effet les chiites accusent Aïcha, Talha, Az-Zoubayr et Mou'awiya d'avoir été criminels, injustes et oppresseurs vis-à-vis d'Ali.

Les deux batailles du Chameau et de Siffine n'ont été menées par ces Compagnons ni à cause d'une faiblesse de leur foi (*puisse Allah nous préserver de dire et de penser de telles choses*) ni à cause d'une recherche du pouvoir [1], mais à cause d'interprétations différentes (*ijtihad*) de certains textes et de ce que le contexte rendait nécessaire ; ces Compagnons ont été de toute bonne foi.

Nous les aimons tous et ne dénigrons aucun d'entre eux [2]. La question qui se pose est : dans les faits :

- S'agit-il de batailles du détenteur de l'autorité contre des gens entrés en rébellion contre lui (*qitâl al-boughât*), ce qui tomberait sous le coup du verset disant :

وَإِنْ طَائِفَتَانِ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ اقْتَتَلُوا فَأَصْلِحُوا بَيْنَهُمَا فَإِنْ بَغَتْ إِحْدَاهُمَا عَلَى الْأُخْرَى فَقَاتِلُوا
الَّتِي تَبْغِي حَتَّى تَفِيءَ إِلَى أَمْرِ اللَّهِ فَإِنْ فَاءَتْ فَأَصْلِحُوا بَيْنَهُمَا بِالْعَدْلِ

❖ **Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il se conforme, réconciliez-les avec justice.** ❖ [3]

- S'agit-il de batailles de discorde (*qitâl al-fitna*), ce qui tomberait sous le coup des ahadîth demandant qu'on s'en éloigne autant que possible. Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit : « Il se produira des troubles, celui qui est assis sera meilleur que celui qui sera debout, celui qui sera debout sera meilleur que celui qui y marchera, celui qui y marchera sera meilleur que celui qui y courra, celui qui en aura l'honneur qu'il observe avec attention, celui qui trouvera un abri ou un refuge qu'il aille y chercher asile. » [4]

Le Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde, écrit : “*Les batailles du Chameau et de Siffine font l'objet d'une divergence : relèvent-elles :*

- *du combat contre ceux qui sont en rébellion et qui est prescrit par le Coran ;*
- *ou bien du combat de fitna [discorde, épreuve] où [, selon les Hadîths,] celui qui reste à l'écart agit mieux que celui qui y participe ?” [5]*

[1] Ceux qui prétendent le contraire, je leur dis : « Apportez vos preuves si vous êtes véridiques ».

[2] Il existe de nombreux ahadith du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) nous mettant en garde contre le fait de rabaisser, insulter et dénigrer ses compagnons, qu'Allah les agrée.

[3] Sourate 49, verset 9.

[4] Hadith authentique rapporté par Al-Boukhari, n° 7081, Mouslim, n° 886, Ahmad, volume 2, page 282, Al-Baghawi, n° 4229 d'après Abou Hourarya.

[5] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, volume 2, page 335.

Ali, qu'Allah l'agrée, était devenu calife.

Mou'awiya, qu'Allah l'agrée pensait – en toute bonne foi – qu'il avait le droit d'exiger que le talion soit d'abord appliqué aux meurtriers de 'Outhmane avant de reconnaître le califat de Alî [1].

‘Amr Ibn Al-'Ass, qu'Allah l'agrée, un autre Compagnon, était du même avis que lui. Tous deux étaient donc sincères – ils croyaient que ‘Alî refusait délibérément de venger Outhmane – mais ils faisaient une erreur d'interprétation (*khata' ijtihâdî*), car Alî ne pouvait réellement pas appliquer le talion dans l'état des choses ; ils étaient donc rebelles, certes, mais non-combattants [2].

Alî devait-il, pouvait-il, combattre ou non le groupe de Mou'awiya pour le soumettre à l'autorité califale ? Les autres Compagnons devaient-ils, puisqu'il était le calife et demandait qu'on l'assiste dans ces combats, suivre sa demande et se joindre à lui pour combattre le groupe de Mou'awiya ?

Certains Compagnons étaient du même avis que 'Ali : combattre ceux qui refusent de reconnaître l'autorité califale est autorisé, même s'ils ne la combattent pas et ne causent pas de tort à la population [3]. A l'intérieur du groupe des Compagnons tenants de cet avis, deux tendances apparaissaient :

- Ammâr ibn Yâssir, Sahl ibn Hunayf et Abou Ayyoub Al-Ansâri pensaient que non seulement combattre les gens de ce type est permis, mais c'était la solution pour mettre fin au problème que traversaient alors les musulmans ; et c'est d'autant plus ce qu'il fallait faire que le calife avait appelé à le faire ;
- Al-Hassan, le propre fils de Ali, pensait pour sa part que si combattre ce genre de personnes est en soi légal (*mashroû'*), la situation d'alors ne permettait pas qu'on l'entreprenne ; le calife ayant cependant donné l'ordre de faire quelque chose étant en soi autorisé, il fallait obéir.

[1] Allah dit : ﴿ **Si quelqu'un est tué injustement, nous donnons à son plus proche parent l'autorité sur le meurtrier.** ﴾ (Sourate 17, verset 33)

[2] Voir Makânou ra'si-Al-Hussayn du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya.

[3] Cet avis fut ensuite repris par des shafi'ites, des hanafites et des hanbalites , voir *Minhaj As-Sounna An-Nabawiyya* du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya,4/450, 438, 441 et également 2/334.

Et puis d'autres Compagnons – comme Sa'd ibn Abi Waqqas, Abdoullah ibn Omar, Muuhammad Ibn Maslama, Abou Bakra, Aboû Masouûd, Oussama Ibn Zayd, Abou Bak'ra, 'Imrân ilbn Al-Houssayn – pensaient que 'Alî faisait une erreur d'interprétation (*khata' ijtihâdî*) en marchant sur le groupe de Mou'awiya pour l'attaquer, ce qui faisait du combat un combat de fitna (*qitâl al-fitna*) auquel il était interdit de participer ; obéir au calife ne pouvant pas se faire à propos de ce qui est clairement interdit, ils ne devaient donc pas s'engager aux côtés du calife [1].

Ces Compagnons pensaient donc que la bataille entre Alî et Mou'awiya était celle dont le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait parlé en disant : « Viendra une fitna ; celui qui sera alors assis agira mieux que celui qui sera debout ; celui qui sera debout agira mieux que celui qui marchera ; celui qui marchera agira mieux que celui qui courra (...). » [2]

Le Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde, écrit que, Ali excepté, les plus grands des Compagnons alors encore vivants furent de cet avis : il ne fallait combattre ni dans un camp ni dans l'autre. Ibn Taymiyya cite le nom de Sa'd ibn Abî Waqqâs, le Compagnon alors vivant qui, juste après 'Alî, avait le plus de valeur. [3]

Ibn Taymiyya écrit que Abou Hanîfa, Mâlik Ibn Anas, Ahmad ibn Hanbal, Soufiane Ath-Thawri, Al-Awzâ'î [4] dirent eux aussi qu'il s'agissait d'un combat de discorde (*qital al-fitna*) [5].

[1] Voir *Majmou' Fatawa* (4/442-443) du Shaykh de l'Islam, l'Imam, le revificateur du Tawhid et de la Sounna, l'exégète, le spécialiste du Hadith, l'érudit en jurisprudence, Ahmad Ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde.

[2] Parole prophétique authentique rapporté par At-Tirmidhi, n° 2194, Al-Boukhari, n° 7081, Mouslim, n° 886, Ahmad, vol. 2, p.282, Al-Baghawi, n° 4229, d'après Abou Hourayra.

[3] Sa'd Ibn Abi Waqqas est un imminent compagnon du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam). Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 35/77.

[4] Ces savants font tous parties des meilleurs générations de l'Islam (les Pieux prédécesseurs).

[5] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, 4/317, 2/293.

Et c'est cet avis, poursuit Ibn Taymiyya, qui est juste, car le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait dit à Mouhammad Ibn Maslama, celui-là même qui ne s'était joint ni au camp de Mou'awiya ni au camp de 'Alî : « La "fitna" ne te fera pas de tort ». [1]

De plus, le Prophète avait fait les éloges de son petit-fils Al-Hassan Ibn 'Alî, disant que par son intermédiaire, Allah ramènerait la réconciliation entre deux groupes de musulmans [2].

Après la mort de Alî, Al-Hassan fit en effet la paix avec Mou'awiya. Si le combat mené contre Mou'awiya était une chose qu'il était nécessaire, ou recommandé de faire, pourquoi le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) aurait-il fait les éloges de celui qui y mettrait fin ? [3]

Si Alî avait donc raison sur le fond et en premier lieu dans le désaccord qui l'opposait à Mou'awiya et que ce dernier faisait une erreur d'interprétation (*khata ijthâdî*), Alî fit ensuite une erreur d'interprétation (*khata ijthâdî*) en marchant contre Mou'awiya, chose qui entraîna la bataille de Siffîne [4].

Et c'est pourquoi quand, durant son vivant, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait fait allusion au combat qui opposerait deux groupes de sa Communauté – celui de 'Alî et celui de Mou'awiya – et à l'apparition des Kharidjites, il avait dit que combattrait les Kharidjites "*celui des deux groupes qui serait le plus proche de la vérité*" [5]; ce fut Alî qui combattit les Kharidjites, comme nous l'avons vu ; cependant, si ce Hhdîth montre d'une part que ce fut Mou'awiya qui fit la première erreur d'interprétation – en refusant de reconnaître l'autorité du calife parce qu'il pensait que celui-ci ne voulait pas sanctionner les meurtriers, alors que Alî ne pouvait réellement pas le faire – il montre aussi d'autre part que Alî ne fut, *parmi eux deux*, que "*le plus proche du vrai*" et non "celui qui avait entièrement raison dans son interprétation" : une part d'erreur dans l'interprétation lui échoua aussi [6].

[1] Hadith rapporté par Abou Dawoud, n° 4663, voir Minhaj As-Sounna d'Ibn Taymiyya, vol.1, p.208.

[2] Al-Boukhari, n° 2704, n° 3629, n°3746, n°7109.

[3] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, vol.2 / p.348.

[4] *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, v.4/p.441-442.

[5] Ce hadith est une preuve qu'il faut dire qu'Ali était le plus proche de la vérité et non pas celui qui est dans la vérité. En vérité, Ali et Mou'awiya avaient chacun leur part de vérité, sauf qu'Ali était le plus proche de la vérité. Rapporté par Mouslim, n°1065 et Ahmad, n°10767.

[6] Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 4/468 et 35/23.

Dans quelle mesure la marche de ‘Alî contre Mou’awiya constitua-t-elle une erreur d’interprétation ?

Soit parce que le combat contre les rebelles non-combattants est en soi légal , mais conditionné à la capacité . Or, dans le cas de ‘Alî, la situation était telle que combattre les gens de Siffine créerait un problème plus grand que celui que l’on voulait résoudre, et que, dans le cas de Alî, il fallait impérativement s’en abstenir, puisque le mal que cela allait engendrer se révélerait plus grand que celui qu’il voulait résoudre [1].

Et c’est effectivement ce qui s’est passé, 'Ali regrettant à la fin de n’avoir pas écouté son fils Al-Hassan. Ibn Taymiyya écrit : “S’il [= 'Alî] ne les avait pas combattus, il ne serait pas arrivé davantage que ce qui était déjà arrivé : ils ne reconnaissaient pas son autorité. Mais par le combat le problème a augmenté” [2].

Soit parce que le combat contre les rebelles non-combattants est en soi interdit, et 'Alî fit une erreur d’interprétation en pensant qu’elle est légale. Or il n’y a pas d’obéissance au émir dans ce qu’il entreprend qui est clairement interdit, même si d’après l’ijtihād de cet émir cela est permis.

Reste alors le verset 9 de la sourate 48, qui dit :

وَإِنْ طَائِفَتَانِ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ اقْتَتَلُوا فَأَصْلِحُوا بَيْنَهُمَا فَإِنْ بَغَتَ إِحْدَاهُمَا عَلَى الْأُخْرَى فَقَاتِلُوا
الَّتِي تَبْغِي حَتَّى تَنْفِيءَ إِلَى أَمْرِ اللَّهِ فَإِنْ فَاءَتْ فَأَصْلِحُوا بَيْنَهُمَا بِالْعَدْلِ

Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il se conforme, réconciliez-les avec justice.

La non-reconnaissance de l’autorité califale est appelée “*bagh'i*” (rebelle), et ce verset parle aussi du “*baghi*”, suite à quoi il dit de combattre celui des deux groupes qui fait le “*baghi*” vis-à-vis de l’autre. Certains savants ont donc appliqué ce que ce verset dit – combattre le groupe – au cas de « *baghi* » par simple non-reconnaissance de l’autorité légitime. Mais Ibn Taymiyya est d’avis que le verset parle de ce qu’il faut faire lorsque deux groupes d’entre les musulmans se battent : on doit alors les réconcilier ; puis , après la tentative de réconciliation, si l’un de ces deux groupes commet l’injustice – c’est le sens de “*baghi*” dans le verset – vis-à-vis de l’autre, on doit combattre ce groupe jusqu’à ce qu’il revienne à ce que Allah veut ; puis on doit réconcilier les deux groupes.

[1] Voir Majmou' Fatawa d'Ibn Taymiyya, 4/443.

[2] Idem, 4/441.

Le verset parle donc de deux groupes qui se battaient, entre qui on fait une tentative de réconciliation, et dont, finalement, l'un d'eux a commis l'agression envers l'autre : c'est dans ce cas seulement qu'il demande de combattre le « bâghî ». Or ce n'était pas le cas de 'Alî face à Mou'awiya. On note d'ailleurs que, questionné au sujet de la marche qu'il a entreprise vers Mou'awiya, Alî ne dit pas que cela tombait sous le coup de ce verset du Coran, mais qu'il agissait selon son avis personnel (Abou Dawoud, n° 4666, déjà cité plus haut).

Quant au fait que Abou Bakr, qu'Allah l'agrée, avait combattu les gens refusant de donner la zakât, il s'agissait en fait de ceux qui refusaient de donner la zakât même, et non pas de ceux qui s'acquittaient de la zakât mais refusaient seulement de la remettre au calife ; parce que si c'était d'eux dont il s'était agi, alors Abû Bakr ne les aurait pas combattus car, comme l'ont dit Abou Hanîfa et Ahmad ibn Hanbal, le calife n'est pas en droit de combattre des gens qui refusent seulement son autorité [2].

Après l'arbitrage de l'an 37 H, Mou'awiya, qu'Allah l'agrée, se proclame calife, nous l'avons vu. Il fait cela en toute bonne foi, puisque l'un des deux arbitres a présenté son nom comme calife lors de l'arbitrage. Bien qu'il le fasse en toute bonne foi, cela constitue une erreur d'interprétation (*khata' ijtihâdi*) de sa part, car il n'y a pas eu accord des deux arbitres sur le sujet.

Cependant, malgré sa bonne foi et le fait qu'une erreur d'interprétation n'est pas un péché, il tombe alors, dit Ibn Taymiyya, sous le coup du « baghi » qui doit être combattu : « (Ce groupe) devint bâghî [du type devant être combattu] à ce moment, par le biais de ce qui apparut d'eux : établissement d'un émir désigné comme "Commandeur des Croyants", malédiction proférée contre l'émir légitime, etc. Ceci constitue de la rébellion [du type devant être combattu] ; à contrario du combat ayant eu lieu avant cela : cela était du *qitâl al-fitna*, c'est-à-dire un combat de discorde. (...) » [3]

[1] Voir *Minhaj As-Sounna d'Ibn Taymiyya*, 2/304, 2/335, 2/321, 2/293.

[2] Idem, 2/293, 2/332, 2/334.

[3] Voir *Majmou' Fatawa*, 4/443-444.

Ibn Taymiyya est d'avis que, après l'arbitrage de l'an 37 H, il était du devoir de 'Alî de faire son possible pour combattre le groupe de Mou'awiya. Ce qu'il a écrit ("établissement d'un émir désigné comme "Commandeur des Croyants") semble montrer qu'il pense que Mou'awiya est alors tombé sous le coup du Hadîth qui demande de s'en prendre à la personne qui se proclame calife alors qu'un calife existe déjà (rapporté par Mouslim, 1844, 1853). L'Imam An-Nawawi écrit qu'il s'agit d'avoir recours, au préalable, à toute autre possibilité permettant de déposer cette personne sans la tuer [1].

Ibn Taymiyya n'est par contre pas d'avis que, même alors, Mou'awiya soit tombé sous le coup du verset 9 de la sourate 49, car, dit-il, **personne n'a procédé à la réconciliation** entre les deux groupes [2], en sorte que l'on puisse dire qu'il y avait deux groupes qui se battaient, et on a fait une tentative de réconciliation entre eux, mais ensuite l'un des deux a ensuite commis l'injustice vis-à-vis de l'autre ; l'injustice, ici – fût-elle exempte de péché, puisqu'elle est faite suite à une *khata' ijtihâdî* (erreur d'interprétation)–, consistait en le fait de se proclamer calife. Ibn Taymiyya dit qu'il n'y a pas eu de tentative de réconciliation entre le groupe de 'Alî et celui de Mou'awiya. Je suis de l'avis d'Ibn Taymiyya car après que Mou'awiya s'est proclamé calife (c'est une erreur de sa part et il tombe dans le coup du verset 9 de la sourate 49), il n'y a eu aucune tentative de réconciliation. Allah stipule, avant de combattre le groupe rebelle, la réconciliation.

En tout état de cause, Ibn Taymiyya écrit à propos de la situation d'après l'arbitrage :
« A ce moment-là, lorsque se produisit la rébellion[du type devant être combattu], combattre aux côtés de Alî devint obligatoire. (...) Et à ce moment-là, après l'arbitrage, la séparation et l'apparition de la rébellion [du type de celui dont le verset parle], Alî ne les combattit pas, le groupe qui était avec lui ne lui obéissant plus à propos du combat. » [3]

[1] Voir l'explication du *Sahih* de l'Imam Mouslim (*charh*), 12/234, 242.

[2] Voir *Minhaj As-Sounnati An-Nabawiyya* du Shaykh de l'Islam Ibn Taymiyya, volume 2, page 235.

[3] Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya , 4/443-444.

Chapitre 5

Le califat de Mou'awiya, qu'Allah l'agrée



L'île de Chypre fut conquise par Mou'awiya Ibn Abi Soufyane, qu'Allah l'agrée



Mou'awiya Ibn Abi Soufyane, comme nous allons le voir, est promis au Paradis. Comme le dit Ibn Qoudama Al-Maqdissi, éminent savant de l'Islam, Mou'awiya est l'Oncle des Croyants. Sa soeur Roumla (Oum Habiba) est la Mère des Croyants.

Après le martyre de Ali, alors qu'il y a toujours une sorte de face à face entre les gens de Syrie et ceux du Hijaz, Mou'awiya envoie deux personnes parlementer avec Al-Hassan, fils de Alî, à qui les gens du Hijaz ont fait allégeance.

Al-Hassan se désiste alors au profit de Mou'awiya ; il lui fait allégeance. Mou'awiya se rend à Koufa, dont les habitants lui font aussi allégeance. De même, lui font allégeance les Compagnons qui n'avaient pas participé aux batailles entre lui et Ali. Puis Al-Hassan rentre à Médine, et Mou'awiya à Damas. L'année sera connue sous le nom de "l'année du regroupement" [1].

Al-Hassan évoque ce que Abou Bakra lui a rapporté : un jour que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) faisait un sermon, Al-Hassan, encore enfant, était apparu. Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait alors dit de son petit-fils : « *Mon fils que voici est un chef. Et peut-être qu'Allah réconciliera par son intermédiaire deux groupes de musulmans* ». [2]

Mou'awiya Ibn Abi Soufyane, qu'Allah l'agrée, a été calife.

Certes, le hadîth relaté par Safîna dit : « *Le califat durera trente ans, puis viendra la royauté* » [1], à le considérer de façon littérale, on pourrait croire qu'après Ali ou Al-Hassan ibn Alî, il n'y a plus eu du tout de califat (puisqu'au moment où Alî meurt ou bien où Al-Hassan se désiste en faveur de Mou'awiya, il y a justement trente ans que le Prophète, salla llahou 'alayhi wa sallam, est mort).

Mais la vérité est, comme Ibn Taymiyya l'a écrit, que dans ce hadîth le terme "califat" désigne seulement le "califat sur le modèle prophétique" ; en effet, car le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) lui-même a dit qu'il arriverait un temps où il y aurait plusieurs califes (rapporté par Al-Boukhârî, Mouslim, Abou Dâwoûd) [4].

[1] Voir *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar, vol.13, p.79-80.

[2] Parole prophétique authentique rapporté par Al-Boukhârî , n°2704, n°3629, n°3746, n°7109, At-Tirmidhî, n°3775, Abou Dâwoûd, n°4662, voir également « *Fath Al-Bari* » d'Ibn Hajar, vol.13,p.77.

[3] Rapporté par At-Tirmidhi, n° 2223, et Abou Dawoud, n° 4646.

[4] En effet, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit « Le règne est sanctifié tant qu'il est dans les mains de douze califes, tous devant être parmi les Qouraych ». Ce hadith est une preuve que l'autre hadith disant que le califat durera 30 ans doit être bien compris et analysé. Si le califat devait effectivement ne durer que 30 ans, que faire du hadith des douze califes ? En vérité ces deux hadith ne sont pas contradictoires mais bien complémentaires !

Le hadîth relaté par Safîna signifie donc seulement que le califat de ces trente premières années serait sur le modèle prophétique et que le califat qui apparaîtrait ensuite aurait **une teinte de royauté** [1].

Que signifie “le califat teinté de royauté” ?

Ces termes ne désignent pas la succession dynastique, car Mou’awîya n’a pas désigné Yazîd parce que c’était son fils mais parce qu’il pensait qu’il était l’homme le plus apte pour la situation (nous y reviendrons plus bas) ; de plus c’est seulement après quinze années de califat que Mou’awiya désigna Yazîd ; or tout le califat de Mou’awiya est considéré comme “teinté de royauté”.

En fait le “califat sur le modèle de la royauté” désigne seulement le cas de figure où le calife a, dans sa vie publique, le faste des rois [2] ; et ce fut le cas de Mou’awiya [3].

Ibn Taymiyya écrit que dans le Califat sur le modèle du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), le calife et les gouverneurs habitent des maisons comme tout le monde, de même qu’ils font leurs cinq prières côte à côte avec tout le monde dans la mosquée

Le Califat sur le modèle des rois est différent :

« Mou’awiya se dissimula des gens car il craignait d’être assassiné comme Alî le fut ; il plaça des maqsoura [sortes de petites guérites] dans les mosquées pour que le dirigeant et ses accompagnateurs y fassent leurs prières ; il eut recours aux convois (“markab”) [pour se déplacer] ; les autres califes-rois suivirent ses pas. A côté du fait qu’ils continuèrent à diriger les batailles et les prières, à participer aux aux prières du vendredi, à la prière en congrégation, à la lutte et à l’application des peines, ils se firent aussi construire des palais dans lesquels ils habitaient et recevaient les grands personnages » [4].

Ce sont là quelques expressions de ce faste royal qui caractérise le “califat teinté de royauté”.

[1] Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 35/20, 35/25-27, voir aussi *Fath Al-Bari* au tome 13.

[2] Idem, 35/34.

[3] Voir *Houjjat oullâhil-al-bâligha* de Shâh Waliyyullâh

[4] Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 35/40.

Ibn Taymiyya relate qu'il y a ici deux avis chez les savants :

- 1) Soit il est préférable que le califat soit sur le modèle de la prophétie mais le fait qu'il soit teinté de royauté ne constitue pas un acte strictement interdit ; les savants qui sont de cet avis se fondent sur ce hadîth du Prophète : « *On m'a donné le choix entre être prophète-roi et être prophète-messenger. J'ai choisi d'être prophète messenger* » [1] et sur le fait que David et Salomon (que la paix soit sur eux) furent des prophètes-rois. Ces savants se fondent aussi sur le fait que pendant son califat Omar avait nommé Mou'awiya gouverneur de Syrie, et, ayant vu le faste dans lequel il vivait, il lui avait dit : “*Je ne te dis pas de faire cela et ne te l'interdis pas non plus*” [2] ; voyez : Omar ne le lui a pas strictement interdit.
- 2) Soit il est obligatoire que le califat soit sur le modèle prophétique, et si Mou'awiya eut recours au califat teinté de royauté c'est parce qu'il y avait **nécessité** par rapport à la situation dans laquelle il vivait [3]. Ibn Taymiyya est de cet avis. Je suis également de cet avis qui me paraît le plus vrai car, rappelons-le, les kharijites [4] considéraient Mou'awiya comme un apostat mécréant et donc et ils cherchaient à le tuer. Ibn Taymiyya explique que si Omar a dit ce qu'il a dit à Mou'awiya, c'est parce que ce dernier lui avait expliqué que c'était la situation dans laquelle il se trouvait en Syrie qui l'avait poussé à adopter ce choix ; ce fut donc un effort d'interprétation (*ijtihad*) de sa part, et c'est pourquoi Omar ne lui dit rien ; cependant, Omar ne partagea pas non plus cette interprétation [5]. Si Omar, qu'Allah l'agrée, l'a laissé avec son interprétation, cela n'implique donc pas qu'il ait pensé qu'elle était correcte.

Quel que soit celui de ces deux avis auquel on adhère, Mou'awiya, qu'Allah l'agrée, n'est en rien à blâmer puisqu'il a fait soit quelque chose qui est en soi permis, soit quelque chose qui est en soi à éviter mais qu'il n'a pas pu éviter à cause de la situation dans laquelle il se trouvait.

[1] Rapporté par At-Tabarani.

[2] Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 35/24.

[3] Idem, 35/22-26.

[4] Pour rappel, un kharijite avait tenté d'assassiner Mou'awiya mais n'avait pas réussi. Mou'awiya fut juste blessé.

[5] *Majmou' Fatawa* d' Ibn Taymiyya, 35/24.

D'autre part, certes le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit qu'après lui :
« le commandement deviendra un califat et une miséricorde, puis une royauté mordante ; puis cela laissera la place à une dictature, une arrogance et un mal sur terre : ils déclareront permis la soie, les relations intimes hors mariage et l'alcool, recevront leur subsistance ainsi et auront le dessus jusqu'à leur mort » [1].

Certes le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit aussi :

« Il y aura un califat sur le modèle prophétique le temps qu'Allah le voudra, puis Allah le fera disparaître ; puis il y aura une royauté mordante le temps qu'Allah le voudra, puis Allah la fera disparaître ; puis il y aura une royauté dictatoriale le temps qu'Allah le voudra, puis Allah la fera disparaître ; puis il y aura un califat sur le modèle de la prophétie » [1].

Mais cela ne veut pas dire que “le califat sur le modèle prophétique” a immédiatement laissé la place à “la royauté mordante”.

En effet, Ibn Taymiyya relate un troisième hadîth où on lit que le Prophète (salla llahou alayhi wa sallam) a dit qu'il y aurait, après lui, d'abord “*un califat et une miséricorde, puis une royauté et une miséricorde, puis une royauté dictatoriale, puis une royauté mordante*” [3].

Si Mou'awiya, qu'Allah l'agrée, a établi un califat teinté de royauté, ce fut donc une royauté et une miséricorde, car il était juste [4].

Ce fut bien plus tard que le califat devint une royauté mordante. Ce fut encore plus tard que cela laissa la place à une royauté dictatoriale, arrogante, répandant le mal et déclarant permis ce qui est strictement interdit (les pays musulmans se trouvent toujours dans cette situation aujourd'hui).

[1] Mishkât, n° 5375-5376.

[2] Mishkât n° 5378.

[3] Rapporté par Ad-Darimi, n° 2101.

[4] Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde, 4/478 et 18/13

Chapitre 6

Mou'awiya Ibn Abi Soufyane, qu'Allah l'agrée



Cimetière où est enterré Mou'awiya, qu'Allah l'agrée, en Syrie

Mou'awiya est un illustre Compagnon du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam).
Il est le fils d'Abou Soufyane, qu'Allah l'agrée.

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) l'avait utilisé comme scribe de la Révélation [1]

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait prié Allah en faveur de Mou'awiya en ces termes :

« *Oh Allah, enseigne à Mou'âwiya le Livre et les comptes, et protège-le du châtiment* » [2]



Mou'awiya faisait partie des Compagnons érudits

[1] Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 35/64, voir également note de bas de page dans *Al-'Awâssim min al-qawâssim* d'Ibn 'Arabî p. 211.

[2] Rapporté par Ahmad, n° 16526. Voir aussi *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 35/63. Pour rappel, les invocations des prophètes sont exaucées. Allah soit loué.

A quelqu'un qui était venu se plaindre que Mou'awiya accomplissait la prière du Witr en une rak'a seulement, le très docte Ibn Abbâs répondit : "Il a fait juste. C'est un savant" [1]

حدثني ابن أبي مليكة: قيل لـبن عباس: هل لك في أمير المؤمنين
معاوية, فإنه ما أوتر إلا بواحدة؟ قال: أصاب, إنه فقيه

Abou-Dardâ' dit : « Je n'ai vu personne d'autre que Mou'âwiya faire une prière qui ressemble autant à celle que le Prophète faisait » . [2]

Mou'awiya, qu'Allah l'agrée, est promis au Paradis.

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avait fait les éloges de gens de sa communauté qu'il avait vus en rêve voguer sur les flots, voyageant dans le chemin d'Allah [3] et il avait dit que les premiers qui feraient ainsi iraient au paradis [4]; comme l'a écrit Ibn Kathîr, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) parlait là de ceux de ses disciples qui, en l'an 27 de l'hégire, devaient partir pour Chypre ; or, ils étaient sous le commandement de Mou'âwiya [5].

Mou'awiya Ibn Abi Soufyane et 'Amr Ibn Al-'Ass, qu'Allah les agrée, ont tous deux dépensé de leurs biens et combattu pour l'islam en compagnie du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) lors des campagnes de Hounayn et de At-Tâïf en l'an 8 de l'hégire.

[1] Rapporté par Al-Boukhârî, n° 3554.

[2] Rapporté par Al-Baghawi, cité dans *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, 3/292.

[3] Rapporté par Al-Boukhari, n° 2636, et Mouslim n° 1912.

[4] Rapporté par Al-Boukhari, n° 2766.

[5] Note de bas de page dans *Al-'Awassim min Al-Qawassim* d'Ibn 'Arabi, page 215. voir également *Fath Al-Bari* d'Ibn Hajar Al-'Asqalani, commentaire au n° 2766.

Lorsqu'ils Mou'awiya et 'Amr Ibn Al-'Ass ont refusé de faire allégeance à Alî, soit ils ont fait un effort d'interprétation qui s'est révélé être erroné (*khata' fil-ijtihâd*) et cela rapporte une récompense si on se trompe ; soit ils ont fait une faute morale (*dhanb*) mais ils n'en auront pas de punition auprès d'Allah car Allah leur a promis le meilleur [1] ; de fait, Allah pardonne les péchés pour de nombreux motifs [2].

L'allégeance à Yazîd [3] :

En l'an 56 H, Mou'awiya, ressentant qu'il vieillit (il a alors plus de 70 ans), désire nommer celui qui lui succèdera comme calife.

Son objectif est, eu égard aux événements du passé assez récent, d'éviter aux musulmans une nouvelle division. Il écrit donc au gouverneur de Médine, Marwân Ibn Al-Hakam : « J'ai vieilli, mes os ont faibli, et je crains la division dans la communauté après moi. Je pense donc nommer celui qui me succédera. Je ne voudrais pas décider de quelque chose sans consulter ceux qui sont auprès de toi. Présente-leur donc cela et fais-moi savoir ce qu'ils te répondent » [4]

Les Médinois trouvent la proposition judicieuse, et Marwân transmet donc leur réponse à Mou'awiya. Mou'awiya écrit alors de nouveau à Marwân et propose le nom de Yazîd, son fils, comme futur calife. Certains Compagnons tels que Abdour-Rahmân ibn Abî Bakr, Al-Hussayn ibn Alî, Abdoullah ibn Az--Zoubayr, Abdoullah Ibn Omar, donnent alors un avis défavorable à cette proposition [5]; ils refusent de faire allégeance à Yazîd comme futur calife comme Mou'awiya le leur demande . Il y a donc divergence d'avis entre ces Compagnons.

[1] Il y a de nombreux versets coraniques où Allah fait l'éloge des compagnons, les pardonne et leur promet la satisfaction et les Jardins du Paradis.

[2] Voir *Majmou' Fatawa* d'Ibn Taymiyya, 4/461.

[3] Yazid Ibn Mou'awiya Ibn Abi Soufyane (يزيد بن معاوية بن أبي سفيان)

Il est le fils de Mou'awiya.

[4] Ibn Abi Al-Athir, cité dans *Wâqi'a-al Karbalâ'* du Cheikh 'Atîq ur-Rahmân As-Sanbhalî, p. 90-91.

[5] Voir *Wâqi'a-al Karbalâ'* du Cheikh 'Atîq ur-Rahmân As-Sanbhalî, page 101.

75 Défense du compagnon Mou'awiya, qu'Allah l'agrée

Le point de vue de ces Compagnons Abdour-Rahmân Ibn Abi Bakr, Al-Hussayn Ibn Alî, Abdoullâh Ibn Az--Zoubayr, Abdoullâh Ibn Omar n'est pas que Yazîd serait un mauvais musulman (*fâssiq*) (comme certaines personnes l'ont dit plus tard), mais qu'il ne convient pas que celui que le calife actuel désigne comme son futur successeur soit son fils , et ce même s'il possède les capacités voulues [1].

De plus Abdoullâh Ibn Omar est d'avis qu'en la présence de Compagnons, ce ne devrait pas être un homme n'étant pas Compagnon qui est proposé au poste de calife [2] .

Quant à Mou'awiya, il est sincère : il ne pense nullement nommer Yazîd parce qu'il est son fils : il pense sincèrement que c'est parce que Yazîd a les capacités voulues pour remplir la fonction de calife. Le prouve l'invocation qu'il fit en public un jour pendant son sermon :

« *Oh Allah, si tu sais que j'ai désigné Yazîd parce qu'il possède à mon avis les capacités pour cela, accomplis ce pour quoi je l'ai désigné. Et si je l'ai désigné simplement parce que je l'aime, alors n'accomplis pas ce pour quoi je l'ai désigné* » [3]

Mou'awiya était sincère, écrit As-Sanbhalî. Cependant, poursuit-il, il est possible d'avoir un avis divergent quant au fait que son choix ait été le meilleur possible [4].

Il y a en effet divergence d'avis entre les ulémas au sujet de savoir si le calife a le droit de nommer son fils comme son successeur après lui [5].

As-Sanbhalî suit donc tout à fait la voie des gens de la Sounna : un Compagnon a fait un effort de réflexion (*ijtihâd*) ; d'autres Compagnons ont fait un effort de réflexion (*ijtihâd*) différent ; il est possible d'avoir un avis différent de celui du premier Compagnon en se fondant sur celui des autres Compagnons, mais jamais on ne dénigre le premier Compagnon.

[1] Voir *Wâqi'a-al Karbalâ'* du Cheikh 'Atîq ur-Rahmân As-Sanbhalî, p. 139, p. 137, p. 142.

[2] Idem, page 142.

[3] Ibn Kathir, cité dans *Wâqi'a-al Karbalâ'* du Cheikh 'Atîq ur-Rahmân As-Sanbhalî, page 127.

[4] *Wâqi'a-al Karbalâ'* du Cheikh 'Atîq ur-Rahmân As-Sanbhalî, p. 132-133, p. 136-137.

[5] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, 3/273.

Malgré l'opposition des quatre Compagnons sus-cités, Mou'awiya invite des délégations représentant les différentes villes de la terre musulmane à venir à Damas témoigner de leur acceptation du futur califat de Yazîd [1].

Il fait ensuite lui-même le voyage au Hidaz pour tenter de convaincre les Compagnons qui refusent de reconnaître Yazîd comme futur calife ; il leur parle ; ces personnages persistent cependant dans leur refus [2].

Le 15 rajab 60, Mou'awiya décède. Avant de mourir il a laissé ses dernières recommandations à Yazîd ; parmi celles-ci il y a le fait de garder à l'esprit le droit de Al-Houssayn et de reconnaître sa valeur [3].

Mou'awiya, qu'Allah lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui, a vécu 77 ans.



Puisse Allah mettre l'amour des Compagnons du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) dans nos cœurs et nous préserver des égarements de la secte chiite

[1] *Wâqi'a-al Karbalâ'* du Cheikh 'Atîq ur-Rahmân As-Sanbhalî, p. 102-108.

[2] *Idem*, p. 109-124.

[3] Voir *Minhaj As-Sounna* d'Ibn Taymiyya, 2/324.

'Abdoullah Ibn Al-Moubarak [1] a dit que Mou'awiya est un test, celui qui ne l'aime pas, le dénigre ou l'insulte, nous le considérons comme un égaré, et quant à celui qui aime Mou'awiya, sa croyance est correct. Et quand une personne a questionné Abdoullah Ibn Al-Moubarak pour savoir qui est le meilleur entre Mou'awiya et 'Omar Ibn Abdoul'aziz [2], il a répondu que la poussière qui est entré dans le nez de Mou'awiya est meilleur que 'Omar Ibn 'Abdoul'aziz.[3]

Tous les récits négatifs et rabaissants rapportés sur Mou'awiya ont été en grande partie inventés par les chiïtes rawafidh.

Tous ces récits sont apocryphes et mensongers.

Les récits négatifs rapportés sur Mou'awiya recensés dans les livres de recueil de hadith sont faibles, très faibles et voire même pour certains inventés !

Ces récits apocryphes et mensongers ne peuvent faire que le bonheur des chiïtes !

Les chiïtes, en matière de hadith, ont leurs propres références [4], mais quand il y a des récits qui les arrangent se trouvant dans les recueils de hadith des gens de la Sounna, ils les prennent volontiers !! Voilà donc une hypocrisie chiïte et des gens de l'égarément et de la passion : ils prennent ce qui les arrange.

Il ne suffit pas dire que tel hadith est rapporté par Ahmad ou At-Tirmidhi ou Abou Dawoud, mais il faut vérifier au préalable la véracité de la version. Et c'est donc le travail des Mouhaddithoune (savants spécialisés dans les sciences du Hadith et de l'authentification des hadith et des athar (un athar est une parole attribué à un compagnon). Rappel : un hadith faible est un hadith où il y a une défaillance dans la chaîne de transmission (isnad). La défaillance peut-être de plusieurs types. Les savants du Hadith ont dit qu'il existe 380 genres de hadith faibles. L'Imam Al-Boukhari, à titre d'exemple, connaissait 200 000 ahadith faibles !! Un hadith faible n'est pas une preuve (dalil) , surtout dans le domaine de la croyance ('aqida) ! Frères et soeurs, faites attention, lorsque vous citez un hadith, assurez-vous de son authenticité ! Revenez aux grands savants de l'Islam et revenez à leurs livres pour vérifier l'authenticité d'un hadith.

[1] Abdoullah Ibn Al-Moubarak est un très grand savant des premiers temps de l'Islam. Il fait partie des trois meilleures générations de l'Islam (les Pieux prédécesseurs)

[2] Il est le 8 ème calife omeyyade. Il était très pieux et juste.

[3] *Al-Bidaya wa An-Nihaya* (البداية والنهاية لابن كثير) d'Ibn Kathir, 11/450.

[4] Pour les chiïtes, Al-Boukhari, Mouslim, Ahmad, At-Tirmidhi, Abou Dawoud, etc, sont des mécréants ! Les recueils de hadith des gens de la Sounna sont considérés comme étant nul par les chiïtes ! C'est bien là la vérité ! Ne vous laissez pas berner par les chiïtes rawafidh ! Pour rappel, la *taqiya* (mensonge, dissimulation) représente neuf dixième de la croyance satanique chiïte !!!

Conclusion

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit :

« Lorsque les derniers musulmans de cette communauté en maudiront les premiers, attendez-vous à ce que surviennent un vent rougeâtre et des tremblements de terre, des ensevelissements telluriques, des métamorphoses et des diffamations (...) » [1]

Selon Al-Mounawi, le verbe « maudire » signifie « diffamer, évoquer en mal, et refuser de se conformer à leur exemple et à leurs principes. »

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa salam) a dit :

« N'insultez pas mes compagnons ! Car en vérité, viendra à la fin des temps un groupe qui les diffamera. Ne faites pas sur ceux-ci la prière (funéraire), ne concluez pas de mariages avec eux, et s'ils sont malades, n'allez pas les visiter (comme il est coutume) » [2]

Il n'est pas du ressort des musulmans - et tout particulièrement ceux d'aujourd'hui – de juger les hommes et les femmes qui forment la meilleure génération jamais suscitée en Islam. Car c'est bien ainsi que le Messenger d'Allah (salla llahou alayhi wa sallam) l'a exprimé :

« Les meilleurs de ma Communauté sont les gens de ma génération, puis viennent ceux de la génération suivante, puis ceux de la génération venant après celle-ci. » [3]

[1] Rapporté par At-Tirmidhi

[2] Rapporté par Al-Qadhi 'Ilyad. Ce hadith fait allusion aux chiites Rawafidh. Pour rappel, les chiites considèrent tous les compagnons du Prophète (salla llahou alayhi wa sallam) comme des apostats mécréants excepté 7 !!! Oh Allah, fais de nous des musulmans et non pas des chiites rawafidh mécréants ! Amine !

[3] Hadith authentique rapporté par Al-Boukhari et Mouslim. Ces trois meilleures générations de l'Islam sont appelées « Pieux prédécesseurs » (*As-Salaf As-Salih*).

Voici ce qu'écrit Al-Jouwayni, surnommé « l'Imam des deux mosquées sacrées », dans son ouvrage « *Al-Irchad* » :

« Ce que le croyant doit tenir pour certain, c'est que les principaux compagnons du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) avaient auprès de lui une situation enviée et un rang prépondérant. Il n'en est pas un qui ne possédât son affection et son crédit. Leur droiture est attestée par le texte coranique et par l'agrément qu'Allah a exprimé à propos du Serment d'allégeance qu'ils prêtèrent au Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam). Le même Coran fait l'éloge des Mouhajiroune [1] et des Anssar [2]. Tout homme attaché à sa religion se doit donc de maintenir dans sa pensée les Compagnons au rang qu'ils occupaient au temps du Prophète (salla llahou alayhi wa sallam)... »

L'historien Ibn Khaldoune, qu'Allah lui fasse miséricorde, précise pour sa part :

« Lorsque le conflit éclata entre 'Ali et Mou'awiya, ce furent (l'amour) de la vérité et l'effort d'interprétation (ijtihad) qui les guidèrent – non la recherche d'un objectif temporel, ou un choix sans valeur, ou des raisons d'inimitié personnelle, comme on pourrait le croire ou comme les hérétiques aimeraient le penser. Leur différend eut la source dans leur effort d'interprétation au sujet de la vérité. C'est là-dessus que chaque parti s'opposa au point de vue de l'autre. 'Ali eut beau avoir raison, les intentions de Mou'awiya n'étaient pas mauvaises; il croyait bien faire, et il se trompa. Et en tout état de cause, chacun d'eux eut des intentions droites. »

Al-Qourtoubi écrit dans son exégèse coranique (tafsir) :

« Il est interdit d'imputer à aucun des Compagnons une faute absolue; car, quels qu'ils furent, leurs actes étaient le fruit de leur effort d'interprétation et n'étaient accomplis qu'en vue de satisfaire Allah-exalté soit-il. Tous les compagnons (quel que soit le parti qu'ils prirent par la suite,) sont des guides pour nous. Il nous a été ordonné de nous tenir à l'écart de leur divergence, et de n'évoquer ces personnages de la meilleure façon; d'abord, en raison du respect qui s'attache au statut de Compagnon; ensuite, parce que le Prophète (salla llahou alayhi wa sallam) nous a interdit de les insulter; en enfin, parce qu'Allah leur a accordé Son pardon, et (nous) a informé (dans le Coran) de son agrément à leur égard. »

[1] Les Mouhajiroune sont les « Emigrants », ceux qui suivirent le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) à Médine lors de sa *hijra* (émigration)

[2] Les Anssar sont les « Auxiliaires », c'est-à-dire les Médinois qui accueillirent et prirent la défense du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam).

Pour ce qui est du statut de Compagnon évoqué ici par Al-Qourtoubi : ils sont unanimement considérés comme des transmetteurs dignes de confiance des faits et gestes du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), et également comme ceux qui ont pu le mieux comprendre ses instructions. De ce fait, leurs propres faits et gestes sont dignes d'imitation de la part de la Communauté. Il est vrai qu'on établit une sorte de classification des Compagnons, suivant leur prééminence qui découle notamment de l'époque de leur conversion à l'Islam.

Pour ce qui est de l'interdiction prophétique de manquer de respect aux Compagnons : Abou Hourayra, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit :

« N'insultez aucun de mes compagnons ! Car, par Celui qui détient mon âme entre Ses mains, quand bien même l'un d'entre vous dépenserait (en aumônes) un volume d'or semblable à celui du mont Ouhoud [1], il n'atteindrait pas (le mérite de) celui d'entre eux qui donnerait (en aumônes) un simple *moudd* (de céréale) [2] » [3].

Abdoullah Ibn Moughaffal, qu'Allah l'agrée, a rapporté ceci :

« Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) s'écria deux fois : (Craignez) Allah ! (Craignez) Allah en ce qui concerne mes Compagnons ! Ne les prenez pas pour cible après ma mort ! Qui les aimera le fera en raison de mon amour pour eux (autre traduction possible : de leur amour pour moi), et qui leur témoigne de l'animosité, le fera en raison de son animosité à mon égard ! Qui les lésera, me lésera moi-même; et qui me lésera, c'est Allah qu'il lèsera » [4]

[1] Le mont Ouhoud est une montagne qui se trouve à la Mecque.

[2] Le *moudd* est une mesure de substance sèche équivalent à deux poignées de moyenne grandeur ou autant que peuvent contenir les deux mains.

[3] Rapporté par Al-Boukhari, Mouslim, At-Tirmidhi, Abou Dawoud et Ibn Maja.

[4] Rapporté par At-Tirmidhi. Les ennemis de Mou'awiya sont les ennemis du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), et les ennemis du Prophète sont les ennemis d'Allah ! Celui qui hait Mou'awiya, c'est le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) qu'il hait !! le hadith est très clair ! Oh Seigneur, mets-nous l'amour des Compagnons dans nos cœurs. Amine !

81 Défense du compagnon Mou'awiya, qu'Allah l'agrée

Pour ce qui est du Pardon et l'agrément divins énoncés dans le Coran : les proches compagnons sont loués dans le Coran en ces termes :

﴿لَقَدْ رَضِيَ اللَّهُ عَنِ الْمُؤْمِنِينَ إِذْ يُبَايِعُونَكَ تَحْتَ الشَّجَرَةِ فَعَلِمَ مَا فِي قُلُوبِهِمْ فَأَنْزَلَ السَّكِينَةَ عَلَيْهِمْ وَأَثَابَهُمْ فَتْحًا قَرِيبًا﴾

﴿ Allah a agréé les croyants lorsqu'ils t'ont prêté, (ô Prophète,) serment d'allégeance sous l'arbre; Il savait ce que contenait leur coeur, et les a récompensés par une proche victoire. ﴾ [1]

﴿وَالسَّابِقُونَ الْأَوَّلُونَ مِنَ الْمُهَاجِرِينَ وَالْأَنْصَارِ وَالَّذِينَ اتَّبَعُوهُمْ بِإِحْسَانٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ﴾

﴿ Les plus anciens (compagnons), les premiers d'entre les Mouhajiroune et les Ansar, et tous ceux qui les ont suivis dans leur bon comportement, Allah est satisfait d'eux et ils sont satisfaits de Lui. ﴾ [2]

Et les versets sont nombreux dans le Coran à ce sujet.

Il n' y a pas lieu de revenir sur la légitimité de l'imamat des quatre premiers califes de l'Islam, qui est parfois remise en question en cause aujourd'hui [3]. Leur élection a été régulière, et a fait l'objet de consensus (*ijma'*) des Compagnons. L'ordre de leur accession au pouvoir fut légitime, puisque c'est à l'homme le plus éminent de la Communauté que doit revenir la charge de commander celle-ci; or, chacun des quatre califes au moment de son avènement, était bel et bien le plus éminent des Compagnons – la mort seule venant d'enlever celui qui aurait pu le dépasser en excellence.

Ainsi les compagnons ont été unanimes à faire allégeance à Abou Bakr et à lui donner le titre de « lieutenant du Messenger d'Allah » ; or selon la tradition prophétique bien connue, « il est impossible que ma Communauté ne se mette d'accord sur une erreur. »

[1] Sourate 48, verset 18.

[2] Sourate 9, verset 100.

[3] Plus particulièrement par la secte chiite. Les **Chiites Rawafidh** croient que 'Alî est supérieur à Abou Bakr et à Omar (ne parlons même pas d' Outhmâne) ; les chiites ont même considéré 'Ali infailible au même titre que le Prophète (donc ne pouvant faire une erreur d'interprétation). Certains chiites ont même diviniser 'Ali ! D'autres sont même aller jusqu'à dire que Gabriel (L'Ange Jibril) s'est trompé !!! Au lieu de donner la révélation à 'Ali, il a donné à Mouhammad !!!! JE CROIS QUE LES CHIITES ONT DÉCIDÉ DE FAIRE UN CONCOURS DE MÉCRÉANCE ENTRE EUX ! *Allahou Al-Mousta'âne* ! C'est auprès d'Allah que l'on demande de l'aide.

La désignation de 'Omar Ibn Al-Khattab comme successeur par Abou Bakr, alors à l'article de sa mort, a été unanimement approuvé par les Compagnons; et si quelques-uns d'entre eux émirent des réserves sur cette élection, ils les abandonnèrent par la suite.

Outhmane Ibn 'Affane fut légitimement élu, lors de la Consultation (*choura*) des six compagnons désignés par Omar pour délibérer et élire entre eux son successeur à la tête de la Communauté. Cette élection recueillit le consentement de tous les autres participants – Ali Ibn Abi Talib y compris.

Les évènements qui suivirent montrèrent que la validité du califat d'Ali devait découler de cette même *choura* : il était en effet, à la mort de 'Outhmane le seul survivant des trois compagnons à avoir maintenu leur candidature lors de la Consultation (*choura*) [1].

Les Compagnons qui s'opposèrent au Calife 'Ali sont principalement Talha Ibn Oubaydillah, Az-Zoubayr Ibn Al-'Awwam d'une part, et Mou'awiya d'autre part. Or, tous trois ont été l'objet d'éloges de la part du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam).

Au sujet du premier d'entre eux, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit :

« Celui qui désire voir un martyr vivant, marchant sur terre, qu'il regarde Talha Ibn Oubaydillah. » [2] Par définition, le martyre est une mort survenue lors d'une dévotion; ce hadith indique donc que l'engagement de Talha contre 'Ali dans la bataille du Chameau, où il devait trouver la mort, ne saurait être considéré comme un péché [3]

[1] Talha Ibn 'Oubaydillah, Az-Zoubayr Ibn Al-'Awwam et Sa'd Ibn Abi Waqqas avaient retiré leur candidature à la dignité de Calife, tandis qu'Outhmane, Ali et Abdourrahmane Ibn 'Awf avaient maintenu la leur. Ce dernier décéda quatre ans avant l'assassinat d'Outhmane.

[2] Rapporté par At-Tirmidhi.

[3] Rappelons aussi qu'à la bataille d'Ouhoud, Talha sauva la vie du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) en se jetant au-devant de celui-ci pour le protéger d'un coup d'épée auquel nulle armure n'aurait résisté. Il en reçut une blessure à la main qui le priva de l'usage de ses doigts pour le restant de ses jours. Allahou akbar wa Soubhanallah ! Qu'Allah agrée Talha Ibn Oubaydillah ! Talha Ibn Oubaydillah !

Pour ce qui est de Az-Zoubayr Ibn Al-'Awwam, le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit à son sujet :

« Tout prophète a eu auprès de lui un apôtre; le mien est Az-Zoubayr. » [1]

Ajoutons que Talha et Az-Zoubayr étaient tous deux parmi les 313 combattants de Badr. Tous deux font partie des Dix Compagnons auxquels le Paradis a été promis de leur vivant, de la bouche même du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam). Tous deux avaient été désigné par le Calife 'Omar pour faire partie de la *choura* qui devait élire son successeur. S'il est interdit d'insulter ou de nuire, à la mémoire des Compagnons du Messenger d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam), combien plus grave est-il de diffamer ceux, qui, au sein même de cette élite, font encore partie de l'élite ? [2]

Quant à Mou'awiya, qu'Allah l'agrée, il a également beaucoup de mérite parmi les Compagnons, ce que les plus grands d'entre eux reconnaissaient volontiers, comme nous l'avons vu.

Quelqu'un dit à Ibn 'Abbas [3] : « N'as-tu rien à redire à ce qu'il a fait le Commandeur des Croyants, Mou'awiya ? Il n'a effectué qu'un seul cycle de prosternation (rak'a) lors de la prière du Witr ! - il a bien fait, il est savant (en matière de religion, « *faqih* »), répondit Ibn 'Abbas . [4]

[1] Rapporté par Al-Boukhari, Mouslim et At-Tirmidhi.

[2] Talha et Az-Zoubayr étaient deux compagnons inséparables. La mort les a séparé au même moment, à la bataille du Chameau. Qu'Allah les agrée ! Si un jour, Allah vous donne des jumeaux, pourquoi pas les appeler Talha et Az-Zoubayr ?

[3] Ibn 'Abbas, qu'Allah l'agrée, est l'érudit de la Communauté . On le surnommait « *habr al-oumma* », le docte de la Communauté, en raison de ses larges connaissances en matière de religion, et de sa sagesse. Le Prophète (salla llahou alayhi wa sallam) a invoqué Allah en sa faveur en ces termes : « Oh Seigneur, instruis-le dans les choses de la Religion et apprend-lui les subtilités de l'interprétation ». Rapporté par Ibn Abi Sayba dans son *Mousannaf*.

[4] Rapporté par Al-Boukhari.

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a prononcé cette invocation :

« Oh Seigneur ! Enseigne à Mou'awiya la (science) du Livre (le Coran) et l'art du calcul, et préserve-le du châtiment ! » [1]

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a également invoqué en faveur de Mou'awiya en ces termes :

« Oh seigneur ! Fais de lui un guide, qui soit lui-même guidé; et par lui, guide (les gens). » [2]

Lorsque le calife Omar, qu'Allah l'agrée, destitua 'Oumayr Ibn Sa'd du commandement de la ville d'Emesse pour le remplacer par Mou'awiya, 'Oumayr lui-même prit la défense de son remplaçant, disant : « Ne parlez qu'en bien de Mou'awiya. J'ai entendu de les propres oreilles le Messenger d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam) invoquer en sa faveur : « Oh seigneur, par lui, guide (les gens). » » [3]

Mou'awiya a raconté : « Je me suis converti à l'Islam dès le jour (du pacte) d'Al-Houdaybiya. Mais j'ai caché ma conversion à mes proches (et à mon père, Abou Soufyane), jusqu'à ce qu'ils se soient fait musulman à leur tour, lors de la conquête (de la Mecque). »

Mou'awiya était par ailleurs, comme nous l'avons vu, l'un des transpositeurs de la Révélation, choisi par le Messenger d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam) et a transmis de nombreux ahadith [4] de celui-ci.

Sous le califat de 'Omar puis d'Outhmane, Mou'awiya gouverna la Grande Syrie (Cham) durant une période qui totalise 20 ans : on ne saurait imaginer meilleure marque de confiance de la part de deux compagnons.

[1] Rapporté par Ahmad Ibn Hanbal. Les invocations des prophètes sont exaucées. Allah soit loué.

[2] Hadith authentique rapporté par At-Tirmidhi. Ce hadith est une preuve que Mou'awiya fut un calife bien-guidé ! Allah soit loué.

[3] Rapporté par At-Tirmidhi.

[4] « Ahâdîth » est le pluriel de « Hadith » en arabe. C'est toujours bon à savoir, et nous demandons à Allah de nous donner davantage de science.

Interrogé au sujet du sang versé lors de la guerre du Chameau et de Siffine, un pieux prédécesseur se contenta de réciter ce verset :

﴿ تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَلَكُمْ مَا كَسَبْتُمْ وَلَا تُسْأَلُونَ عَمَّا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴾

﴿ (Ils appartiennent à) une communauté bel et bien révolue. A elle, le gain qu'elle a acquis; à vous ce que vous avez pu gagner. Il ne vous sera pas demandé compte de leurs actes. ﴾ [1]

Un autre déclara : « Ce sang, Allah a épargné à ma main de le verser; pourquoi irais-je maintenant en nourrir ma langue ? » Des propos semblables ont été rapportés d'Omar Ibn Abdil'aziz. **Ce sont là des paroles sages et d'or !!!**

Al-Hassan Al-Basri [2] a dit à propos de ces luttes fratricides : « Ces combats, ce sont les compagnons de Mouhammad (salla llahou 'alayhi wa sallam) qui y ont assisté, tandis que nous en étions absents. Ce sont eux qui (en) connaissent (les causes), tandis que nous (les) ignorons. Lorsqu'ils se sont unis, nous les avons suivis; lorsqu'ils se sont divisés, nous nous sommes abstenus. »

Al-Mouhâsibi a dit : « Nous ne disons pas autre chose qu'Al-Hassan Al-Basri. Les hommes de cette élite savaient mieux que nous ce qu'ils faisaient. Nous suivons ce qui les a unis, et délaissons ce qui les a divisés. Nous n'inventerons pas notre opinion : nous savons qu'ils ont fait effort d'interprétation, ne voulant que satisfaire qu'Allah (exalté soit-il), car leur profonde religiosité ne saurait être mise en cause. »

Abou Zar'a , un imam illustre qu'Ahmad Ibn Hanbal a couvert d'éloges, a déclaré : « Si tu entends un homme dévaloriser un Compagnon du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam), sache qu'il n'est qu'un *zindiq* [3]. Pour nous, le Messager est une Vérité, le Coran est une Vérité, et ce sont les compagnons du Prophète qui nous ont transmis le Coran et la Sounna. Ce sont donc des témoins qu'on cherche là à offenser, afin de détruire le Livre et la Sounna. Il vaut mieux alors mettre hors d'état de nuire ces malfaiteurs avant qu'ils ne portent atteinte aux Compagnons. »

[1] Sourate 2, verset 134.

[2] Al-Hassan Al-Basri. Il est un illustre disciple des Compagnons. Les Compagnons l'ont remarqué et ont imploré la bénédiction d'Allah sur lui. Aïcha (qu'Allah l'agrée) a dit de lui : « Quel est cet être qui parle le langage des véridiques ». On dit lorsqu'on évoque les savants qu'il est leur prince. Lorsqu'on évoque les ascètes, il est leur imam. Lorsqu'on évoque les sages, il est le plus grand. Lorsqu'on évoque les orateurs, il est le plus éloquent. Lorsqu'on évoque les sermonnaires, il est le plus moralisateur d'entre eux. Ibn Jawzi a consacré tout un livre sur sa biographie.

[3] *Zindiq*, c'est-à-dire l'hérétique.

Al-Khatib Al-Baghdadi a dit :

« Les informations allant dans ce sens se diversifient, mais toutes correspondent au texte du Coran. Elles confirment la pureté des Compagnons et démontrent leur droiture et leur scrupule. Lequel d'entre eux aurait-il besoin d'être corrigé par un mortel , après que dans le Coran, Allah ait fait d'eux des justes ? » [1]

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit : « Lorsque mes Compagnons sont mentionés, retenez-vous (de faire des commentaires)... »

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit dans un hadith bien connu :

« Celui qui croit en Allah et au Jour du Jugement, qu'il dise du bien (des gens) ou qu'il garde le silence. » (Rapporté par Al-Boukhari, Mouslim, At-Tirmidhi, Abou Dawoud).

Les savants sont unanimes à considérer que tout homme légalement responsable se doit de tenir sa langue, dès que la parole ne présente pas d'intérêt. Bien rares sont les musulmans qui respectent cette règle de nos jours; ne serait-il pas prudent de l'appliquer au moins à l'égard des Compagnons du Messenger d'Allah (salla llahou alayhi wa sallam) ? Quel intérêt y a t-il en effet , du point de vue de la Loi, ou de la pratique religieuse, de les critiquer ? Tandis que le danger qu'il y a à le faire est tout à fait réel.

[1] On ne peut manquer de signaler la vision aussi cynique que consternante qu'ont montré beaucoup d'orientalistes et les ignorants en étudiant ces années qui ont suivi la mort du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam). Les compagnons y sont présentés comme des hommes dévorés d'ambition, se déchirant – sous prétexte de religion – pour mettre la main sur les richesses d'un empire naissant. On comprend bien que ces « spécialistes » n'aient pas éprouvé de sentiment religieux pour leur objet d'étude; mais qu'ils aient pu à ce point ignorer ce sentiment (alors que le souvenir du Prophète, à un quart de siècle de sa mort, était dans tous les esprits) conduit véritablement à s'interroger sur leur bonne foi.

Annexe 1

Présentation de Mou'awiya (pour les arabophones)

من هو معاوية ؟

الحمد لله رب العالمين، والصلاة والسلام على نبينا محمد وعلى آله وصحبه، أما بعد:

فلقد قضى الله بحكمته أن يكون لنبيه المصطفى المختار - صلى الله عليه وسلم -

صحابٌ كرام؛ ورجال أفذاذ، هم خير الخلق بعد الأنبياء، وهم الذين حملوا رسالة هذا

الدين وبثها في أصقاع المعمورة، واختصهم الله - سبحانه وتعالى - بصحبة نبيه الكريم

عليه أفضل الصلاة والسلام، ولولا انفرادهم بالأفضلية والخيرية؛ لما اختيروا لهذه الصحبة

العظيمة، والتي هي أجلّ مرافقة على مرّ العصور؛ كيف لا! وهي مرافقة أفضل الخلق

وأكرمهم عليه الصلاة والسلام.

ثم إنه قد وقع بين البعض من الصحابة - رضوان الله عليهم - شيء من الخلاف في

أمور اجتهدوا فيها، ورأى كلّ منهم أنه على الحق، ولم يكن اختلافهم هذا من أجل دنيا

يرغبون إصابتها، ولا ملك يريدون انتزاعه - كما يتوهم البعض من العامة؛ بل كان

السبب المنشئ لهذا الخلاف هو: إحقاق الحق؛ الذي يرى كلُّ منهم أنه معه، فرضي الله عنهم أجمعين.

ومن المؤسف أن يقع البعض في الصحابة الأخيار، وأن ينال ممن صحبوا الرسول الكريم، وشهد لهم كبار هذه الأمة بعد رسولها - صلى الله عليه وسلم - بالخير والصلاح، ونصّبوهم المناصب العالية في دولتهم، وسيروهم على الجيوش الفاتحة لبلاد العالم آنذاك. ومن هؤلاء الصحابة الكرام، الصحابي الجليل، الخليفة والمالك القائد، صاحب الفتوحات الإسلامية، والقائد المحنك، وداهية زمانه: معاوية بن أبي سفيان، - رضي الله عنه وأرضاه.

من هو معاوية؟

هو: معاوية بن أبي سفيان، واسم أبي سفيان: صخر بن حرب بن أمية بن عبد شمس، يكنى أبا عبد الرحمن.

أمه: هند بنت عتبة بنت ربيعة بن عبد شمس، وأمها: صفية بنت أمية بن حارثة بن الأقوص من بني سليم.

كان أبيض طويلاً، أبيض الرأس واللحية، أصابته لُقوةٌ " اللقوة: داء يصيب الوجه " في

آخر حياته.

قال أسلم مولى عمر: قدم علينا معاوية وهو أبيض الناس وأجملهم.

ولقد كان حليماً وقوراً، رئيساً سيّداً في الناس، كريماً عادلاً شهماً.

قال المدائني: عن صالح بن كيسان قال: رأى بعض متفرسي العرب معاوية وهو صغير؛

فقال: إني لأظن هذا الغلام سيسود قومه. فقالت هند — أم معاوية — ثكِلْتُه إن كان لا يسود

إلا قومه.

إسلامه:

أسلم هو وأبوه وأخوه يزيد وأمه يوم فتح مكة.

وروي عنه أنه قال: " أسلمت يوم القضية — أي: يوم عمرة القضاء، وكتمت إسلامي

خوفاً من أبي "

قال معاوية: " لما كان يوم الحديبية وصدّت قريش رسول الله — صلى الله عليه وسلم —

عن البيت، ودافعوه بالروحاء وكتبوا بينهم القضية؛ وقع الإسلام في قلبي، فذكرت ذلك لأمي

هند بنت عتبة، فقالت: إِيَّاكَ أَنْ تَخَالَفَ أَبَاكَ، وَأَنْ نَقْطَعَ أَمْرًا دُونَهُ فَيَقْطَعُ عَلَيْكَ الْقَوْتَ، وَكَانَ أَبِي يَوْمئِذٍ غَائِبًا فِي سَوْقِ حَبَاشَةَ".

قال: " فأسلمت وأخفيت إسلامي، فوالله لقد رحل رسول الله - صلى الله عليه وسلم - من الحديبية وإني مصدق به، وأنا على ذلك أكتمه من أبي سفيان، ودخل رسول الله - صلى الله عليه وسلم - عمرة القضية وأنا مسلم مصدق به، وعلم أبو سفيان بإسلامي فقال لي يوما: لكن أخوك خير منك، وهو على ديني، فقلت: لم آل نفسي خيراً".

فضائله:

1- كان أحد الكتاب لرسول الله - صلى الله عليه وسلم -، وقيل إنه كان يكتب الوحي، وفي هذه المسألة خلاف بين المؤرخين، وكان يكتب رسائل النبي - صلى الله عليه وسلم - لرؤساء القبائل العربية.

2- شهد مع رسول الله - صلى الله عليه وسلم - حنيناً، وأعطاه مائة من الإبل، وأربعين أوقية من ذهب وزنها له بلال رضي الله عنه.

3- شهد اليمامة، ونقل بعض المؤرخين أن معاوية ممن ساهم في قتل مسيلمة الكذاب.

4- صحب رسول الله - صلى الله عليه وسلم - وروى عنه أحاديث كثيرة؛ في

الصحيحين وغيرهما من السنن والمسانيد.

5- روى عنه جماعة من الصحابة والتابعين.

ثناء الصحابة والتابعين عليه

قال أمير المؤمنين علي بن أبي طالب - رضي الله عنه - بعد رجوعه من صفين: " لا

تكرهوا إمارة معاوية، والله لئن فقدتموه لكأني أنظرُ إلى الرؤوس تندرُ عن كواهلها "

وقال سعد بن أبي وقاص - رضي الله عنه -: " ما رأيت أحداً بعد عثمان أفضى بحق من

صاحب هذا الباب - يعني معاوية "

وقال ابن عباس - رضي الله عنهما -: " ما رأيت رجلاً أخلق للملك من معاوية، لم

يكن بالضيق الحصر "

وقال ابن عمر - رضي الله عنهما -: " علمت بما كان معاوية يغلب الناس، كان إذا

طاروا وقع، وإذا وقعوا طار "

وعنه قال: " ما رأيت بعد رسول الله - صلى الله عليه وسلم - أسود من معاوية " أي:

من السيادة، قيل: ولا أبو بكر وعمر؟ فقال: " كان أبو بكر وعمر خيراً منه، وما رأيت بعد رسول الله - صلى الله عليه وسلم - أسود من معاوية ".

قال كعب بن مالك - رضي الله عنه - : " لن يملك أحدٌ هذه الأمة ما ملك معاوية " .

وعن قبيصة بن جابر - رضي الله عنه - قال: " صحبت معاوية فما رأيت رجلاً أثقل

حلماً، ولا أبطل جهلاً، ولا أبعد أناةً منه " .

عن أبي إسحاق قال: " كان معاوية؛ وما رأينا بعده مثله " .

- حكم سب الصحابة:

ينبغي لكل مسلم أن يعلم أنه لا يجوز له بحال من الأحوال لعن أحد من الصحابة، أو سبّه،

ذلك أنهم أصحاب رسول الله - صلى الله عليه وسلم -، وهم نَقَلَة هذا الدين.

قال رسول الله - صلى الله عليه وسلم - : { لا تسبوا أصحابي، فوالذي نفسي بيده لو أن

أحدكم أنفق مثل أحد ذهباً، ما بلغ مدّ أحدهم ولا نصيفه } [متفق عليه].

وقال رسول الله - صلى الله عليه وسلم - : { خير الناس قرني، ثم الذي يلونهم، ثم الذي

يلونهم } [رواه البخاري ومسلم].

فهم - رضوان الله عليهم - خيرٌ من الحواريين أصحاب عيسى، وخير من النقباء

أصحاب موسى، وخير من الذين آمنوا مع هود ونوح وغيرهم، ولا يوجد في أتباع الأنبياء من

هو أفضل من الصحابة، ودليل ذلك الحديث الآنف الذكر "انظر فتاوى ابن عثيمين رحمه

الله".

سُئل شيخ الإسلام ابن تيمية رحمه الله تعالى عن من يلعن معاوية، فماذا يجب عليه؟

فأجاب: " الحمد لله، مَنْ لعن أحداً من أصحاب النبي - صلى الله عليه وسلم - كمعاوية بن أبي سفيان، وعمرو بن العاص ونحوهما؛ ومن هو أفضل من هؤلاء: كأبي موسى الأشعري، وأبي هريرة ونحوهما، أو من هو أفضل من هؤلاء: كطلحة والزبير، وعثمان وعلي بن أبي طالب، أو أبي بكر الصديق وعمر، أو عائشة أم المؤمنين، وغير هؤلاء من أصحاب النبي - صلى الله عليه وسلم - فإنه مستحق للعقوبة البليغة باتفاق أئمة الدين، وتنازع العلماء: هل يعاقب بالقتل، أم ما دون القتل؟ كما بسطنا ذلك في غير هذا الموقع "

[مجموع الفتاوى:35].

ولماذا يُصِرُّ البعض على الخوض فيما وقع بين علي ومعاوية - رضي الله عنهما - من خلاف، على الرغم من أن كثيراً من العلماء إن لم يكن جُلُّهم؛ ينصحون بعدم التعرض لهذه الفتنة، فقد تأول كل منهم واجتهد، ولم يكن هدفهم الحظوظ النفسية أو الدنيوية، بل كان

هدفهم قيادة هذه الأمة إلى بر الأمان؛ كلُّ وفق اجتهاده — وهذا ما أقرّه العلماء..

فمعاوية - رضي الله عنه - يعترف بأفضلية علي بن أبي طالب - رضي الله عنه -، وأنه خير منه، أورد ابن عساكر - رحمه الله - تعالى في كتابه تاريخ دمشق ما نصّه: " جاء أبو موسى الخولاني وأناس معه إلى معاوية فقالوا له: أنت تنازع علياً أم أنت مثله؟ فقال معاوية: لا والله! إني لأعلم أن علياً أفضل مني، وإنه لأحق بالأمر مني، ولكن أستم تعلمون أن عثمان قُتل مظلوماً وأنا ابن عمه؟ وإنما أطلب بدم عثمان؛ فأتوه فقولوا له، فليدفع إليّ قتلة عثمان، وأسلم له ".

وإن من العقل والروية؛ أن يُعرض المسلم عن هذا الخلاف، وأن لا يتطرق له بحال من الأحوال، ومن سمع شيئاً مما وقع بينهم فما عليه إلا الإقتداء بالإمام أحمد حينما جاءه ذلك السائل يسأله عما جرى بين علي ومعاوية، فأعرض الإمام عنه، فقيل له: يا أبا عبد الله! هو رجل من بني هاشم، فأقبل عليه فقال: " اقرأ: ﴿ تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَلَكُمْ مَا كَسَبْتُمْ وَلَا تُسْأَلُونَ عَمَّا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴾ [البقرة:134] " هذا هو الجواب نحو هذه الفتنة؛

لا أن يتصدر بها المجالس، ويخطأ هذا، ويصوّب ذاك!

فمعاوية - رضي الله عنه - صحابيٌّ جليل، لا تجوز الوقعة فيه، فقد كان مُجتهداً، وينبغي للمسلم عند ذكره أن يبيّن فضائله ومناقبه؛ لا أن يقع فيه، فابن عباس - رضي الله عنه

- عاصر الأحداث الدائرة بين علي ومعاوية، وهو أجدر بالحكم في هذا الأمر؛ وعلى الرغم من هذا؛ إلا أنه حين ذكر معاوية عنده قال: "تلاذُ ابن هند، ما أكرم حسبه، وأكرم مقدرته، والله ما شتمنا على منبرٍ قط، ولا بالأرض، ضناً منه بأحسابنا وحسبه".

كان معاوية من المشاركين في معركة اليرموك الشهيرة، وأورد الطبري - رحمه الله تعالى - أن معاوية كان من الموقعين على وثيقة استلام مدينة القدس بعد معركة اليرموك، والتي توجها الخليفة عمر بحضوره إلى فلسطين، وكان معاوية والياً على الشام ذلك الوقت.

عن الإمام أحمد قال: "إذا رأيت الرجل يذكر واحداً من أصحاب محمد - صلى الله عليه وسلم - بسوء؛ فاتهمه على الإسلام".

وقيل لابن المبارك: ما نقول في معاوية؟ هل هو عندك أفضل أم عمر بن عبد العزيز؟ فقال: "لثرابٍ في منخري معاوية مع رسول الله - صلى الله عليه وسلم - خيرٌ - أو أفضل - من عمر بن عبد العزيز". فعمر بن عبد العزيز - رضي الله عنه -؛ مع جلال قدره، وعلمه، وزهده، وعدله، لا يقاس بمعاوية؛ لأن هذا صحابي؛ وذاك تابعي!.

ولقد سأل رجل المعافى بن عمران - رحمه الله تعالى - قائلاً: يا أبا مسعود! أين عمر بن عبد العزيز من معاوية؟ فغضب وقال: "يومٌ من معاوية أفضل من عمر بن عبد العزيز عُمره"، ثم التفت إليه فقال: "تجعل رجلاً من أصحاب محمد - صلى الله عليه وسلم - مثل رجل

من التابعين " .

قال الإمام الذهبي - رحمه الله - : " حسبك بمن يؤمّر عمر، ثم عثمان على إقليم - وهو ثغر - فيضبطه، ويقوم به أتمّ قيام، ويرضى الناس بسخائه وحلمه، وإن كان بعضهم قد تألم مرة منه، وكذلك فليكن الملك " .

قال المدائني: " كان عمر إذا نظر إلى معاوية قال: هذا كسرى العرب " .

ولعل مما تجدر الإشارة إليه في ثنايا هذه الأسطر؛ أن يُبين كثيراً مما قيل ضدّ معاوية لا حقيقة له، ولعله من دسّ الرافضة؛ الذين يحملون عليه، لا بسبب! إلا لامتناعه التسليم لعلي رضي الله عنه.

ولولا فضل معاوية ومكانته عند الصحابة لما استعمله أمير المؤمنين عمر خلفاً لأخيه يزيد بعد موته بالشام، فكان في الشام خليفة عشرون سنة، وملكاً عشرون سنة، وكان سلطانه قوي، فقد ورد على لسان ابن عباس أنه قال: " ما رأيت بعد رسول الله - صلى الله عليه وسلم - أسودّ من معاوية "، قيل له: ولا أبو بكر وعمر؟ فقال: " كان أبو بكر وعمر خيراً منه، وما رأيت بعد رسول الله - صلى الله عليه وسلم - أسود من معاوية " أي في السيادة. ثم إن معظم من ذكر معاوية - إما بسوء كالرافضة، أو الغلاة الذين ينادونهم - قد طغوا في ذمّهم إياه، أو مديحهم له بشكل غير مقبول البتة.

قال ابن الجوزي في كتابه الموضوعات: " قد تعصّب قوم ممن يدّعي السنة، فوضعوا في فضل معاوية أحاديث ليغيظوا الرافضة، وتعصّب قوم من الرافضة فوضعوا في ذمّه أحاديث، وكلا الفريقين على الخطأ القبيح ".

وما أجمل أن نختتم هذه الأسطر بقول شيخ الإسلام - رحمه الله تعالى - : " ولهذا كان من مذهب أهل السنة الإمساك عما شجر بين الصحابة، فإنه قد ثبتت فضائلهم، ووجبت موالاتهم ومحبتهم. وما وقع: منه ما يكون لهم فيه عذر يخفى على الإنسان، ومنه ما تاب صاحبه منه، ومنه ما يكون مغفوراً. فالخوض فيما شجر يُوقع في نفوس كثير من الناس بُغضاً وذكماً، ويكون هو في ذلك مخطئاً، بل عاصياً، فيضر نفسه ومن خاض معه في ذلك، كما جرى لأكثر من تكلم في ذلك؛ فإنهم تكلموا بكلام لا يحبه الله ولا رسوله: إما من ذمّ من لا يستحق الذم، وإما من مدح أمور لا تستحق المدح ".

والله أعلم، وصلى الله وسلم على نبينا محمد وعلى آله وصحبه أجمعين.

Annexe 2

Aperçu sommaire de la croyance chiite

sur les Compagnons

Les chiites considèrent les Compagnons (qu'Allah les agrée) comme des gens devenus apostats après la mort du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) à part trois d'entre eux qui sont Abou Dharr, Salmane Al-Farissi et Al-Miqdad [1]. Pour les chiites, quiconque doute de la mécréance des Compagnons est lui-même mécréant !! [2]

Préparez-vous au choc !

Dans « Al-Kafi » (livre de référence chiite), nous trouvons :
« Abou Bakr et 'Omar ont quitté la vie sans se repentir et sans se rappeler de ce qu'ils avaient comploté contre 'Ali. Par conséquent , ils recevront la malédiction d'Allah, des Anges et de tous les autres humains. » [3]

Tous les êtres humains ? Non , merci ! J'ai pas l'intention de maudire les deux bijoux de l'Islam (Abou Bakr et 'Omar). Abou Bakr et 'Omar ont comploté ? Ah bon ? Je sais pas d'où ils ont sorti cela , mais en tout cas les chiites devraient arrêter la cocaïne ! C'est urgent !

A propos de 'Omar, les chiites disent qu'il était le fils d'une prostituée, appelée Sihak, qui avait commis l'adultère avec 'Abdoulmoutallib et lui avait engendré 'Omar !!! [4]

C'est cela les effets de la cocaïne !!

[1] Il a d'autres versions chiites qui affirment que seulement quatre compagnons n'ont pas apostasié, et d'autres variantes sept.

[2] Voir le livre chiite « Ousoul Al-Kafi », tome 2, page 245. C'est également écrit dans le livre chiite « Hayat Al-Qouloub », tome 2, page 64.

[3] C'est écrit dans le livre chiite « Al-Kafi », au tome 8, page 246.

[4] C'est écrit dans le livre chiite « Al-anwar An-Ni'maniyya », tome 1, page 61.

Quant à Abou Bakr, les chiites disent :

« Il était le camarade du diable. Abou Bakr et 'Omar étaient des hypocrites, oppresseurs et menteurs et quiconque croit en la légitimité de leurs califats meurt en état d'ignorance et d'égarement. » [1]

Mais bien sûr ! Et moi je suis le prince d'Angleterre !

En ce qui concerne 'Outhmane, les chiites disent « qu'il était dans la mauvaise voie et qu'il était maudit » !!! [2]

Il faut savoir que les meilleurs compagnons (Abou Bakr, Omar et Outhmane) sont détestés et insultés par les chiites avec une haine aveugle; donc, ne soyons pas étonné qu'ils insultent et maudissent Mou'awiya !!!

Un savant chiite (Al-Majlissi) a dit :

« Quiconque pense qu'Outhmane a été injustement assassiné est pire que les adorateurs du veau » !!! [3]

Quoique les chiites reprochent à Mou'awiya le fait qu'il avait, soit-disant, ordonné d'insulter Ali dans la mosquée, ils ne cessent de faire pareil envers Abou Bakr et Omar, chaque jour et sans se gêner !

Rares sont les livres chiites où l'on n'y trouve pas d'insultes sur Aïcha et Hafsa [4]. Les chiites accusent Aïcha et Hafsa d'avoir voulu empoisonner le Prophète pour le tuer !!! [5]

À les écouter, on se croirait dans la série TV « les feux de l'amour » ! Aïcha et Hafsa ont voulu empoisonner le Prophète, dites-vous ?? Mais pourquoi ? Crime passionnel ? Histoire de jalousie ? Histoires de femmes ? Va savoir !

[1] Relaté dans le livre chiite « Haq Al-Yaqine » d'Al-Majlissi, page 204.

[2] Relaté dans le livre chiite « Hadiqat Ach-Chi'a », page 275.

[3] C'est relaté dans « Haq Al-Yaqine » d'Al-Majlissi, page 270.

[4] Aïcha, la fille d'Abou Bakr et Hafsa, la fille de 'Omar. Toutes les deux étaient des épouses du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam)

[5] C'est relaté dans le livre chiite « Haq Al-Yaqine » d'Al-Majlissi (savant chiite), tome2, page 700.

Annexe 3

Les mérites de Cham (gouverné par Mou'awiya)

Mou'awiya Ibn Abi Soufyane était le gouverneur de Cham (sous le califat d'Omar et de Outhmane).

Après la Mecque et Médine, c'est la terre du Cham qui a le plus de valeur. Cham est le nom que les Arabes donnaient autrefois à toute la région occidentale du Croissant fertile, région qui recouvre le territoire de la Syrie, du Liban, de la Palestine occupée, et d'une partie de la Jordanie.

Voici des ahâdîth authentiques sur les vertus du pays de Cham et de Damas.

D'après Zayd Ibn Thabit Al-Ansari qui dit : « J'ai entendu le Messenger d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam) dire :

« Bienheureux est le pays de Cham ! Bienheureux est le pays de Cham ! Bienheureux est le pays de Cham ! »

Ils demandèrent : « Grâce à quoi, ô Messenger d'Allah ? »

Il répondit : « C'est que les Allah étalent leurs ailes sur le Cham. »

==> Ce hadith est authentique et il est établi par At-Tirmidhi (t.2, page 331, éditions Boulaq) qui dit : « C'est un hadith *hassan* (bon) » et ajoute dans quelques exemplaires qu'il est authentique (*sahih*), par Ahmad dans son *Mousnad* (t.5,p. 184), Al-Hakim dans *Al-Moustadrak* (t.2, p. 229) qui dit : « C'est un hadith authentique selon les critères d'Al-Boukhari et Mouslim » et l'Imam Adh-Dhahabi l'approuve. Al-Moundhiri, lui, dit dans *At-Tarhib* (t.4,p.63) : « Il est rapporté par Ibn Hibban dans son *Sahih* ainsi que par At-Tabarani avec une chaîne de transmission authentique. »

D'après 'Abdoullah Ibn 'Amr qui dit : « Le Messager d'Allah (salla llahou 'layhi wa sallam) dit :

« J'ai vu la colonne du Livre s'arracher de sous mon oreiller. Je regardais et je constatais que c'est une lumière resplendissante au Cham. Une fois les troubles installés, la foi règnera au Cham. »

==> C'est un hadith authentique établi par Al-Hakim (t.4,p.509). Abou Nou'ayn dans *Al-Hilya* (t.5,p.252). Al-Hakim dit : « C'est un hadith authentique selon les critères d'Al-Boukhari et Mouslim. » Avis confirmé par Ad-Dhahabi. Mais ils se sont trompés en disant que « c'est selon les critères d'Al-Boukhari et Mouslim. » Il est seulement authentique. Car la chaîne de transmetteurs contient Younous Ibn Maysara Ibn Halbas de qui Al-Boukhari et Mouslim n'ont jamais rien apporté. Cependant, il est digne de confiance.

Le Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) a dit :

« Le foyer même des croyants est au Cham »

==> Hadith authentique établi par Ahmad (t.4, p.104), Ibn Sa'id dans *At-Tabaqât* (t.7, p. 427 et 429), Al-Baghawi dans *Moukhtasar Al-Mou'jam* (9/130/1), Abou Ishaq Al-Harbi dans *Gharib Al-Hadith* (5/174/1) à travers deux voies d'après Joubayr Ibn Nafir d'après Salama Ibn Noufayl Al-Kindi, *hadith marfou'* (élevé). Sa chaîne de transmetteurs est authentique.

D'après Abou Al-Darda', le Messenger d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam) dit :

« La cité du Rassemblement des musulmans et leur pavillon le Jour de la Bataille suprême est à Al-Ghouta à côté d'une cité appelée Damas, l'une des meilleures cités du Cham »

==> C'est un hadith authentique établi par Abou Dawoud (t.2,p.210), Al-Hakim (t.4,p.486) et Ahmad (t.5,p.197). Al-Hakim a dit « C'est un hadith à chaîne de transmission authentique », Adh-Dhahabi confirme l'avis et Al-Moundhourî l'approuve (t.4, n°63)

J'ai mentionné quelques exemples de ahâdîth sur le mérite de Cham à titre d'exemple, il y en a beaucoup d'autres.

Annexe 4

Biographie sommaire de 'Amr Ibn Al-'Ass

Voici une brève biographie du Compagnon 'Amr Ibn Al-'Ass, qu'Allah l'agrée. Il est l'un des compagnons qui a soutenu la cause de Mou'awiya lors du conflit de Siffine .

'Amr Ibn Al-'Ass Al-Qourayshî As-Sahma, le père du pieux et illustre 'Abdoullah, le compagnon du Prophète (salla llahou 'alayhi wa sallam) que nous avons cité plus haut, était un des ennemis les plus acharnés de l'islam. Souvenons-nous de son déplacement en Abyssinie et de son insistance auprès du Négus pour rapatrier les musulmans réfugiés sur ordre du Messenger d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam) pour avoir une idée du degré de son opposition à l'islam. Et pourtant, vint le jour où sa farouche hostilité du message divin fondit comme neige au soleil. Sa conversion à l'islam eut lieu après le traité d'Al-Houdaybiya et coïncida avec celle de Khâlid Ibn Al-Walîd, autre ennemi acharné de l'islam qui devint ensuite l'un de ses plus ardents défenseurs. Les deux illustres hommes entrèrent à Médine pour annoncer leur conversion et faire acte d'allégeance au Messenger d'Allah. En les voyant arriver, celui-ci dit à ses compagnons : « La Mecque vous envoie ses enfants les plus chers. »

Sur ce, Khâlid s'approcha et prêta serment d'allégeance. Il fut suivi par 'Amr Ibn Al-'Ass qui dit en s'adressant au Messenger d'Allah : « Ô Messenger de d'Allah ! Je prête serment avec l'espoir que mes péchés passés soient absous. »

L'Envoyé de d'Allah lui répondit : « Ô 'Amr ! Prête serment, car l'islam efface ce qui le précède. »

Et c'est ainsi que 'Amr, le fameux général arabe se soumit à Allah et mettra son intelligence au service de l'islam. Dès sa conversion, le Messenger de d'Allah (salla llahou alayhi wa sallam), qui connaissait ses mérites sur les plans politique et militaire, lui confia des missions très importantes aux frontières de l'Arabie. Il s'en acquitta fort bien. A son retour, le Messenger d'Allah (salla llahou alayhi wa sallam) avait déjà quitté ce monde.

Sous le Califat d'Abou Bakr, il fut chargé du commandement de l'armée de Palestine ; l'adhésion à l'islam de toute la rive occidentale du Jourdain fut son œuvre. On le trouve aussi à la bataille de Ajnadayn où l'armée musulmane remporta une victoire décisive sur les Byzantins commandés par le propre frère de l'empereur

Héraclius. Il en fut de même à la fameuse bataille d'Al-Yarmoûk où notre compagnon prit le commandement d'une des trois armées de l'islam dans leur lutte contre les Byzantins.

Mais là où notre valeureux 'Amr s'illustra le plus jusqu'à marquer de son empreinte le cours de l'histoire de l'islam, ce fut lors de la conquête de l'Egypte à laquelle son nom fut indissociablement lié. C'est sous le califat de 'Omar Ibn Al-Khattâb que cet événement grandiose eut lieu. Ce dernier, satisfait du travail accompli par 'Amr Ibn Al-'Âss en Irak et en Syrie, lui confia le commandement de l'Egypte byzantine afin d'y propager la justice et l'équité du message de l'islam. C'est à la tête de quatre mille hommes seulement que 'Amr entra en Egypte, en passant par le littoral. Durant son périple à travers le pays, 'Amr ne trouva de résistance que de la part des forces byzantines. Les habitants du pays, les coptes, accueillirent, pour leur part, les musulmans en libérateurs. Il est vrai que les persécutions dont faisaient l'objet les coptes catholiques par les coptes byzantins avaient créé entre les deux communautés des rapports de haine et de rivalités. Il est vrai aussi que le comportement tolérant et généreux de 'Amr et de ses soldats envers les habitants de l'Egypte y fut pour beaucoup dans l'accueil favorable que ceux-ci réservèrent à l'islam.

C'est ainsi que 'Amr s'adressa aux évêques et aux dignitaires religieux coptes en ces termes : « Allah envoya Mouhammad avec la Vérité et lui ordonna de s'y conformer... Le Messenger de d'Allah (salla llahou 'alayhi wa sallam) s'est acquitté de sa mission avec dévouement et a rejoint son Seigneur après nous avoir laissés sur la voie de la droiture et de la rectitude... Il nous a ordonné, entre autres, d'avertir les gens et des les appeler à l'islam. C'est ce que nous sommes en train de faire en venant chez vous... Celui qui répond favorablement à notre appel sera considéré comme des nôtres, il aura les mêmes droits et les mêmes obligations que nous. Celui qui ne veut pas répondre à notre appel, sans nous déclarer sa belligérance, devra payer l'impôt de la *jizya* en contre-partie de notre protection pour sa vie, ses biens et sa religion... Quant à celui qui veut nous déclarer la guerre, nous le combattons jusqu'à ce que Dieu décide entre nous. »

Ces conditions généreuses proposées par 'Amr Ibn Al-'Âss trouvèrent un écho favorable auprès des évêques et des dignitaires coptes qui donnèrent leur assentiment à un tel accord. On rapporte, à cet effet, que même Al-Mouqawqis, le roi d'Egypte, accepta les conditions des musulmans en vue de parvenir à la paix d'autant plus que les musulmans ont montré qu'ils étaient venus en libérateurs, non en occupants. Mais lorsqu'il en référa à l'empereur de Constantinople dont il était l'un des gouverneurs, celui-ci refusa avec arrogance de céder aux exigences des musulmans et ordonna de continuer la lutte et de refuser la négociation. Certains historiens rapportent qu'Al-Mouqawqis passa outre les ordres de l'empereur et passa les accords de paix avec les musulmans. En tout état de cause, la vraie résistance à l'entrée des musulmans en Egypte ne vint que des forces byzantines qui virent leur domination sur le pays

menacée et compromise. Durant le siège d'Alexandrie, ceux-ci regroupèrent une armée de cinquante mille soldats sous le commandement du Général Théodoros pour défendre leur capitale. Et ce n'est qu'après un long siège de quatre mois que le génial 'Amr et ses soldats parvinrent à prendre la capitale des byzantins en Egypte. Cette conquête permit à 'Amr de donner aux habitants d'Egypte le plus bel exemple de tolérance et d'humanité qui soit. C'est ainsi qu'il s'attacha à ce que les coptes qui ne devenaient pas de leur propre gré musulmans, n'eussent point à se plaindre de l'islam et de ses adeptes. Pour ce faire, il rédigea de sa main un traité garantissant le respect de leurs lieux de culte, menaçant de graves sanctions quiconque contreviendrait à ce traité.

L'impôt qu'il leur imposa était très modeste, et il en dispensa les femmes, les vieillards et les enfants. Il chargea de nouveau la Patrice Benjamin du trône épiscopal avec mission de s'occuper des affaires de ses coreligionnaires sans que les musulmans aient le droit de se mêler de leurs affaires. En outre, 'Amr laissa aux coptes la gestion et la jouissance de leurs biens et de leurs terres, ce qui démontra à ces derniers le caractère pacifique et humanitaire de la conquête musulmane. Et c'est ainsi que l'islam se propagea inexorablement parmi les Egyptiens jusqu'à devenir la religion du plus grand nombre d'entre eux. Une fois la paix revenue, notre génial 'Amr donna la pleine mesure de ses dons de bâtisseur et d'organisateur hors pair. En effet, nommé gouverneur d'Egypte par le Calife 'Omar, 'Amr fit montre d'une admirable capacité de gestion et d'innovation en matière de construction, et ce, dans divers domaines. A cet effet, il fit construire des barrages, des canaux d'irrigation sur le Nil, des ponts, des hôtels pour les voyageurs, une grande mosquée autour de laquelle s'édifiera une véritable ville, appelée Foustat, qui deviendra plus tard Al-Qâhira (Le Caire, littéralement la victorieuse), des magasins pour l'armée et tant d'autres édifices qui témoignent de son génie en tant que bâtisseur et en tant que gouverneur. Notre illustre compagnon demeura en Egypte comme gouverneur jusqu'à la mort de 'Omar. Certes, le Calife connaissait les ambitions politiques de 'Amr et il aurait même dit à son sujet : « Il ne sied à Aboû 'Abdillah de marcher sur la terre que comme émir. » Mais il était satisfait de son travail et de sa gestion en tant que gouverneur, de même que de l'œuvre qu'il avait accomplie en Egypte. Ce n'est qu'après la mort de 'Omar et la venue de 'Outhmâne que 'Amr fut destitué et remplacé par 'Abdoullah Ibn Sa'd.

Notre illustre compagnon se retira de la vie politique et élit domicile à 'Ajlân où il continua à suivre les événements sans y intervenir. Il se garda d'intervenir dans la discorde qui entraîna le meurtre de 'Outhmâne et on ne lui connaît aucun rôle dans cette crise. Ce n'est qu'après la fameuse bataille du chameau qu'il sortit de sa réserve et intervint dans la vie politique en prenant cause pour Mou'awiya dans sa rivalité avec 'Ali. 'Amr avait pris fait et cause pour Mou'âwiya . Ibn 'Abbâs lui reprocha alors ses volte-face et son alignement total avec Mou'âwiya pour les biens de ce bas monde, au détriment de la cause juste de 'Ali. 'Amr se défendit contre ces

accusations et s'efforça de justifier ses prises de positions contestées. Après son retour à la vie politique et son soutien à Mou'âwiya, 'Amr retrouva son poste de gouverneur d'Égypte. Il y restera comme tel jusqu'à sa mort qui survint en l'an quarante-trois de l'Hégire. Sur son lit de mort, il se tourna vers ceux qui l'entouraient et leur dit : « Au début de ma vie, j'étais un incroyant des plus acharnés dans sa haine du Messager d'Allah (salla llahou alayhi wa sallam). Si, à cette époque-là, j'étais mort, j'aurais été du nombre des damnés. Puis, j'ai prêté serment d'allégeance au Messager d'Allah (salla llahou alayhi wa sallam) qui est devenu pour moi la personne la plus aimée et la plus vénérée d'entre tous les humains à tel point que je ne pouvais supporter longtemps son regard par respect et pudeur. Si, à cette époque-là, j'aurais été du nombre des élus. Ensuite, les tentations du pouvoir m'ont ébloui et j'ai fait des choses dont j'ignore si elles seront comptées à mon avantage ou à mon détriment. » Cela étant dit, il leva les yeux au ciel et s'adressa à son Seigneur en ces termes : « Oh Seigneur, je ne prétends pas être innocent pour mériter des circonstances atténuantes, ni être puissant pour triompher. Mais si Ta miséricorde ne vient pas à mon secours, je serai parmi les damnés. »

Et il continua à invoquer Allah et à Le supplier de lui faire miséricorde jusqu'à ce que son âme s'envolât vers Son Seigneur avec comme dernières paroles sur les lèvres : « Il n'y a d'autre divinité digne d'adoration qu'Allah . »

Qu'Allah soit satisfait de lui et l'introduise en Sa miséricorde ! [1]



La Mosquée 'Amr Ibn Al-'Ass, Égypte

[1] D'après « Les compagnons du Prophète » de Messaoud Abou Oussama

Annexe 5

Ibn Taymiyya en quelques mots

Il est le Shaykh de l'Islam, l'Imam, l'exégète (*al-moufassir*), le spécialiste du Hadith (al-mouhaddith), le revificateur (*moujaddid*) du Tawhid et de la Sounna, le *Hafidh* [1], Abou Al-'Abbas Ahmad Taqî-Dine Ibn Abdilhalim, connu sous le nom d'Ibn Taymiyya.

Il est né le lundi du mois de Rabi' Al-Awwal en l'an 661 (ce qui équivaut au 12 janvier 1263 de l'ère chrétienne). Il naquit dans la ville de Harrane (ville qui fait aujourd'hui partie de l' Anatolie, Turquie) [2]

Ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde, est mort en prison en 728.

Qui est Ibn Taymiyya ? Il est un des plus grands savants de l'Islam. Sa personnalité, son savoir, sa vie remplie d'événements et d'épreuves, font de lui un être hors du commun.

Il est une référence religieuse INCONTOURNABLE . Son nom est inscrit dans l'Histoire de la communauté islamique, mais aussi dans l'Histoire de l'Humanité toute entière.

[1] Hafidh. C'est le plus haut grade dans l'érudition des sciences du Hadith. Pour y accéder, le savant doit savoir étudié les chaînes de transmission, leur degré de fidélité, connaître leurs professeurs qui leur ont transmis leur savoir, ainsi que leurs professeurs de génération en génération. Il doit connaître le plus grand nombre de hadith, qu'ils soient authentiques ou inventés. Par exemple : Al-Boukhari a dit : « Je connais par coeur 100 000 hadith *sahih* et 200 000 non *sahih*. Les *Hafidh* ont été minorité en tous temps et tous lieux, et parfois inexistant à certains époques.

[2] On dit que Harrane fût la première ville construite après le Déluge du temps de Noé, que sur lui soit la paix.

- 1) Remarquable par son courage et sa force d'âme, il a joué un grand rôle dans la défense de la Syrie. Lorsque les transfuges firent répandre la nouvelle de l'arrivée des forces tatares à Halep, il alla trouver l'armée de Syrie et l'exhorta au Jihad, puis se rendit au Caire réclamer l'intervention du Sultan. Finalement, Allah leur épargna la menace ennemi.
- 2) Remarquable dans la réforme religieuse. A son époque, se sont répandues les philosophies et les opinions des sectes Mou'tazilites et Ach'arites. De ce fait, Ibn Taymiyya ne cessa d'appeler les gens à puiser le dogme et les lois du Coran et de la Sounna authentique.
- 3) Ses ennemis ont fabulé sur lui des mensonges, l'ont envié, l'ont accusé d'assimilationnisme (dans sa conception des attributs d'Allah) sans preuve, l'ont dénoncé aux gouverneurs, ce qu'il lui a valu d'être emprisonné. Il est mort, d'ailleurs en prison, cause de son dogme et de son courage pour défendre la vérité. L'honnête parmi les lecteurs n'observera dans ses livres que l'affirmation de l'Unicité d'Allah (Tawhid) et de sa transcendance, et le rejet de tout anthropomorphisme.
- 4) Dans son livre « Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyya », le Cheikh Bahjat Al-Battar (de Damas) a dénoncé cette fabulation, en affirmant qu'Ibn Taymiyya était en prison quand l'élève d'Ibn Battouta venait d'écrire dans son livre, que lorsque son maître s'était rendu à Damas, il avait vu Ibn Taymiyya descendre de la chaire en disant : « Notre Seigneur descend (du ciel) comme je le fais maintenant ! », sachant bien qu'Ibn Taymiyya n'a jamais monté une chaire, ce qui met en évidence le mensonge d'Ibn Battouta le soufi et le fait qu'il ne l'a pas rencontré. Telle est donc la voie des soufis : il ne cessent de forger des mensonges contre les monothéistes pour écarter les gens d'eux.

Qu'Allah fasse miséricorde à Ibn Taymiyya et à quiconque suit sa voie et le prend pour allié.

Ibn Taymiyya a écrit sur tous les sujets de l'Islam (Unicité divine, croyance, hadith, jurisprudence, droit, exégèse, Histoire , etc) mais aussi sur des sujets traitant des sciences profanes (géographie, mathématiques, médecine, psychologie, etc)

Il a écrit de nombreuses réfutations contre diverses sectes (chiisme, soufisme, mou'tazila, ach'ariyya, qadariyya, jahmiyya, mourji'a, khariijisme, etc).

Son livre « *Minhaj As-Sounnati An-Nabawiyya* » est un livre de réfutation contre la secte chiite (rawafidh) et qadarite (qadariyya).

Mot de la fin

*Ainsi se termine cet ouvrage en défense de Mou'awiya,
l'Oncle des Croyants, qu'Allah l'agrée.*

هذا وبالله تعالى التوفيق، ومنه الهداية والرشاد، فإن كان ما كتبه حقاً فمن الله
وحده_والحمد لله على توفيقه_، وإن كان فيه من خطأ_وأرجوا أن لا يكون_،

فمن نفسي الضعيفة، والله ورسوله منه بريئان

وَسُبْحَانَ اللَّهِ وَبِحَمْدِهِ، سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ،
أَسْتَغْفِرُكَ وَأَتُوبُ إِلَيْكَ

وَآخِرُ دَعْوَانَا أَنْ الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

وكتبه أخوكم في الله :

أَبُو الرُّمَيْصَاءِ النَّاؤْرُونِي

غفر الله له وللمسلمين أجمعين

À Paris, le 6 du mois de Rabbi' premier 1431 de l'Hégire, soit le
samedi 20 février 2010 G

Votre frère en Allah,
Abou Roumayssa An-Nawrouni

Contact : abou_roumayssa@hotmail.fr

Toutes les remarques constructives étant les bienvenues.